

UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA
CAMPUS DE RUHENGERI

Faculté des Sciences de l'Education

**CONCEPTION D'UNE APPROCHE
METHODOLOGIQUE POUR L'EDUCATION
DE LA POPULATION EN MATIERE
DE PLANNING FAMILIAL AU RWANDA**

Modérateur : E. MUNYANTWALI

Mémoire présenté par
SADIKI J. Baptiste en vue de l'obtention
du grade de Licencié en Sciences de l'Education

BUTARE, 1983

UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA
CAMPUS DE RUHENGERI
Faculté des Sciences de l'Education

**CONCEPTION D'UNE APPROCHE
METHODOLOGIQUE POUR L'EDUCATION
DE LA POPULATION EN MATIERE
DE PLANNING FAMILIAL AU RWANDA**

Modérateur : E. MUNYANTWALI

Mémoire présenté par
SADIKI J. Baptiste en vue de l'obtention
du grade de Licencié en Sciences de l'Education

BUTARE, 1983

A Mr. l'Abbé C. TALBOT qui a su redécouvrir
le sourire aux lèvres que "nous devons mettre
nos talents au service de l'humanité afin que
nous soyions dès ici-bas les contemporains de
l'Eternel."

A notre tendre épouse pour l'affection qu'elle
nous a témoignée au cours de notre vie d'étudiant.

	<u>Page</u>
Avant-propos	VI
SIGLES	VII
<u>INTRODUCTION</u>	1
A. Etat de la question	1
B. Problème et Hypothèse de travail	2
C. Méthode de travail	5
D. Division du travail	6
<u>CHAPITRE I : DYNAMIQUE DE LA POPULATION RWANDAISE ET</u> <u>CONCEPT DE PLANNING FAMILIAL</u>	7
1.1. <u>DYNAMIQUE DE LA POPULATION RWANDAISE</u>	7
1.1.1. Taux de natalité, taux de mortalité, taux de croissance démographique et taux d'émigration	7
1.1.2. Distribution par âge et personnes ^à charge	11
1.1.3. Perspectives d'évolution de la population rwandaise à moyen et long terme (1980-2000)	13
1.1.4. L'impact des caractéristiques de la population sur les objectifs nationaux. Un exemple: Cas de la disponibilité des terres	20
1.1.5. Conséquences d'une décision tardive de la réduction de la fécondité au Rwanda	22
1.2. <u>CONCEPT DE PLANNING FAMILIAL</u>	23
1.2.1. Qu'est-ce que le planning familial?	23
1.2.2. Le planning familial: solution à notre problème démographique?	29
1.2.3. La tradition rwandaise et le planning familial	34
1.2.4. Les Religions implantées au Rwanda et le planning familial	38
<u>CHAPITRE II : EDUCATION SEXUELLE : ADJUVANT UTILE AU</u> <u>PLANNING FAMILIAL?</u>	43
2.1. <u>ESSAI DE DEFINITION DE L'EDUCATION SEXUELLE</u>	43
2.2. <u>VUE PANORAMIQUE SUR L'EDUCATION SEXUELLE AU</u> <u>RWANDA</u>	50

	<u>Page</u>
2.2.1. Quelle était cette éducation?	50
2.2.2. Les sources de l'information sexuelle	56
2.3. <u>NECESSITE D'UNE EDUCATION SEXUELLE SYSTEMATIQUE</u>	60
2.3.1. Raisons légitimant une éducation sexuelle systématique	60
2.3.2. Le contenu	65
2.3.3. Les agents	66
2.4. <u>L'EDUCATION SEXUELLE AU SERVICE DU PLANNING FAMILIAL</u>	69

CHAPITRE III : PROPOSITION D'UNE METHODOLOGIE DEVANT GUIDER

<u>L'AGENT DE PLANNING FAMILIAL</u>	74
3.1. <u>EXPLOITATION DE QUELQUES DONNEES PSYCHOLOGIQUES</u>	74
3.1.1. a. La notion d'adulte	74
b. Les caractéristiques psychologiques de l'adulte	76
c. Le comportement individuel	78
3.1.2. Le comportement collectif	81
3.1.3. Les résistances aux idées nouvelles	82
a. Les résistances en rapport direct avec l'individu	84
b. Les résistances en rapport direct avec une situation de groupe	86
3.1.4. Action sur les gens pour vaincre les résistances aux idées nouvelles	88
3.1.5. Les facteurs psychologiques de persuasion	93
a. Les facteurs non-affectifs	93
b. Les facteurs affectifs	94
3.1.6. La motivation	96
3.2. <u>SCHEMA D'ACTION</u>	98
3.2.1. Connaissance du milieu environnant	98
3.2.2. Etablissement d'un plan d'action	100
3.2.3. Evaluation réorientrice	101

	<u>Page</u>
3.3. <u>COMMUNICATION DU MESSAGE PLANNING FAMILIAL</u>	101
3.3.1. Quelques principes pédagogiques devant guider l'agent du planning familial	107
a. Pour une animation non-directive	107
b. Pour une pédagogie de la participation	110
c. Le principe d'actualité	110
d. Le principe d'individualité	110
e. Le principe d'adaptation	111
3.3.2. Les auxiliaires audio-visuels au service de la communication du message planning familial	112
a. Les moyens audio-visuels éclairs ou "the flash media"	115
b. Les moyens audio-visuels "pénétrants" ou "penetrating media"	116
3.3.3. La méthode d'enseignement par les histoires	125
a. En quoi consiste-t-elle?	125
b. Ses avantages	125
c. Le déroulement de la méthode: ses différentes étapes	127
d. Les qualités d'une bonne histoire	129
3.3.4. Exemple d'une leçon-modèle de planning familial	131
CONCLUSION GENERALE	138
BIBLIOGRAPHIE	140

A V A N T - P R O P O S

Il serait ingrat de notre part, si nous devrions présenter ce travail sans avoir remercié des dizaines de personnes sans le concours desquelles il n'aurait pas pu être mené à bonne fin.

Eustache MUNYANTWALI, Professeur et Secrétaire à la Faculté des Sciences de l'Education a dirigé ce travail et a lu le manuscrit. Nous lui exprimons notre profonde reconnaissance pour sa généreuse assistance, sa constante disponibilité et ses nombreux et utiles conseils. Qu'il trouve ici l'expression de nos sincères et profonds remerciements.

Nous devons une gratitude toute particulière à Madame Gaudence NYIRASAFARI HABIMANA, Directrice de l'ONAPO et Membre du Comité Central du M.R.N.D. pour l'intérêt qu'elle a manifesté à notre humble étude et pour le séjour de trois mois qu'elle nous a permis dans l'Office qu'elle dirige avec tact, compétence et sens de l'humain, nous permettant ainsi d'entrer en contact avec des chercheurs qualifiés en matière de problèmes démographiques et éveiller en nous un goût passionné pour tous les problèmes concernant la population.

Nous tenons par ailleurs à témoigner notre reconnaissance envers le Chef du Service ETUDES ET PROGRAMMES de l'ONAPO, le Docteur Célestin NYABYLINDA et tous les chercheurs oeuvrant dans ce Service. Nous pensons notamment à Mlle A. KABAGWIRA, Mlle M. MUKAMAZI, Mr. S. ZIGIRUMUGABE, Mr. C. BONEZA, Mme D. NIYONSABA, Mr. J.M.V. SIBOMANA et Mr. C. NIYIKIZA, qui nous ont encouragé dans cette recherche et dont la compétence et la serviabilité forcent l'estime.

Nos remerciements s'adressent également à tous ceux qui nous ont permis l'accès à leur documentation, spécialement le personnel des bibliothèques de l'U.N.R.C.R., du BUFMAR, du C.E.C.F.R., de l'E.U., de l'U.N.R.C.B. et de l'U.S.A.I.D.

Nous exprimons enfin notre gratitude à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail. Que notre épouse, pour son soutien discret et amical surtout au moment de la réalisation matérielle, Mr. Jean-Baptiste HATEGEKIMANA pour sa disponibilité pour dactylographier le travail, le Professeur Dr. Paulin MUSWAHILI et Mr. Alphonse MAHATA pour leurs conseils d'encouragement, trouvent aussi ici notre reconnaissance.

Jean-Baptiste SADIKI.

S I G L E S

A.A.	:	Année Académique
A.R.I.P.	:	Association pour la Recherche et l'Intervention Psychosociologiques
BUFMAR	:	Bureau des Formations Médicales Agréées du Rwanda
C.E.C.F.R.	:	Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais
C.S.C.	:	Conseil Scientifique Consultatif (pour les problèmes socio-démographiques)
E.	:	Emetteur
E.A.F.	:	Exploitation Agricole Familiale
E.S.F.	:	Editions Sociales Françaises
E.U.	:	Extension Universitaire
F.I.P.F.	:	Fédération Internationale de Planification Familiale
F.S.E.	:	Faculté des Sciences de l'Education
G.W.U.	:	George Washington University
I.E.C.	:	Information Education and Communication
I.P.N.	:	Institut Pédagogique National
I.S.A.R.	:	Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda
MINIPLAN	:	Ministère du Plan
M.R.N.D.	:	Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
n.t.	:	nous traduisons
O.M.S.	:	Organisation Mondiale de la Santé
ONAPO	:	Office National de la Population
P.M.I.	:	Protection Maternelle et Infantile
P.N.B.	:	Produit National Brut
P.U.F.	:	Presses Universitaires de France
R.	:	Récepteur
R & D	:	Recherche et Développement
UNESCO	:	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture)
U.N.R.	:	Université Nationale du Rwanda
U.N.R.C.B.	:	Université Nationale du Rwanda Campus de Butare
U.N.R.C.R.	:	Université Nationale du Rwanda Campus de Ruhengeri
U.S.A.I.D.	:	United States Agency for International Development.

INTRODUCTION

A. ETAT DE LA QUESTION

Dès que le problème de déséquilibre entre l'accroissement de la population et celui des ressources s'est posé, plusieurs auteurs ont, depuis l'Antiquité, proposé de nombreuses solutions. De celles-ci, nous ne mentionnerons ici que celle de l'Ecole Classique (développement économique et régulation des naissances) pour la simple raison qu'elle rentre fort heureusement dans le cadre du planning familial.

Le problème a consisté dès lors à convaincre les gens de la pertinence de cette solution pour ensuite l'étendre à toutes les couches de la population. Pour ce faire, il fallait arrêter tout un arsenal de stratégies pour éduquer la population à cette fin.

C'est ainsi que, dans beaucoup de pays développés où les programmes de planning familial sont vieux de quelques siècles déjà, plusieurs études définissant les grandes lignes d'une méthodologie pour l'éducation des masses en matière de planning familial virent le jour. Nous citerons notamment l'oeuvre colossale "Mass Communication and Motivation for birth Control" de D. BOGUE; "Training in Communication for family planning: retrospect and prospects" de G.R. AMRITMATAL; "IEC Strategies: their role in promoting behavior change in family and population planning" de R.P. WORRAL et Collaborateurs; "Information, Education and Communication in population and family planning. A guide for National Action" de D. BOGUE et Collaborateurs, pour ne citer que celles-là.

Ces quelques titres, quoique se confinant surtout au niveau des généralités, suffisent pour nous rendre compte des progrès réalisés par certains pays étrangers dans la recherche d'une méthodologie pour l'éducation de la population en matière de planning familial.

Pour ce qui concerne le Rwanda, un intérêt certain a été manifesté pour le planning familial ces dernières années. Il se traduit matériellement par une profusion d'écrits sur le planning familial.

De ces écrits nous pouvons mentionner une série d'articles sur le concept de planning familial parus dans DIALOGUE n° 72 du janvier-février 1979 sous le titre "Croissance et Démographie"; le "Compte-rendu du Séminaire Interafricain sur la Protection Maternelle et Infantile tenu à Kigali du 16 au 21 octobre 1978"; le "Rapport des activités 17 juin 1974 - 31 décembre 1979 du C.S.C. pour les problèmes socio-démographiques"; 1° "Attitude d'un groupe de Banyarwanda envers le planning familial" de G. SLEDSEMS etc.

.../...

Mais tous ces documents que nous venons de citer se limitent uniquement à la présentation du concept de planning familial et sa pertinence pour le cas du Rwanda.

Avec la création de l'ONAPO qui comprend dans sa structure une Sous-Section dite "Education, Formation et Information" dont le mission est entr'autre des:

- Elaborer les programmes d'éducation, de formation et d'information de la population en matière de Planification Familiale;
 - Promouvoir l'information sur la Planification Familiale;
 - Sensibiliser la population sur les problèmes socio-démographiques...
- un besoin urgent se fit sentir de trouver aux auxiliaires de planification familiale une méthodologie qui leur facilitera l'abord de la population.

Dans ce sens, un effort fut consenti pour doter les auxiliaires du planning familial de quelques éléments de dynamique des groupes et de communication. C'est dans le cadre de cet effort que se situent les intitulés comme "Éléments de la Communication humaine" de Mme Z. KAREMERA; "L'interview au service de la Planification Familiale" de Mme G. SINDAYIGAYA; "la Communication au service de la planification familiale: le groupe social et rapport social, les techniques d'animation des groupes" de Mr. S. ZIGIRUMUGABE.

Cependant, une analyse sommaire du descriptif de chacun de ces intitulés nous a fait constater que ces derniers ne se placent que dans un cadre général sans implications pédagogiques explicites sur la communication du message planning familial.

A part ces quelques tentatives qui, par ailleurs, restent dans le cadre de l'usage interne de l'ONAPO, il n'y a, à notre connaissance, aucune étude qui se serait penchée sur la recherche d'une méthodologie pour l'éducation de la population en matière de planning familial au Rwanda.

B. PROBLEME ET HYPOTHESE DE TRAVAIL

Depuis quelques années déjà, de nombreux experts nous font observer avec inquiétude que l'avenir de la population rwandaise n'est pas des meilleurs. La petitesse du territoire (seulement quelques 25.000 Km²) et le rythme très rapide de l'accroissement de sa population (\pm 3,7 % par an) font que le Rwanda occupe l'une des premières places des pays les plus densément peuplés de l'Afrique Noire.

Par ailleurs, il est très pauvre: pays essentiellement agricole à plus de 90 %, sans grandes ressources naturelles connues qui autoriseraient de considérer l'avenir avec plus d'optimisme.

L'on se demande légitimement comment cette population pourra être nourrie dans l'avenir si les tendances actuelles se maintiennent.

Les Autorités Rwandaises sont elles-mêmes conscientes que le problème de la croissance rapide de la population s'aggrave d'année en année et leur ambition serait d'y apporter une solution qui éviterait si possible, des pertes humaines.

Avec la Deuxième République, le problème socio-démographique a vite attiré l'attention des autorités publiques. C'est ainsi que dans son Discours-Programme du 1er août 1973, le Président de la République précisait que "les problèmes de notre pays restent la pauvreté de notre sol et de notre sous-sol, l'explosion de nos populations (...). Quant aux problèmes posés par l'accroissement démographique du peuple rwandais nous en sommes conscients et ils devront retenir notre sérieuse attention."(1)

C'est dans ce cadre que l'Arrêté Présidentiel n° 128/06/2 du 17 juin 1974 mit sur pied un Conseil Scientifique Consultatif pour les problèmes socio-démographiques dont la mission principale était de chercher des solutions possibles et efficaces pour les problèmes socio-démographiques du Rwanda.

Le Deuxième Plan Quinquennal de 1977-1981, confia audit Conseil la mission suivante:

- " - Etudier tous les problèmes ayant trait à l'accroissement de la population et son impact sur le développement économique;
- Evaluer l'importance de l'incidence des problèmes de l'accroissement démographique sur le développement socio-économique du Rwanda;
- Proposer des solutions de nature à réaliser un équilibre entre la production et l'accroissement démographique;
- Proposer aux autorités responsables des meilleures méthodes d'intégration de la planification familiale dans les programmes d'éducation sanitaire."(2)

.../...

(1) J. HABYARIMANA, Discours-Programme du 1er août 1973.

(2) C.S.C., Rapport des activités 17 juin 1974 - 31 décembre 1979, p. 2.

Par ailleurs, la lettre du 18 mai 1978 émanant du Secrétaire Général à la Présidence de la République et adressée aux Ministres des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif, de l'Education Nationale et de la Santé Publique, invite, sous l'ordre du Chef de l'Etat, chacun en ce qui le concerne à:

- Entreprendre la sensibilisation de toutes les couches de la population par une information objective sur toutes les méthodes réversibles d'espacement des naissances;
- Prendre des mesures nécessaires à la mise en route des programmes pilotes prévus dans le Deuxième Plan Quinquennal 1977-1981;
- Former le personnel nécessaire comme il a été demandé dans la lettre n° 1569/01-20 du 6 décembre 1977 émanant également du Secrétaire Général à la Présidence.

L'une des solutions proposées par le Conseil Scientifique Consultatif pour les problèmes socio-démographiques, fut la création de l'Office National de la Population dont l'approbation a été matérialisée par la promulgation du Décret-Loi n° 03/81 du 17 janvier 1981 portant création dudit Office. Par ce Décret-Loi, en son article 3, l'ONAPO a pour mission de:

- 1^o Etudier tous les points ayant trait à l'accroissement de la population et son impact sur le développement socio-économique;
- 2^o Sensibiliser toutes les couches de la population aux problèmes démographiques du pays, par un programme d'information, de formation et d'éducation en respectant la personne humaine, la liberté et les convictions morales et religieuses des couples;
- 3^o Veiller à la bonne application des méthodes de la planification familiale;
- 4^o Etudier le processus d'intégration des services de planification familiale dans les services de santé de base et proposer aux responsables de la Santé Publique les meilleures méthodes de cette intégration;
- 5^o Proposer des solutions de nature à réaliser un équilibre entre la production et l'accroissement démographique;
- 6^o Participer à l'élaboration des programmes scolaires de tous niveaux en matière de population. L'Office peut assurer toute autre activité se rapportant directement ou indirectement à son objet."(3)

.../...

(3) PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, Décret-Loi n° 03/17 du 16 janvier 1981 portant création de l'Office National de la Population (ONAPO), art. 3.

Tout ce qui précède montre bien que les autorités rwandaises accordent un intérêt particulier à l'épineux problème de déséquilibre entre la croissance de la population et celle des ressources, déséquilibre qui est dû fondamentalement à la forte fécondité des femmes rwandaises.

Pour résoudre ce problème, la population rwandaise doit modifier sa mentalité nataliste et son comportement procréateur pour s'adapter aux réalités actuelles.

Comme nous le fait remarquer A.S.M. HELY:

"Même dans une société qui évolue assez lentement, l'individu doit, pendant toute sa vie adulte, s'adapter à ses responsabilités professionnelles, au mariage, à son rôle de père de famille ainsi qu'à ses obligations sociales et politiques.

Cette adaptation exige une éducation (...)"(4)

Or, jusqu'à présent, le problème reste que la population rwandaise n'est pas systématiquement éduquée pour un changement de cette mentalité et de ce comportement. Mais compte tenu de l'urgence du problème, les agents du planning familial ont le devoir d'éduquer cette population et cela sans tarder à cette fin.

Nous supposons que la réussite de leur mission dépendra de la manière dont ils auront abordé la population. Pour cela, nous avons pensé à une approche méthodologique devant guider l'agent du planning familial dans l'éducation de la population rwandaise en matière de planning familial.

C. METHODE DE TRAVAIL

Nous reconnaissons n'avoir pas pu descendre sur le terrain pour expérimenter notre hypothèse afin d'en tester la validité, avant de procéder à la présentation de ce travail.

Le temps, les formalités et les moyens tant matériels que financiers requis par une telle entreprise ne nous auraient pas permis de le faire.

C'est pourquoi, comme d'ailleurs l'indique clairement son titre, nous avons situé notre travail humblement et seulement au niveau de la conception.

Ainsi, nous nous contenterons de proposer, à la lumière des expériences réalisées ailleurs, des entretiens nous accordés par certaines personnes autorisées, des visites à quelques centres dispensant des enseignements et des causeries de planning familial, une esquisse méthodologique qui,

.../...

(4) A.S.M. HELY, Nouvelles tendances dans l'éducation des adultes:
d'Elseneur à Montréal, p. 11.

en fait, ne constitue qu'un ensemble d'hypothèses dont seule la pratique sur le terrain pourra confirmer ou infirmer la pertinence...

D. DIVISION DU TRAVAIL

Après l'introduction, le présent travail comprend trois chapitres.

Le premier chapitre comprend deux volées: la première nous présente la dynamique de la population rwandaise qui se distingue notamment par un fort taux de natalité, par un taux de croissance démographique, ainsi que l'impact de ces caractéristiques sur l'ensemble des secteurs de la vie nationale; la seconde nous familiarise avec le concept de planning familial et dégage sa pertinence au Rwanda.

Le deuxième chapitre nous fournit une vue panoramique sur l'éducation sexuelle au Rwanda en nous la présentant surtout comme un adjuvant utile à la compréhension du planning familial et de ses méthodes.

Le troisième chapitre s'attache à la présentation de quelques données psychologiques constituant un prérequis nécessaire susceptible de faciliter l'action éducative de l'agent du planning familial ainsi que les lignes de force de la méthodologie qui doit le guider.

Une conclusion synthétisera les principaux problèmes rencontrés dans ce travail ainsi que les solutions que nous proposons.

CHAPITRE I. DYNAMIQUE DE LA POPULATION RWANDAISE ET CONCEPT
DE PLANNING FAMILIAL

1.1. DYNAMIQUE DE LA POPULATION RWANDAISE

1.1.1. Taux de natalité, taux de mortalité, taux de croissance démographique et taux de migration

Le mouvement de la population est la résultante du jeu de trois forces qui sont: la natalité, la mortalité et la migration. Dans cette partie de notre travail, nous allons essayer de présenter très sommairement ces trois composantes du mouvement démographique au Rwanda. Néanmoins, ne disposant pas de données statistiques pertinentes sur les mouvements migratoires externes, nous considérerons, sans grand risque que le solde migratoire avec l'extérieur est nul. Ce qui nous autorisera de ramener la croissance de la population à sa formule simplifiée de natalité moins mortalité (croissance naturelle).

a. Taux de natalité

La population rwandaise est caractérisée par un taux de natalité particulièrement élevé.

D'après l'Enquête Démographique de 1970, le taux de natalité était de 48%, valeur qui est passée à 54% au Recensement de 1978.

Les auteurs de l'Esquisse du III^e Plan de Développement Economique, Social et Culturel 1982-1986 expliquent cette augmentation par "le rajeunissement de la population et donc l'arrivée à l'âge fécond de classes nombreuses et par l'accroissement de la fécondité générale qui est passée de 233% en 1970 à 237% en 1978. Le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme en fin de période féconde est ainsi passé de 7,7 enfants en 1970 à 8,6 enfants en 1978."(5) (Cf. Tableau n° 1).

b. Taux de mortalité

On éprouve normalement d'énormes difficultés à avoir des données statistiques fiables relatives à la mortalité. Ce fait est dû à l'impossibilité de

.../...

(5) MINIPLAN, Esquisse du III^e Plan de Développement Economique, Social et Culturel 1982-1986. I^{ère} partie.
Evolution Récente de l'Economie Rwandaise, p. 8.

cerner complètement ce phénomène au cours d'un recensement de population et à l'état civil (en effet, au Rwanda, certains parents ne se donnent pas la peine d'aller déclarer aux agents recenseurs de leur ressort les décès, surtout les décès des enfants en bas âge, qui surviennent dans leurs familles).

Cependant, on peut accepter avec une relative satisfaction le chiffre approximatif de 17‰ arrêté par le Recensement de 1978 comme taux de mortalité au Rwanda. Ce qui est déjà une amélioration par rapport en 1970 où elle était estimée à 22‰.

Les experts expliquent le fait que la mortalité n'a pas considérablement baissé par le maintien d'un taux de mortalité infantile élevé qui était de 143‰ en 1978 et par une mortalité infantile importante entre 1 et 4 ans (88‰).

De toutes les façons, on reconnaît que le déclin de la mortalité infantile et générale est la conséquence du progrès de la médecine de masse, ce qui fait que l'espérance de vie à la naissance a sensiblement augmenté, passant ^{de} environ 39 ans en 1970 à 46,4 ans en 1978.

c. Taux de croissance naturelle

Normalement, le taux de croissance démographique s'obtient par la formule suivante:

$$TC = TN - TM + TI - TE$$

où TC = taux de croissance démographique,

TN = taux de natalité,

TM = taux de mortalité,

TI = taux d'immigration,

TE = taux d'émigration.

Mais puisqu'au départ nous avons considéré comme nul, faute de données statistiques fiables, le mouvement migratoire avec l'extérieur, nous allons simplifier la formule ci-dessus comme suit:

$TC = TN - TM$ ~~+~~ ~~TI~~ ~~-~~ ~~TE~~. Nous avons donc ce qu'on appelle taux de croissance naturelle qui s'obtient par la simple différence entre le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité.

Nous utiliserons ce taux de croissance naturelle comme indicateur du taux démographique.

D'après le recensement de 1978, ce taux s'élève à 3,7% par an, ce qui pourra conduire à un doublement de la population en moins de 20 ans si l'on

.../...

Tableau n° 1: Valeurs de quelques indices en matière de fécondité actuelle au Rwanda.(6)

Pays Préfecture Indices	Rwanda	Butare	Byumba	Cyangugu	Gikongoro	Gisenyi	Gitarama	Kibungo	Kibuye	Kigali	Ruhengeri	
Taux brut de natalité (%) (a)	54	48	51	58	53	61	46	51	60	57	60	
Taux global de fécondité générale (%) (b)	237	198	230	255	229	260	203	231	262	256	264	
Taux de fécondité générale par groupe d'âges (%) (c)	15 - 19 20 - 24 25 - 29 30 - 34 35 - 39 40 - 44 45 - 49	49 302 405 377 309 198 91	23 230 375 335 258 154 62	56 305 382 350 290 193 96	67 346 428 399 313 196 92	40 257 414 406 319 198 99	59 340 330 408 318 224 110	30 270 371 344 277 159 65	55 296 373 349 294 187 80	58 333 452 435 351 223 117	66 323 411 300 322 209 93	54 335 440 410 370 256 109
Somme des naissances réduites (d)	8,6	7,2	8,4	9,2	8,7	9,6	7,6	8,2	9,9	9,0	9,9	

(a) Rapport des naissances vivantes survenues à la population en 1982.

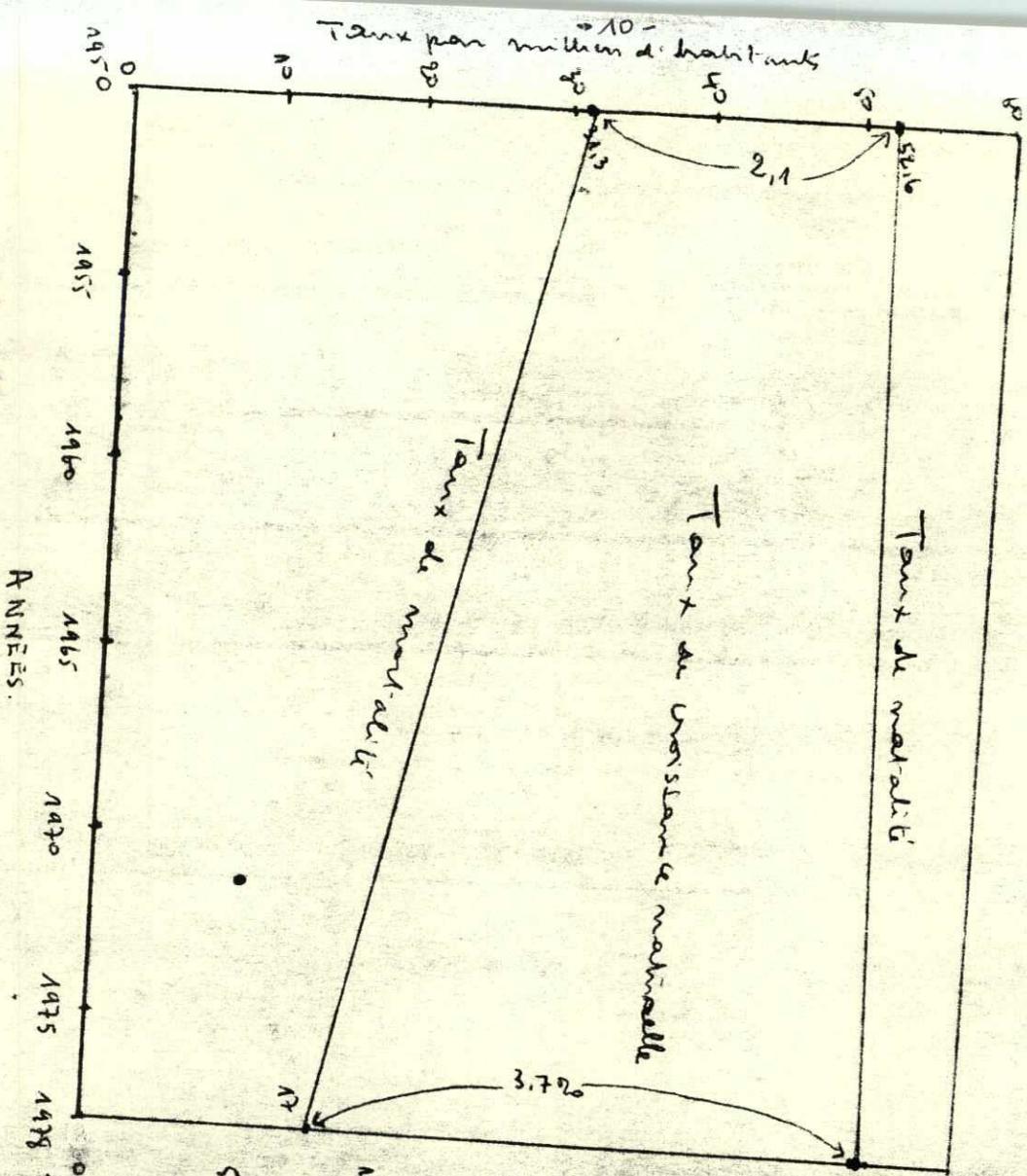
(b) Rapport du nombre de naissances vivantes à un âge donné des femmes, à la population féminine à cette date.

(c) Rapport de l'ensemble des naissances vivantes à la population féminine âgée de 15 à 49 ans (ou 44 ans parfois).

(d) Nombre moyen d'enfants qu'une femme aurait si de 15 à 50 ans, elle était soumise aux taux de fécondité enregistrés en 1978.

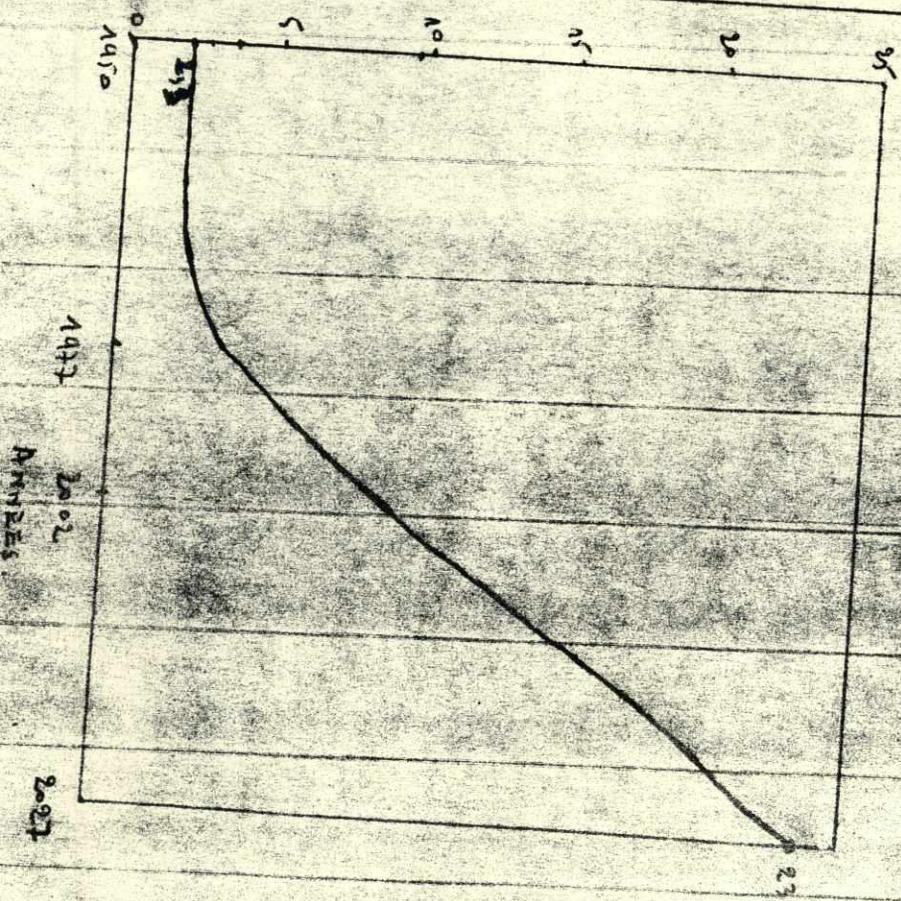
GRAPHIQUE n°1

Taux de natalité, taux de mortalité et taux de croissance naturelle 1950 - 1999



GRAPHIQUE n°2

Évolution démographique 1950 - 2025. En supposant un taux de croissance de 0,372, graphes qui comparant les 59,2 et 1999



ne cherche pas les mesures urgentes pour le freiner. Sans être pessimistes, tous les démographes s'accordent pour affirmer que cet élan démographique est trop fort pour être freiné instantanément. La population rwandaise connaîtra donc une forte augmentation pendant plusieurs années même si le taux de fécondité tombait à un niveau de remplacement. Cela à cause de la jeunesse de la population.

1.1.2. Distribution par âge et personnes à charge

L'augmentation du taux de fécondité et le déclin de la mortalité infantile font que la population rwandaise soit caractérisée par un grand pourcentage d'enfants.

En effet, le Recensement de 1978 arrête à 59,7% le nombre de rwandais qui ont moins de 15 ans. Il en résulte donc en conséquence que le nombre d'enfants de moins de 15 ans rapporté au nombre d'adultes dans la tranche économiquement productive de 15 à 64 ans est très élevé (Cf. Tableau n° 2). Une des façons de se rendre compte du poids des inactifs sur les actifs consiste à calculer le taux de dépendance (ou nombre de personnes à charge en faisant le rapport:

$$\text{Taux de dépendance (\%)} : 100 \times \frac{\text{pop. de } - 15 \text{ ans} + \text{Pop. de } + \text{ de } 60\text{ans}}{\text{Pop. de } 15 - 59 \text{ ans.}}$$

Dans l'hypothèse que l'activité avant 15 ans et après 60 ans est négligeable, ce rapport était au 1er janvier 1975 de 106%, c'est-à-dire que pour 100 actifs il y a 106 inactifs. Ce taux de dépendance est très élevé, si l'on considère que dans les pays à faible natalité il est de l'ordre de 35 à 40 inactifs pour 100 actifs. Si l'on doit comparer ce taux à celui d'un pays développé comme le Danemark (Cf. Pyramides des âges et enfants à charge p. 14), il apparaît qu'un adulte rwandais en âge d'être actif doit prendre à sa charge au moins une personne alors qu'au Danemark une seule personne inactive est prise en charge par trois adultes actifs. Certains auteurs qui ont poussé l'âge d'activité jusqu'à 64 ans ont abouti à la conclusion suivante:

"Pour 100 adultes entre 15 et 64 ans, il existe environ 82 enfants à nourrir, à vêtir et à éduquer. Ceci signifie qu'en moyenne, chaque adulte doit subvenir aux besoins d'un enfant. Ce coefficient d'enfants à charge est très élevé encore que typique des pays en développement. Ce coefficient élevé d'enfants à charge au Rwanda rend nécessaire de concentrer les

.../...

Tableau No 2 : La Population active et population inactive par âge et sexe en 1978(7)

AGES	HOMMES	FEMMES	HOMMES & FEMMES	
			pop. inactive	Pop. active
0 - 4	461.330	467.800	929.130	
5 - 9	340.650	346.120	686.770	
10 - 14	294.550	295.610	591.160	
15 - 19	291.850	289.590	581.440	
20 - 24	236.530	232.640	469.170	
25 - 29	165.000	171.510	336.510	
30 - 34	103.710	119.570	223.280	
35 - 39	86.060	112.300	198.360	
40 - 44	83.280	102.330	185.610	
45 - 49	61.960	82.360	152.740	
50 - 54	61.960	74.840	136.800	
55 - 59	49.880	61.270	111.150	
60 - 64	44.000	50.810	94.810	
65 - 69	30.374	31.740	62.110	
70 - 74	14.770	13.620	28.390	
75 - +	15.720	16.160	31.880	
TOTAL	2.350.040	2.469.270	4.819.310	2.207.060 (45,8%)
				2.788.550 (57,8%)
				217.190 (4,5%)
				2.395.060 (49,6%)
				Pop. inactive
				Pop. active

(7) SOURCE : ONAPO, Twiyongere Twongera Umusaruro, p. 11.

dépenses publiques et privées sur les besoins des jeunes, en particulier en matière d'éducation et de santé, ce qui diminue la part des ressources à investir dans d'autres secteurs d'importance nationale tels que l'infrastructure sociale, l'agriculture, les industries de transformation et les industries extractives".(8)

Aussi devons-nous reconnaître que même au niveau des familles, un grand nombre d'enfants pèse lourdement sur les adultes et le peu de ressources à la disposition des familles.

Rejoignons à ce propos la pensée de S. NIYIBIZI qui suggère que:

"Il serait intéressant d'étudier les relations micro-économiques telles que les rapports entre le nombre d'enfants à charge et la superficie cultivée, la production et la consommation individuelle d'aliments, la possibilité d'envoyer les enfants à l'école(...)"(9).

Tout ce qui précède concourt à souligner le fait que si par le passé l'enfant rwandais était traditionnellement considéré comme une richesse (en effet, plus une famille en avait plus elle disposait de main-d'oeuvre et d'une certaine sécurité sociale), aujourd'hui le pays est densément peuplé et les terres de culture sont rares.

Il n'est donc plus nécessaire sur le plan économique d'avoir beaucoup d'enfants.

1.1.3. Perspectives d'évolution de la population rwandaise à moyen et long terme (1980-2000)

Le caractère trop jeune de la population rwandaise nous autorise à penser que cette dernière connaîtra encore une forte augmentation pendant plusieurs décennies à venir.

Cependant, on peut légitimement s'attendre à ce qu'une baisse de la fécondité et de la mortalité influe dans le sens d'une diminution sur le cours de cette croissance.

Nous allons essayer d'éclairer cette affirmation par quelques projections démographiques basées sur différentes simulations possibles de fécondité et de mortalité.

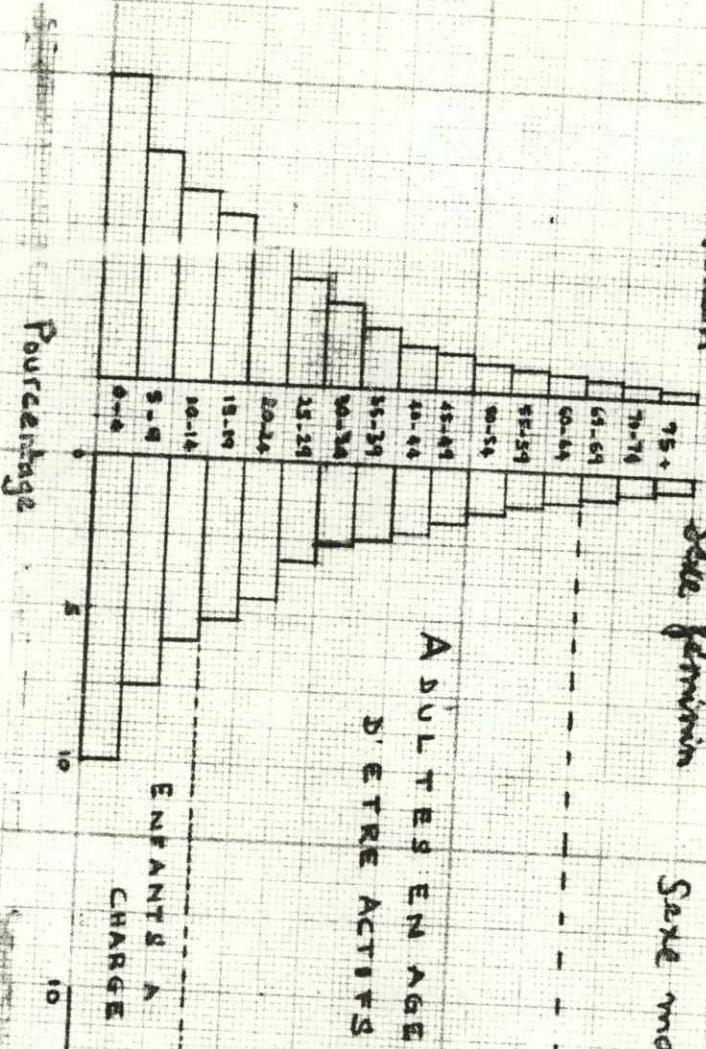
.../...

(8) THE FUTURES GROUP RAPID, Rwanda, Les effets des facteurs démographiques sur le développement social et économique, p. 10.

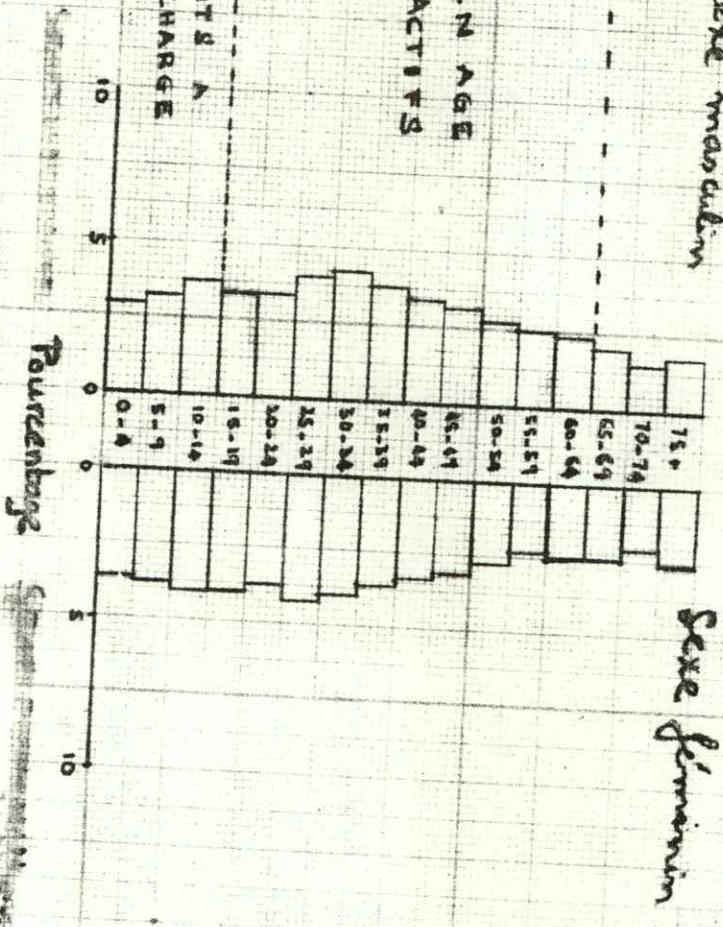
(9) S. NIYIBIZI, Population et développement, in Compte-rendu du Séminaire Inter africain sur la Protection Maternelle et Infantile, tenu à Kigali du 16-21 octobre 1978, p. 27.

Pyramide des Ages et Enfants à Charge (no)

Pyramide des âges - Rwanda
1977



Pyramide des âges - Danemark
1977



Pour chaque enfant à charge, le Rwanda ne compte qu'un adulte en âge d'être

actif. Pour chaque enfant à charge, la plupart des pays industrialisés comptent 2 à 3 adultes en âge

(no) SOURCE :

THE FUTURES GROUP RAPID, SPI. cit., p. 40.

Empressons-nous de préciser que les projections ici utilisées sont celles du III^e Plan de Développement Economique, Social et Culturel 1982-1986. Ces projections ont été élaborées sur base de la méthode des "Composantes démographiques", procédé de calcul cherchant à évaluer l'effectif futur d'une population à partir des éléments qui la constituent. Seulement dans le cas qui nous concerne, les mouvements migratoires intéressant principalement : l'émigration n'ont pas délibérément été considérés pour les raisons que nous avons évoquées un peu plus haut. C'est pourquoi on a fait évoluer la population grâce au seul jeu des naissances et décès.

La structure de départ est celle du Recensement de 1978, projetée au 1^{er} janvier 1980 avec un taux moyen annuel d'accroissement de 3,8%.

LA PROJECTION A

Cette projection suppose, pour la fécondité et la mortalité, des valeurs constantes (8,6: nombre moyen d'enfants par femme pour la fécondité et 114‰ pour la mortalité) tout au long de la projection.

L'espérance moyenne de vie à la naissance se maintiendra à 51,5 ans pendant toute la période considérée, à savoir de 1980 à l'an 2000 (Cf. Tableau n^o 3).

D'après ces hypothèses, la population de 4.830.984 habitants en 1978 sera d'environ 6.167.200 en 1985; de 7.479.900 en 1990; de 9.056.000 en 1995 et de 10.952.800 en l'an 2000 (Cf. Tableau n^o 4).

Le fait principal à retenir de cette projection est que la population serait obligatoirement appelée à doubler avant la fin de ce siècle.

LA PROJECTION B

La projection B suppose une baisse de la mortalité (l'espérance de vie à la naissance va, chez les hommes de 53,1 ans en 1980-1985, à 66,6 ans au cours du quinquennat 1995-2000 et, chez les femmes, de 56,4 ans à 70,2 ans aux mêmes périodes). Dans le cadre de cette projection, on suppose que le taux de mortalité décroîtra de la façon suivante: 96‰ en 1980-1985; 78‰ en 1985-1990; 53‰ en 1990-1995 et de 53‰ en 1995-2000.

Cette projection suppose aussi une fécondité décroissante c'est-à-dire que le nombre moyen d'enfants par femme décroîtra régulièrement passant de 8 en 1980-1985 à 5 en 1995-2000 (Cf. Tableau n^o 5).

D'après ces hypothèses, la population rwandaise sera estimée à 5.072.300 en 1980; à 6.125.100 en 1985; à 7.282.600 en 1990; à 8.560.300 en 1995 et à 9.914.400 en l'an 2000.

On voit déjà que la présente projection rend compte d'une diminution d'environ 1 million d'âmes par rapport à la projection précédente (Cf. Tableau n° 4).

LA PROJECTION C

Cette projection suppose une mortalité décroissante à savoir 114‰ en 1980-1985; 96‰ en 1985-1990; 78‰ en 1990-1995 et 66‰ en 1995-2000. Mais par rapport à la projection B, le niveau de mortalité au départ est plus élevé, son déclin étant bien moins important: en effet, aux mêmes périodes, l'espérance de vie à la naissance passe de 50,0 ans à 59,0 ans chez les hommes, et de 53,1 ans à 62,2 ans chez les femmes, tandis que le quotient de mortalité infantile baisserait de 114‰ à 66‰ (Cf. Tableau n° 3).

On suppose également une fécondité en décroissance comme dans le cas de la projection B⁽¹¹⁾

D'après ces hypothèses, la population rwandaise évoluera comme suit: 5.072.300 en 1980; 6.064.000 en 1985; 7.149.300 en 1990; 8.315.400 en 1995 et 9.505.100 à l'an 2000 (Cf. Tableau n° 4).

Les projections démographiques précédentes montrent bien clairement comment une action sur la mortalité et sur la fécondité pourra influencer dans le sens d'une diminution sur le cours de la croissance démographique au Rwanda.

C'est pourquoi une action doit être entreprise pour essayer d'atteindre les taux de mortalité et de fécondité supposés dans le cadre de la projection C.

Autrement, si l'on reste dans le cadre de la projection A, le Rwanda risquera de connaître des problèmes démographiques sérieux, pour ne pas dire très graves, qui l'handicaperont dans sa capacité d'atteindre ses objectifs économiques et socio-culturels. Dans le présent travail nous n'avons pas l'ambition de montrer comment les différents niveaux de fécondité supposés pourront affecter tous les secteurs (santé, éducation, emploi, etc.) de la vie nationale. Cependant, nous allons essayer de voir quels seraient les effets des différents niveaux de fécondité supposés, par exemple, sur la disponibilité des terres cultivables.

.../...

(11) Pour ce qui est de l'évolution de la fécondité, la baisse implicite dans les projections B et C apparaît tout à fait réaliste, à condition que soit mise en place une politique démographique adéquate dès le début du III^e Plan.

Tableau n° 3 : Quelques indicateurs de mortalité(a) et de fécondité(b) selon diverses simulations. (12)

Simulation Période	A			B			C		
	e_0 (en années)	q_0 (%)	Nombre moyen d'enfants	e_0 (en années)	q_0 (%)	Nombre moyen d'enfants	e_0 (en années)	q_0 (%)	Nombre moyen d'enfants
1980-1985	51,5	114	8,6	54,7	96	8,0	51,5	114	8,0
1985-1990	51,5	114	8,6	58,2	78	7,0	54,7	95	7,0
1990-1995	51,5	114	8,6	63,5	53	6,0	58,2	78	6,0
1995-2000	51,5	114	8,6	68,3	53	5,0	60,7	66	5,0

- (a) -- Espérance moyenne de vie à la naissance (e_0)
 -- Probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire. (q_0)
- (b) Nombre moyen d'enfants par femme, obtenu en cumulant les taux de fécondité par âge du moment.

(12) SOURCE : MINIPPIAN, op. cit., p. 28.

Tableau N° 4 : Evolution de la population rwandaise (series réunis)
selon les diverses simulations (13).

Année	A		B		C	
	II	r	II	r	II	r
1980	5072,3	3,9	5072,3	3,8	5072,3	3,6
1985	6167,2	3,8	6125,1	3,5	6064,0	3,6
1990	7479,9	3,8	7282,6	3,2	7149,3	3,3
1995	9056,0	3,8	8560,3	2,9	8315,4	3,0
2000	10952,8		9914,4		9505,1	2,7

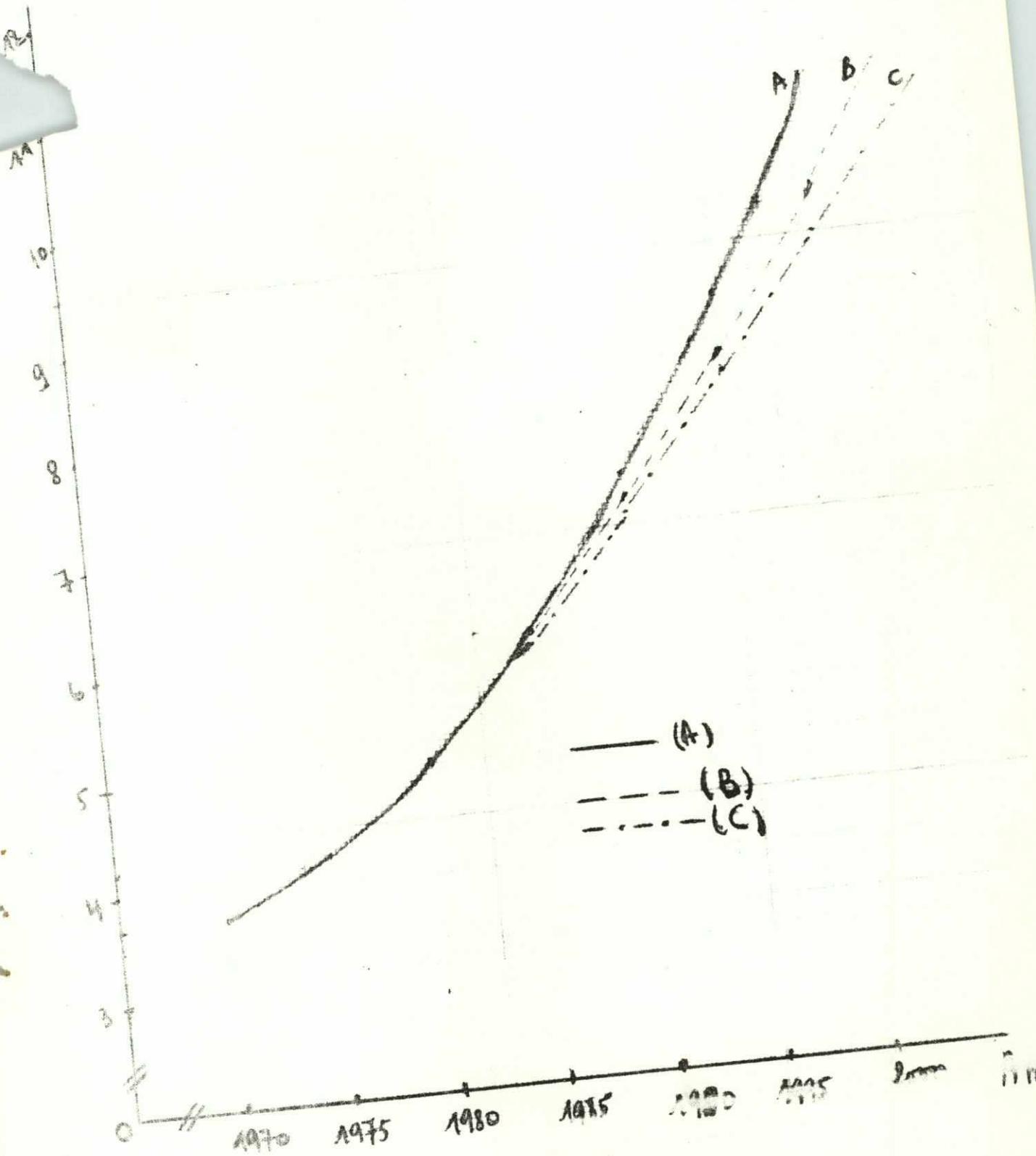
II : effectifs (en milliers).
r : taux moyen annuel d'accroissement.

(13) SOURCE : MINUPIAN, op. cit., p. 29.

EVOLUTION DE LA POPULATION RWANDAISE SELON DIVERSES SIMULATIONS

Graphique no 3

Effectifs
(en millions)



1.1.4. L'impact des caractéristiques de la population sur les objectifs nationaux. Un exemple: Cas de la disponibilité des terres

D'après une étude de l'Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda (I.S.A.R.), il semblerait qu'au lieu de 26.338 km², " le Rwanda n'a que 25.595 km² répartis comme suit:

Superficie totale du Rwanda:	2.559.500 ha
Terres inutilisables en 1970:	783.500 ha
Surface agricole utile théorique 1970:	1.775.944 ha
Terres inaptes à l'agriculture 1970:	525.400 ha
Superficie maximum des terres de culture en 1970 :	1.250.544 ha
Terres récupérables pour l'agriculture:	134.823 ha
Surface maximum des terres de culture à long terme :	1.385.367 ha ⁽¹⁴⁾ .

Cette superficie fait que le Rwanda soit classé parmi les plus petits pays d'Afrique et par surcroît l'un des plus densément peuplés (environ 183 hab./km²).

Par ailleurs, nul n'ignore que plus de 95% de la population rwandaise vit essentiellement de l'agriculture pour laquelle on ne dispose que de 1.385.367 ha. On ne peut convertir en terres arables que seulement 134.823 ha y compris certains marais et la réserve de chasse de Mutara, si bien que même à long terme la superficie totale maximale disponible pour l'agriculture approche 1.385.367 ha.

La forte densité de la population et la croissance démographique rapide font que la majeure partie des terres soit déjà occupée.

Très récemment, en 1970, il y avait environ 743.000 E.A.F. (Exploitations Agricoles Familiales). Avec une superficie moyenne de 1,1 ha, chaque E.A.F. devrait faire vivre 4,46 personnes.

Le Gouvernement Rwandais estime que chaque année 40.000 nouvelles familles désireront créer des E.A.F. sur les terres disponibles restantes. Or, si l'on veut suivre le rythme de l'accroissement rapide de la population, il faudra créer environ un million de nouvelles E.A.F. d'ici l'an 2000, ce qui va, bien entendu en dehors des possibilités du Rwanda.

.../...

(14) DELEPIERRE et PREFOL, Disponibilité et utilisation des terres au Rwanda. Situation actuelle et perspectives, p. 123.

On voit donc que dans l'avenir l'étendue des E.A.F. diminuera sensiblement à cause de l'énorme taux de croissance démographique, même si toutes les terres qu'il serait possible de cultiver devenaient disponibles.

Quelle serait alors la répartition des terres dans l'avenir?

Dans l'hypothèse de 4,46 personnes par E.A.F. et du maintien des taux actuels de fécondité (237‰), la totalité des terres arables serait occupée d'ici le début des années 1990.

Il ne serait donc pas étonnant qu'en l'an 2000, la surface moyenne d'une E.A.F. tombe à 0,70 ha, et à 0,52 ha dans la décennie suivante. La surface moyenne d'une E.A.F. serait donc environ la moitié de celle d'aujourd'hui (1,1 ha).

Si la fécondité tombait à une moyenne de 4 enfants par femme en l'an 2000, toutes les terres disponibles seraient occupées d'ici l'an 1997. La surface moyenne d'une E.A.F. serait de 0,82 ha en l'an 2000, pour atteindre 0,70 ha dans la décennie suivante.

Dans le cas où la fécondité tombait à une moyenne de 3 enfants voire même de 2 enfants par femme (niveau de remplacement) en l'an 2000, la surface moyenne d'une E.A.F. diminuerait passant de 0,88 ha en l'an 2000 et à 0,81 ha au cours de la décennie suivante.

Ces hypothèses montrent, de façon grossière certes, combien le maintien de la croissance démographique rapide compliquera gravement le problème qui se pose déjà, celui de la pénurie des terres et de leur qualité au Rwanda.

Il va sans dire que cette croissance démographique aura des répercussions sur les autres secteurs de la vie nationale.

Nous venons de dégager, à titre exemplatif, l'impact des caractéristiques de la population rwandaise sur le cas de la disponibilité des terres au Rwanda.

Ce seul exemple suffit pour montrer que le maintien de la croissance démographique rapide que connaît le Rwanda actuellement influera négativement sur les secteurs nationaux tant sociaux qu'économiques de notre pays.

C'est pourquoi une solution au problème démographique rwandais s'avère urgente et, il faut le dire, tout retard dans la mise sur pied d'une solution pourra entraîner des conséquences graves.

.../...

1.1.5. Conséquences d'une décision tardive de la réduction
de la fécondité au Rwanda

Tout retard en ce qui concerne la mise en oeuvre d'une politique visant à ralentir le taux rapide de croissance démographique peut entraîner des coûts considérables au niveau des investissements démographiques.

Si, grâce aux programmes de développement socio-économique et aux programmes de population, on peut baisser le taux de fécondité à 2 enfants par femme en 30 ans, les conséquences démographiques⁽¹⁵⁾ d'un retard dans cette réduction peuvent être énormes.

Si donc le déclin de la fécondité commence dès 1982, la population sera de 8,8 millions en l'an 2002 et d'environ 11 millions en l'an 2027. L'effectif de la population finira par se stabiliser autour de 12 millions.

Si la baisse de la fécondité commence en 1987, la population sera de 9,4 millions en l'an 2002 et de 13 millions en l'an 2027, et n'arrêtera pas d'augmenter avant d'avoir dépassé 14 millions.

A supposer enfin que le déclin de la fécondité commence en 1992, la population sera de 10.000.000 en l'an 2002 et de 15 millions environ en l'an 2027, et continuera d'augmenter jusqu'à ce qu'elle dépasse 17 millions.

Un retard de 10 ans seulement signifiera une différence d'environ 6 millions de personnes, soit presque une fois et demie la population totale du Rwanda en 1978.

Nous venons de prendre connaissance de la dynamique de la population rwandaise qui se caractérise par un taux de natalité très élevé (54‰), un taux de mortalité en baisse (22‰ en 1970, 17‰ en 1978, ceci à cause de l'amélioration des services de santé) et un grand pourcentage d'individus inactifs.

Les projections démographiques selon différentes hypothèses de fécondité et de mortalité nous ont permis de nous rendre grossièrement compte de l'ampleur du problème suscité par la croissance rapide de la population et l'incidence de celle-ci sur les objectifs nationaux.

.../...

(15) Les projections démographiques ici employées ont été empruntées au GROUP RAPID que nous avons déjà cité. Nous ne pouvons pas garantir de leur fiabilité d'autant plus que ces chercheurs ont étendu leurs projections au-delà de l'an 2000. Ce qui nous semble quand même problématique vu la longueur de la période considérée.

Il est donc plus que temps, si l'on veut encore sauver ce qui est sauvable, de chercher des solutions pouvant faire face à cette situation. Un retard quelconque dans la mise sur pied de solutions adéquates nous entraînera fatalement dans une situation difficile voire même impossible à maîtriser.

1.2. CONCEPT DE PLANNING FAMILIAL

1.2.1. Qu'est-ce que le planning familial?

Nous lisons sous la plume de H. GERARD et de G. WUNSCH que le planning familial a pour but primordial de "rendre la procréation consciente et voulue; il vise à amener les couples, non pas nécessairement à avoir moins ou plus d'enfants, mais à procréer selon un projet préétabli en toute liberté par eux en ce qui concerne le nombre d'enfants et le moment de leur naissance."(16).

On se gardera dès lors de confondre une politique de planning familial et une politique antinataliste dont l'objectif est de réduire la natalité d'une population donnée afin d'en freiner la croissance.

Si les deux politiques ont en commun les moyens à mettre en oeuvre, elles se distinguent néanmoins par les objectifs poursuivis. Une politique de planning familial reconnaît la nécessité pour un pays d'avoir une population jeune, capable de garantir l'avenir du pays.

Toutefois, cette jeunesse doit être saine, forte, physiquement et mentalement équilibrée. Ce qui serait illusoire en cas de croissance incontrôlée de la population.

Le planning familial vise donc l'équilibre entre la qualité et la quantité de la famille et, partant de la population. Contrairement à une politique antinataliste qui a une vision matérialiste de la femme et de l'enfant, le planning familial donne une signification à la famille et favorise surtout le sens de la parenté responsable entendue comme une attitude de la vie à la fonction de reproduction ainsi que des responsabilités qu'elle implique.

Enfin, bien que le planning familial signifie souvent contraception, il désigne également l'aide aux couples qui n'ont pas eu la chance d'avoir des enfants. Ce qui n'entre pas dans le cadre d'une politique antinataliste.

.../...

(16) H. GERARD et G. WUNSCH, Comprendre la démographie, p. 153.

Après avoir levé la confusion qui plane souvent sur une politique anti-nataliste et sur celle de planning familial, nous pouvons, enfin, adopter la définition qu'un groupe d'experts de l'O.M.S. donne du planning familial.

"Le planning familial est une certaine manière de penser et de vivre adoptée volontairement par les individus et les couples, sur base de connaissance, d'attitude et de décision prise en connaissance de cause, afin de promouvoir la santé et le bien-être du groupe familial et de contribuer ainsi au développement du pays."(17)

Malgré son caractère simpliste, cette définition englobe différents aspects du planning familial que nous devons désormais comprendre comme une philosophie, une libération de l'homme, un humanisme et enfin comme un adjuvant utile pour l'amélioration de la santé maternelle et infantile. Employons-nous à expliciter davantage ces différents aspects du planning familial.

i) Le planning familial, une philosophie de la procréation et de la vie
En plus de son aspect technologique, le planning familial est surtout à comprendre comme une politique de régulation des naissances qui demande à l'homme de contrôler rationnellement sa procréation. Illustrons notre propos avec ce raisonnement emprunté à Madame G. NYIRASAFARI HABIMANA.

"Si la procréation est une fonction naturelle de l'homme et que tous les actes de l'homme normal doivent être contrôlés par la raison, il est normal que la procréation soit aussi contrôlée par la raison et non par le hasard puisque toute anarchie dans la procréation entraîne à coup sûr une perturbation pour l'homme et un déséquilibre socio-économique."(18)

Le planning familial est donc une philosophie du comportement, une manière de vivre et de s'organiser pour assurer à sa famille un équilibre et un bien-être. Pour cela, les parents doivent non seulement faire montre de maturité et de maîtrise de soi caractéristiques essentielles de la parenté responsable et des responsabilités qu'elle implique, mais aussi transcender les préjugés et le fatalisme qui placent la naissance d'un enfant dans le hasard ou dans la volonté implacable de Dieu.

.../...

(17) NATIONS UNIES, Causes et conséquences de l'évolution démographique. Nouveau compendium des conclusions relatives à l'interaction des facteurs économiques et sociaux, p.668.

(18) G. NYIRASAFARI HABIMANA, La démographie au Rwanda, in Documents de la Semaine d'Etude socio-religieuse au Rwanda, p.76.

L'aspect philosophique du planning familial a été souligné avec bonheur par le Dr. A. UWIMANA en ces termes:

"Le planning familial paraît comme une manière de vivre, une discipline qui permet à l'homme de penser à sa vie, de maîtriser son comportement et sa condition. C'est une philosophie de procréation tendant à amener chaque individu à raisonner sur la manière de concevoir et d'organiser sa famille en fonction des besoins et droits de chacun de ses membres afin d'y faire régner le bien-être."(19)

ii) Le planning familial comme une libération de l'homme et un humanisme

Le planning familial est aussi à comprendre comme un droit inaliénable de l'homme de décider de la taille de sa famille.

Soulignons l'adhésion des Nations Unies à cette idée en rapportant avec le Dr. A. SERUFULIRA(20) que:

- En 1968, la Conférence des Nations Unies sur les droits de l'homme, à Téhéran, a inclus la planification familiale parmi les droits fondamentaux de l'homme;
- En 1974, à Bucarest, à la Conférence mondiale de la population, les Nations du monde se sont toutes convenues que "tous les couples et tous les êtres ont le droit fondamental de décider en toute liberté et en toute responsabilité du nombre et de l'espacement de leurs enfants et d'avoir les informations, l'éducation et les moyens de le faire";
- La Résolution WHA 21.43 de l'O.M.S. dit ce qui suit à propos du planning familial:

"Toute famille doit avoir la possibilité d'obtenir des éclaircissements et des avis sur les questions relatives au planning familial, notamment sur la fécondité et la stérilité."

Sur ce plan, le planning familial aide l'homme à avoir une autre vision du monde qui lui permet de sortir de la résignation dans laquelle il a toujours vécu en matière de procréation car il est maintenant libéré de tout sentiment fataliste et des préjugés qui constituaient auparavant une barrière à son plein épanouissement.

.../...

(19) A. UWIMANA, Le Concept de planification familiale, in Compte-rendu du Séminaire Interafricain sur le Protection Maternelle et Infantile et la Planification Familiale, p. 37.

(20) A. SERUFULIRA, Croissance et Démographie: Aspect médical du problème, in Dialogue n° 72, p. 107.

Par ailleurs, l'on ne peut se permettre d'être insensible aux conditions déplorables dans lesquelles vivent des milliers de femmes qui doivent lutter pour la survie de leur nombreuse progéniture. En libérant les femmes de ce lourd fardeau et des conséquences malheureuses de nombreuses grossesses consécutives et des allaitements continuels, le planning familial libère la femme de l'angoisse et de la frustration dues aux grosses trop rapprochées et répétées ainsi qu'à des lactations continuelles épuisant un organisme déjà mal nourri et entraînant par voie de conséquence un vieillissement précoce et une résistance précaire aux maladies.

iii) Le planning familial comme moyen d'amélioration de la santé maternelle et infantile

La multiplicité des tâches qui reviennent à la femme rwandaise exige d'elle, évidence pour tout le monde, une excellente santé. Et, diverses études ont apporté la preuve que l'état de santé d'une femme est en rapport avec le nombre, la chronologie et l'espacement des naissances, que cet état de santé soit apprécié d'après l'allure des courbes de morbidité ou de mortalité, ou qu'on la définisse de façon plus positive comme un état de complet bien-être physique, mental et social, et non pas seulement comme l'absence de maladies ou d'infirmités.

Aussi, le planning familial épargne aux mamans de nombreux dangers liés aux grossesses nombreuses et rapprochées et aux lactations continuelles. Les spécialistes ont prouvé à cet effet que le taux de mortalité maternelle augmente avec l'âge de la femme et la courte durée d'intervalles entre les naissances. Il est établi à ce sujet que les femmes qui conçoivent entre la 30^e et la 40^e année courent un plus grand risque de mourir au cours de la grossesse ou de l'accouchement.

Par ailleurs, les médecins s'accordent pour affirmer qu'un grand nombre de grossesses rapprochées prédisposent soit à des complications obstétricales (rupture utérine, accidents placentaires, hémorragies...), soit à des maladies comme le diabète, le cancer du col utérin, l'hypertension, la malnutrition, etc.

Dans le même ordre d'idées CHEN et COBB, rapportés par J.A. HEADY et M.A. HEASMAN(21), citent à ce propos deux études caractéristiques. L'une montre l'existence d'un rapport linéaire direct entre la fréquence des ulcères de l'estomac chez un groupe d'employés du sexe masculin, et le nombre de leurs enfants.

... ..

(21) J.A. HEADY and A.M. HEASMAN, General Register Office Studies on Medical and Population Subjects. Social and Biological Factors in Infant Mortality. N° 15.

Une autre étude portant sur des femmes a montré une relation positive entre une nombreuse progéniture et l'arthrite rhumatoïdale.

De leur côté, E.H. HARE et G.K. SHAW ont étudié 55 familles britanniques, en les classant d'après le nombre d'enfants de moins de 16 ans. Ils ont constaté que "la santé physique et mentale des parents était de moins en moins bonne à mesure que la famille grandissait, la mère étant plus affectée que le père."(22)

Toutes ces études montrent bien que les parents ont aussi leur tribut à payer à la dimension de la famille. En planifiant leurs familles, les couples écartent bon nombre de dangers sus-évoqués.

Sur un autre front, nous ne devons pas perdre de vue que dans sa recherche du bien-être familial, le planning familial vole aussi au secours des couples défavorisés par la stérilité. En effet, l'un des buts du planning familial est de chercher les causes de la stérilité dans un pays où le statut de la femme dépend de sa fécondité. Malheureusement beaucoup de gens n'ont pas encore compris cet aspect du planning familial. Il semblerait, en effet, qu'au Rwanda un petit pourcentage d'individus stériles fréquentent un hôpital pour en connaître les raisons.

Enfin, il est unanimement admis que la taille de la famille et les grossesses nombreuses peuvent avoir des incidences diverses, mais graves sur le bien-être des enfants: malnutrition et, en général, morbidité suffisamment graves déjà pour accroître la mortalité chez les jeunes enfants; croissance retardée et développement intellectuel insuffisant.

De même, la promiscuité dans laquelle sont obligés de vivre les enfants, souvent entassés dans une même chambre et couchés l'un à côté de l'autre peut avoir des répercussions graves sur leur santé. D'aucuns pourront nous rétorquer que cette situation ne peut se retrouver que dans les familles démunies matériellement et que les familles aisées sont à l'abri.

Objectons énergiquement avec Madame G. NYIRASAPALI HABIMANA que :

"Même dans des familles nombreuses où le problème économique ne se pose pas, l'enfant a aussi besoin d'une attention particulière, d'une affection et d'une tendresse continue de la part des parents et de son entourage.

.../...

(22) E.H. HARE and G.K. SHAW, "A Study in Family Health: I. Health in Relation to Family Size", p. 464.
(version française).

Or, dans les familles nombreuses souvent les parents n'ont pas suffisamment de temps pour s'occuper de chaque enfant en particulier et l'on constate par exemple, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural que dans les familles où plusieurs enfants sont encore en bas âge, les pères ont tendance à passer les soirées à l'extérieur et rentrent trop tard pour éviter le brouhaha des enfants."(23)

Concluons ce point en soulignant la nécessité de l'intégration des services de planning familial dans les secteurs des services de santé. D'aucuns ont, en effet, soutenu que l'efficacité des programmes de planning familial serait probablement augmentée si on les combinait avec des services médico-sanitaires au profit de la mère et de l'enfant. Les raisons avancées pour justifier cette opinion peuvent se ramener à celles-ci:

- En premier lieu, cette intégration permettrait de maintenir le contact avec le secteur le plus fécond de la population et d'agir sur la population *féminine* à un moment où elle est très réceptive aux questions du planning familial, c'est-à-dire dans la période suivant la parturition;
- En second lieu, l'adoption du planning familial semble être étroitement liée à la réduction de la mortalité foetale, infantile et enfantine qu'entraîne l'amélioration des soins médicaux-sanitaires prodigués aux mères et aux enfants;
- En troisième lieu, le personnel et les moyens matériels que nécessite le planning familial sont semblables à ceux que requièrent les services des soins à la mère et à l'enfant de sorte qu'il est plus commode pour une femme enceinte ayant des enfants de se rendre à une seule consultation où elle reçoit à la fois des soins médicaux et des conseils de planning familial;
- Enfin, pour des raisons d'ordre pratique et psychologique, J.P. ROBATELLI et collaborateurs avait, eux-aussi, entrevu la nécessité de cette intégration du planning familial dans les services de santé. Écoutons-les.

"Il est certain que les programmes de propagande massive pour la planification familiale sans soutien ni infrastructure médicale, sont souvent à long terme des échecs. En outre, dans les pays à forte fécondité, où une famille doit être nombreuse pour avoir l'estime du voisin, une campagne de planification familiale isolée du concept général de la santé serait vouée à l'échec: les femmes ne verraient que l'aspect limitation des naissances et n'associeraient pas la planification familiale aux autres services de santé.

.../...

(23) G. NYIRASAFALI HABIMANA, op. cit., p. 77.

Ainsi (...) il faudrait intégrer dans un premier temps les conseils en planification de la famille aux autres activités des Centres de P.H.I., aux consultations gynécologiques, aux activités de maternité."(24)

1.2.2. Le planning familial, solution à notre problème démographique?

La définition du planning familial à laquelle nous venons de nous employer dans les pages précédentes nous a permis de souligner, de façon implicite peut-être ses avantages et, partant sa nécessité.

Dans les pages qui suivent, nous allons essayer de voir si le planning familial peut constituer une solution à notre problème démographique.

Le Rwanda est confronté, nous ne saurons insister assez, à un énorme problème de croissance de la population alors que ses potentialités de croissance économique ne donnent pas beaucoup d'illusions (le déséquilibre entre le P.N.B. et le chiffre de la population est en effet flagrant et le taux de dépendance élevé ne peut être que générateur d'une augmentation de la demande dans tous les secteurs de la vie nationale). Devant une situation aussi alarmante, il paraît contraire au bon sens de rester les bras croisés. La recherche d'une solution s'impose.

Au débat population-ressources, et devant la nécessité d'assurer la subsistance à une population toujours croissante, plusieurs solutions ont été proposées. Tout compte fait ces solutions peuvent se ramener à celles-ci:

- 1^a Solution économique (augmentation de la production);
- 2^a Solutions démographiques (accroissement de la mortalité, émigration et prévention des naissances).

Discutons de la pertinence de chacune de ces solutions.

1^a Solution économique

Par solution économique, nous entendons les mesures qui tentent de répondre à la croissance de la population en accroissant les ressources. A ce sujet, le titre de la première publication de l'ONAPO qui doit concrétiser toute la politique du Rwanda en matière démographique est révélateur "Twiyongere twongera umusaruro" (Augmentons-nous en augmentant la production). Cependant, à notre connaissance, les potentialités de croissance de la production rwandaise ne sont pas énormes.

.../...

(24) J.P. ROBATEL et al., Les problèmes de la population au Burundi. Résultats d'une enquête sur les motivations démographiques des Burundikazi, p. 150.

Par ailleurs, les quelques efforts fournis pour l'augmentation de la production sont directement anéantis par la forte croissance de la population. Selon certains économistes, la solution économique ne serait efficace que si l'on arrivait à atteindre, par exemple, pour une population caractérisée par un taux d'accroissement annuel de 3,7%, cas du Rwanda, un investissement de 21% du revenu national. Et, malgré cet effort de titan, le niveau de vie n'augmenterait que de 3% seulement. Il va sans dire que pratiquement aucun pays sous-développé ne peut soutenir un tel rythme d'investissement étant donné la fragilité des économies et la loi de la jungle qui présidera pour longtemps aux échanges entre pays riches et pays pauvres.

En outre, tout en souscrivant au fait que le pays devrait mobiliser toutes ses forces pour l'augmentation de la production afin de pouvoir répondre aux besoins croissants d'une population en croissance rapide, nous ne devons pas perdre de vue, à la suite d'un groupe d'experts des Nations Unies le fait que:

"Même s'il était possible d'augmenter la productivité d'une façon considérable, ceci ne constituerait pas en soi-même une solution à long terme, parce que les besoins d'une population qui s'accroît à un rythme constant et rapide rattraperaient les gains de productivité réalisés jusqu'au point où l'accroissement de la productivité ralentirait et ne pourrait avancer davantage."(25)

Les défenseurs de la seule solution économique semblent vouloir méconnaître, à dessein ou par erreur, le fait que les potentialités de croissance économique du Rwanda ne laissent pas beaucoup d'illusions. Nous pouvons nous demander à présent sur quoi ils fondent leurs espoirs ceux-là même qui, se réfugiant derrière une phraséologie économique rassurante, éprouvent toute la peine du monde à nous montrer précisément ce que nous devons faire pour ajuster notre production à la croissance démographique de notre pays.

2° Solutions démographiques

Les solutions démographiques sont celles qui agissent sur les composantes du mouvement de la population, c'est-à-dire sur la mobilité spatiale, la mortalité et la natalité.

En d'autres mots, les solutions démographiques se proposent, pour ralentir la croissance démographique, ou d'augmenter les sorties de la population (favoriser l'émigration et la mortalité) ou alors diminuer les entrées (arrêter les immigrations et déployer une action sur la natalité). Chacun des termes de cette alternative mérite une attention particulière.

.../...

(25) NATIONS UNIES, Rwanda, rapport de mission sur l'évolution des besoins d'aide en matière de population, p. 36.

i) La mobilité spatiale

L'absence de données fiables sur le mouvement migratoire nous a autorisé de considérer comme nul notre solde migratoire avec l'extérieur. Cependant, une réalité est quand même là, la population rwandaise a enregistré des émigrations au cours de son histoire. Il paraîtrait qu'entre 1936 et 1970, le nombre d'émigrants rwandais vers les pays limitrophes s'élèverait à 2.000.000 d'âmes. Ces émigrations ont sans nul doute dégrossi le chiffre de la population rwandaise.

Certains pensent que même aujourd'hui, l'émigration (elle est sérieusement envisagée vers la Tanzanie) peut constituer une solution au problème démographique rwandais. Cependant, il semble aujourd'hui que loin de constituer une solution durable, l'émigration ne ferait que transférer le problème démographique à l'échelon continental.

Par ailleurs, nous ne devons pas perdre de vue que les difficultés inhérentes à une politique d'émigration sont quelquefois insurmontables.

Une politique d'émigration suppose un choix judicieux du pays de destination. Ce choix doit être guidé par le bien-être futur des émigrants. Ici des éléments politiques (entente politique durable excédant la fragilité des régimes politiques), économiques (qualifications ou spécialités faisant défaut dans la main-d'oeuvre du pays d'accueil) et socio-culturels (ressemblances dans les habitudes, us et coutumes facilitant l'intégration et l'adaptation des émigrés) entreront en jeu.

Il faut aussi et surtout que le pays d'accueil ait réellement besoin de ce surplus de population et puisse surtout en accepter les conséquences.

A ce propos M. MUKAMANZI affirme que:

"Dans deux populations ouvertes l'une à l'autre mais fermées au reste du monde, quand on limitait la croissance de l'une par l'émigration, on l'accroissait d'autant dans l'autre. Et les autres conséquences étaient inverses dans les deux populations. Par exemple, lorsque l'émigration diminue la natalité de l'une, elle l'augmente dans l'autre. toutes choses égales d'ailleurs (...)"(26)

C'est la raison pour laquelle les pays d'accueil ont des exigences de quotas d'âge, de sexe, de profession etc.

.../...

(26) M. MUKAMANZI, Politique d'émigration et croissance démographique au Rwanda, p. 148.

En outre, tout en soulignant que l'émigration est fort coûteuse, elle suppose aussi au préalable que les nationaux soient prêts à quitter leur pays définitivement et ceci au moment voulu par les décideurs.

Or, il a été constaté que la plupart des émigrés réintégraient pour des raisons diverses leur sol natal. L'exemple récent des émigrants rwandais qui vivaient en Uganda et qui sont revenus au pays après un long séjour à l'étranger est fort significatif.

A notre humble avis, les difficultés inhérentes à la réalisation d'une politique d'émigration et ses retombées prévisibles ne nous permettent pas du moins à l'heure actuelle de l'envisager comme solution sérieuse au problème démographique rwandais.

Les défenseurs de cette solution ne devraient pas fermer les yeux à ces difficultés insurmontables d'ailleurs par le Rwanda. Le moins qu'on puisse dire est que même envisagée, sa réussite dépend de plusieurs facteurs.

En effet, comme l'affirme M. MUKAMANZI:

"Le succès d'une politique d'émigration dépend des facteurs politiques, sociaux et administratifs: la volonté de la population à émigrer ou à admettre les immigrants et l'équilibre des forces économiques et politiques dans les pays de départ et d'arrivée pour la période de réalisation du programme."(27)

ii) La mortalité

L'augmentation de la mortalité ne saurait être envisagée comme solution au problème démographique rwandais. La mortalité doit être combattue sur tous les fronts. Au contraire, il semble possible qu'au Rwanda sa baisse puisse être précurseur de celle de la fécondité. Dans la mesure où les couples constatent que la probabilité de survie de leurs enfants jusqu'aux âges adultes est élevée, ils accepteront plus facilement de réduire leur nombre. Ainsi l'on n'entendrait plus dire "puisque tant d'enfants doivent mourir jeunes, si nous pouvions en avoir le plus possible".

En procédant ainsi par élimination, il devient clair qu'une action sur la natalité reste potentiellement la plus efficace pour influencer durablement la croissance de la population rwandaise. Cette action rentre fort heureusement dans la stratégie générale du planning familial.

En ce qui concerne le Rwanda, il s'agirait de diminuer la natalité afin de réduire la croissance démographique. Or, la natalité est surtout fonction de la nuptialité et de la fécondité. La réduire consiste à jouer sur l'intensité et le calendrier des deux composantes.

.../...

(27) M. MUKAMANZI, op. cit., p. 149.

Pour la nuptialité, cela revient à modifier l'intensité du mariage (union où l'enfant est socialement attendu). En effet, si le mariage est un préalable à la procréation, il faudrait le reculer le plus possible, surtout que c'est aux âges jeunes que les femmes sont les plus fécondes, c'est-à-dire entre 20 et 35 ans.

Cependant, l'âge au mariage est déjà assez élevé au Rwanda par rapport à la plupart des sociétés africaines où la femme se marie dès la puberté (au Rwanda, âge légal de 18 ans, et âge moyen au mariage 21,1 ans pour les femmes, 24,4 ans pour les hommes). Une action là-dessus exigerait de l'augmenter davantage. Mais, les pressions légales n'étant pas efficaces en cette matière, il faut surtout penser à pouvoir occuper les jeunes jusqu'à l'âge légal du mariage, notamment par le canal de l'enseignement.

Pour la fécondité, l'action sur le calendrier consiste à modifier l'âge moyen à la maternité et l'intervalle intergénéral; l'action sur l'intensité tend à diminuer le nombre moyen d'enfants à la fin de la période de reproduction. Les mesures de la fécondité concernent l'espacement des naissances pour le cas du Rwanda.

Dans le cadre de santé de la mère et de l'enfant le Gouvernement Rwandais est décidé à sensibiliser la population en ce qui concerne l'espacement des naissances qui part du droit sacré des parents à décider librement de la dimension de leur famille notamment dans le cadre du planning familial. Des effets de cette politique résultera une baisse du nombre moyen d'enfants par femme. En effet, dans la mesure où il y aurait un désir latent pour espacer les naissances, mais que les couples seraient sous informés sur la manière de s'y prendre, une politique de planning familial aurait beaucoup d'effets sur la baisse de la fécondité et partant sur la croissance démographique.

Nous venons de dégager la pertinence d'un programme de planning familial au Rwanda. Nous devons cependant reconnaître que les chances de réussite d'un tel programme seront hypothéquées tant que la situation socio-économique n'aura pas connu une évolution suffisante pour atténuer l'emprise des institutions locales et familiales sur l'individu et pour amener celui-ci à se rendre compte qu'il a intérêt à fonder une petite famille plutôt qu'une famille nombreuse. Ceci revient en fait à souligner la nécessité d'une action concertée qui viserait à intégrer le planning familial dans un plan de développement socio-économique.

.../...

Car comme le dit A. UWIMANA:

"Ni "la solution économique" ni "la Planification Familiale" une fois appliquées séparément ne constituent une solution efficace. Le remède miracle du problème démographique réside dans la combinaison des deux solutions par l'adoption d'un programme de planification familiale intégré dans le plan global de développement socio-économique."(28)

1.2.3. La tradition rwandaise et le planning familial

Dans une société en mutation où l'idée du planning familial fait allègrement son chemin et où les méthodes de contraception dites "modernes" prennent de plus en plus d'ampleur, il est intéressant de se demander si la société rwandaise traditionnelle ne connaissait pas de moyens pour l'espace des naissances.

Bien que certains auteurs, comme E. GASARABWE semblent affirmer que le Rwandais ancien ne s'est pas du tout opérationnellement préoccupé par la régulation des naissances (exception faite de l'abstinence volontaire des rapports sexuels), nous lisons, en effet, sous la plume de cet auteur;

"Hier comme aujourd'hui, la régulation des naissances n'entre dans les préoccupations du Rwandais que sous l'expression d'un fantasme (...) la mère de famille nombreuse, fatiguée par des maternités trop rapprochées, exprime le désir d'arrêter les naissances plus qu'elle ne s'oppose de manière positive(...)"(29);

une analyse rétrospective de certaines pratiques rwandaises traditionnelles nous autorise à répondre à cette question par l'affirmative. En effet, dans la société rwandaise traditionnelle, la prolongation de l'intervalle intergénéral dans une famille pouvait être obtenue soit par l'allaitement maternel prolongé, soit par l'abstinence périodique des rapports sexuels liée ou non à certains tabous et interdits ou alors occasionnée par l'absence prolongée de l'homme de son foyer, soit par la polygamie. Voyons cela de plus près.

a. L'allaitement maternel prolongé

Avant l'introduction des techniques modernes pour nourrir le bébé (le bibéron), la femme rwandaise traditionnelle nourrissait son bébé uniquement en lui donnant le sein à la demande. Ce qui était d'ailleurs heureux pour l'enfant car, nous dit-on, le lait maternel constitue la nourriture la plus complète pour le nourrisson.

.../...

(28) A. UWIMANA, op. cit., p. 34.

(29) E. GASARABWE, Le geste rwanda, p. 172.

Sans nous perdre dans les détails sur le mécanisme même de la lactogénèse, rappelons seulement que l'allaitement au sein est suivi d'une aménorrhée, dite "aménorrhée de lactation" dont la durée varie selon que la maman donne le sein à la demande ou bien qu'elle donne un allaitement mixte. Il semble en effet exister une corrélation positive entre la durée de l'aménorrhée de lactation et le mode d'allaitement pratiqué.

La durée de l'aménorrhée serait plus longue chez les mamans qui donnent le sein à la demande que chez celles qui pratiquent l'allaitement mixte.

Le Dr. M. KAGERUKA(30) rapporte à cet effet trois études qui en apportent la preuve:

- R.G. POTTER, qui a fait son étude prospective sur 1.301 femmes dans onze villages de PUNJAB a essayé d'enregistrer la reprise de la menstruation chez les femmes dont le nouveau-né a survécu 13 mois ou plus. La durée de l'aménorrhée était de onze mois.
- A. HUBERT et R. ULM ont fait une étude sur 2000 femmes éthiopiennes qui ont allaité pendant au moins un an. La durée médiane de l'aménorrhée était de 13 mois.
- Il y a également les travaux qui ont été effectués par S. FEINLEJB et MACMAHON, sous forme d'enquête sur les femmes nord-américaines sans allaitement; on notait un groupe de 1712 femmes qui n'ont pas allaité du tout et 100 femmes qui ont allaité moins de trente jours. La durée de l'aménorrhée se situe entre 1 et 2 mois.

Toutes ces études constituent une preuve que l'ovaire reprend ses activités plus tôt chez les femmes qui pratiquent l'allaitement mixte que chez celles qui donnent le sein à la demande. Et comme toutes les femmes rwandaises traditionnelles donnaient le sein à la demande, il est aisé de comprendre que ce fait ait contribué à l'espacement des naissances dans les familles.

b. L'abstinence périodique volontaire liée ou non aux tabous et interdits
Actuellement encore proposé comme moyen d'espacement des naissances,
l'abstinence périodique des rapports sexuels afin d'éviter une grossesse...
est loin d'être propre aux civilisations évoluées.

Dans la société rwandaise traditionnelle, l'abstinence périodique s'observait surtout pendant la période du post-partum. Le rwandais ancien était en effet conscient du fait qu'une nouvelle grossesse pouvait non seulement nuire à la santé et au développement harmonieux du nourrisson mais aussi conduire à un sevrage précoce avec toutes ses conséquences malheureuses (diarrhée, perte d'appétit, vomissement, malnutrition ...).

.../...

(30) M. KAGERUKA, La tradition et les méthodes contraceptives in Compte-rendu du Séminaire Interafricain sur la Protection Maternelle et Infantile et la Planification Familiale, p. 145.

Comme l'affirme le Dr. M. KAGERUKA :

"Bien qu'au Rwanda les parents reprennent les rapports sexuels quelques semaines après l'accouchement ..., on observait une diminution des rapports sexuels lorsque l'enfant était encore au sein, par crainte d'une nouvelle grossesse, celle-ci pouvant produire les effets néfastes à la mère et à l'enfant.

La nouvelle grossesse transformait le goût du lait maternel en le rendant désagréable, ce qui porte le nom "IBIHUNA".

C'est pourquoi la maman se sentait obligée de stopper l'allaitement au sein."(31)

C'est sans doute là l'un des aspects importants du planning familial que la société rwandaise traditionnelle a su prévaloir,

Par ailleurs, cette abstinence périodique était favorisée par certains tabous et interdits empêchant les rapports sexuels:

- Pendant la période des menstruations (ceci n'a rien de contraceptif);
- Durant la période après le décès d'un enfant au sein pour ne pas "gusamira mu mabi" (concevoir dans l'impureté);
- Pendant la période de deuil après la mort d'un membre de la famille (kwirabura);
- Pendant la période de deuil après la mort d'un roi (kwerera umwami).

Cette abstinence périodique était aussi favorisée par l'absence prolongée de l'homme de son foyer, absence due aux contraintes socio-économiques inhérentes à l'organisation de la société rwandaise traditionnelle.

Cela se produisait surtout, comme nous le font remarquer un groupe de chercheurs de l'ONAPO(32), lorsque l'homme était contraint de quitter sa famille pour:

- Aller au front (kujya ku rugamba);
- Approvisionner la famille (guhaha) pendant les périodes de famines;
- Faire les travaux forcés (uburetwa), etc.

Il va sans dire que pour le bonheur de son mari la fidélité était de rigueur chez la femme pendant cette longue absence.

.../...

(31) M. KAGERUKA, op. cit., p. 148

(32) ONAPO, Uburyo bwakoreshwaga n'abanyarwanda kera mu kwilinda kubyara indahakana (méthodes traditionnelles d'espacement des naissances), Stencilés.

c. La polygamie

D'une certaine manière, la polygamie a contribué à l'espacement des naissances dans la famille rwandaise traditionnelle. A cet égard, le Professeur P. MUSWAHILI nous fait remarquer que:

"Umugabo w'ingo nyinshi ntiyamugazaga umugore amutera kubyara indahekana. Iyo umwe yabaga yonsa, yajyaga mu rundi rugo. Bityo imbyaro zikaba nke k'umugore umwe (...)"(33) (n.t.)

Cela se comprend aisément parce qu'il s'agissait pour le mari polygame de s'abstenir des relations sexuelles avec la femme qui allaite.

Enfin, dans la société rwandaise traditionnelle, les auteurs signalent une foule de rites et pratiques plus ou moins entachés de magie (exemple "le tunnel du planning familial"), des brevages et des plantes (on dit que certains jus "décrochent des oeufs non moulés", autrement dit, provoquent des micro-avortements) etc. Mais si de telles pratiques rendent compte d'un souci, d'une attitude, d'un comportement, la question de leur efficacité se pose dans toute son entièreté.

L'existence des méthodes scientifiquement défendables et des raisons (la santé de la mère et de l'enfant) qui ont poussé le compatriote de Gihanga à l'espacement des naissances rend bien compte du fait que le désir d'espacer les naissances n'est pas du tout nouveau dans la société rwandaise. Malgré que ce soit "Dieu qui donne les enfants", cela n'a pas pu empêcher que ce désir, par ailleurs tacite, se réalise d'une façon ou d'une autre par les moyens que nous avons décrits plus haut.

Aujourd'hui, avec l'évolution de la science, l'homme a mis au point bon nombre de méthodes adéquates pour éviter une naissance. Le caractère nouveau de ces méthodes n'a pas manqué de faire soulever une levée de boucliers de la part de certaines institutions qui, au nom d'une "morale universelle", peut entraver sérieusement la réalisation de ce désir.

.../...

(33) P. MUSWAHILI, Kugabanya imbyaro. Kutabyaragura.

(réduire les naissances. Espacer les naissances)

Conférence donnée à Gisagara et à Mbazi en 1975.

(n.t.) "Un homme polygame ne nuisait pas à la santé de sa femme en l'amenant à mettre au monde des enfants qui se suivent et dont le premier ne peut pas porter le suivant au dos. Lorsque l'une (de ses femmes) allaitait, il allait chez l'autre (qui n'allaitait pas). Ainsi les naissances s'espacèrent chez une femme."

1.2.4. Les Religions implantées au Rwanda et le planning familial

L'abord de la question de savoir la position de certaines religions implantées au Rwanda face au planning familial requiert qu'on garde à l'esprit que ces religions ont des autorités suprêmes qui donnent des directives à suivre, et que ces directives doivent, du moins en principe, être suivies par les adeptes de ces religions partout où ils sont.

Ainsi par exemple pour l'Eglise Catholique, c'est le Pape qui prononce la position de l'Eglise face à tel ou tel problème. Les évêques dans leurs diocèses, en accord ou en désaccord avec le Pape, sont chargés de l'unification et de la défense des positions de l'Eglise d'où d'ailleurs leur rôle conformiste. Les prêtres, à leur niveau, reçoivent des directives de leurs évêques. Ils doivent s'y conformer et baser leurs approches pastorales là-dessus.

En raison de cette hiérarchie, on ne peut s'étonner que les positions des religions implantées au Rwanda n'aient rien de différent de celles déjà prises par les autorités suprêmes de ces différentes religions. Nous allons dans la suite dégager la position de chacune des trois principales religions qu'on trouve au Rwanda face au planning familial.

a. La position de la religion musulmane

La position de la doctrine islamique à l'égard du planning familial a depuis longtemps été flottante. En effet, les débats sont controversés autour de la question de savoir le véritable enseignement des textes coraniques et des autres sources autorisées de la théologie et de la jurisprudence islamiques au sujet de la régulation des naissances.

Après avoir fouillé tous les textes islamiques traitant de la régulation des naissances, M. SALLAB MADKOUR(34) a conclu à l'inexistence dans le Coran et dans le Hadith (tradition musulmane) des directives précises sur la régulation des naissances.

Ce manque de directives précises dans le Coran et dans le Hadith a invité au recours à l'Ijithad (exercice de la faculté de la raison).

C'est pourquoi les opinions seront divergentes à ce sujet.

A l'issue de toutes ces controverses on constate que la majorité des théologiens musulmans ont légitimé la régulation des naissances avec comme condition préalable le consentement de la femme.

.../...

(34) M. SALLAB MADKOUR, Wazrat - al - Islam ila tanzim al - nasl Cairo: Dar - al - nahdat al - Arabiya, 1965.

Les quelques musulmans rwandais ou Omanais que nous avons interrogés pour savoir si les méthodes modernes de planning familial n'entraient pas en conflit avec leurs convictions religieuses nous ont affirmé qu'à leur connaissance il n'y avait aucune fatwa (déclaration officielle) qui les en empêchait. "Chacun doit mettre au monde des enfants qu'il peut élever convenablement", nous a confié un vieux musulman.

A la question de savoir l'autorité qu'une fatwa peut avoir sur un musulman, les mêmes personnes interrogées nous ont affirmé que lorsqu'une fatwa interprète une question, cela signifie en général que l'opinion publique éclairée a déjà adopté cette interprétation.

Ainsi donc, pour une politique nationale de planning familial, la promulgation d'une fatwa réprouvant ou approuvant le planning familial est très importante voire même déterminante.

Aussi un gouvernement ou un groupe privé se heurteraient en milieu musulman, à de graves difficultés s'ils décidaient de lancer un programme de planning familial directement opposé à une fatwa condamnant catégoriquement la contraception.

b. La position des Eglises Protestantes

Bien qu'il soit difficile de considérer le groupe des confessions protestantes comme un ensemble homogène, on peut toutefois dégager une orientation globale se différenciant - nous le verrons - de la position catholique. Les Eglises Protestantes ont pris quant à elles une position beaucoup plus large, en particulier par la "Déclaration de la Conférence de Lambeth".

Néanmoins, elles réprouvent non seulement l'avortement provoqué, mais aussi toute pratique contraceptive inspirée par un sentiment d'égoïsme ou une recherche de la jouissance.

Par contre, elles autorisent ces pratiques si elles ont pour base des considérations morales élevées, comme la nécessité d'élever convenablement ses enfants, introduisant ainsi la notion de parenté responsable.

c. La position de l'Eglise Catholique

La position de l'Eglise Catholique à l'égard du planning familial a amené beaucoup de gens à penser que celle-ci ferme les yeux devant le problème fort angoissant de la croissance démographique et ses conséquences.

.../...

Cependant bon nombre de textes et de déclarations(35) montrent bien que l'Eglise Catholique se préoccupe beaucoup des problèmes suscités par la forte croissance démographique.

Par ailleurs, on remarquera que l'Eglise Catholique suit de près non seulement l'évolution de ce problème mais aussi celle des solutions qu'on envisage pour l'aborder, notamment le planning familial entendu comme "parenté responsable" dont elle admet le principe. C'est ainsi qu'avec un retard qui lui est tout-à-fait caractéristique, l'Eglise Catholique reconnaîtra dans l'Encyclique Pontificale "Populorum Progressio" que:

"C'est finalement aux parents de décider, en pleine connaissance de cause, du nombre de leurs enfants, en prenant leurs responsabilités devant Dieu, devant eux-mêmes, devant les enfants qu'ils ont déjà mis au monde et devant la communauté à laquelle il appartient, suivant les exigences de leur conscience instruite par la loi de Dieu, authentiquement interprétée et soutenue par la confiance en lui"(36).

Par la suite, l'Eglise exhortera même les autorités publiques à donner aux parents une information objective sur la façon de s'y prendre.

Dès lors, c'est le problème de la licéité des moyens à mettre en oeuvre pour l'exercice de cette "parenté responsable" qui va se poser.

A ce propos, la position de l'Eglise Catholique à l'égard du planning familial et de ses méthodes nous vient essentiellement du Pape PAUL VI avec son Encyclique "Humanae Vitae". Dans cette Encyclique, le Pape PAUL VI ne reconnaît comme moyens licites pour la régulation des naissances que les méthodes dites "naturelles" fondées sur l'observation du cycle féminin et supposant l'abstinence des rapports sexuels pendant les périodes fécondes. Mentionnons sans nous y attarder que ces méthodes sont très peu fiables (le Pape PAUL VI lui-même l'a reconnu en invitant les hommes de sciences de mettre au point des méthodes compatibles avec la morale catholique).

.../...

(35) Voir par exemple: - Evêques Rwandais, Lettre pastorale des Evêques du Rwanda. "Amour et vie". datant du 15.12.1980.

- VATICAN II, "Gaudium et Spes" (L'Eglise dans ce monde de ce temps) n° 42. Par. 2.

- JEAN PAUL II, Allocution aux Evêques Rwandais, in Dialogue n° 93. Juillet-Août 1982

(36) PAUL VI, in F. FUNGA, La Population Rwandaise (1962-1982) in Dialogue n° 92. pp. 85-86.

Les autres méthodes sont condamnées sans équivoque dans "Humanae Vitae". Les raisons que l'Eglise Catholique avance pour justifier sa position se ramènent à celles-ci:

empêcher la conception par des moyens "artificiels" revient à:

- Refuser de participer à l'oeuvre ~~créatrice de~~ Dieu;
- Dévaloriser les normes morales et à ouvrir les portes à l'infidélité;
- Manquer du respect à la femme.

Voilà très brièvement exposée la position de l'Eglise Catholique à l'égard du planning familial et des méthodes de contraception.

Tout en nous abstenant d'émettre un jugement sur la position de l'Eglise Catholique sur le problème qui nous concerne, il est très important de poser la question de savoir quel pourra être l'impact de cette position sur la réalisation d'un programme de planning familial au Rwanda.

En présentant le planning familial comme un des moyens efficaces pour l'amélioration de la santé maternelle et infantile, nous avons souligné, et cela pour maintes raisons, la nécessité d'intégrer les services de planning familial dans les centres médico-sanitaires. Or, comme nous le savons tous, une bonne majorité de ces centres sont dirigés et financés par des religieux catholiques liés par l'enseignement de l'Eglise en matière de planning familial. C'est ici que le problème risque de se compliquer.

Cette difficulté a d'ailleurs été exprimée par le journal PEOPLE pour ce qui concerne le Rwanda.

"The problems are not made any easier by the fact that over 60 per cent of rural health centers and dispensaries are run by missions which are catholic and so unlikely to provide willingly any family planning, except advices on the ovulation detection method which has a failure rate of 30-40 per cent in Rwanda conditions."(37) (n.t.).

.../...

(37) PEOPLE, Least developed Countries, vol.9. Number 2., p. 16.

(n.t.) "Les problèmes se compliquent par le fait que plus de 60% de centres de santé ruraux et de dispensaires sont dirigés par des missions dont la plupart sont catholiques et qui, selon toute vraisemblance, ne sont pas prêtes à fournir les services de planning familial, exception faite à la méthode de la détection de l'ovulation, dont le taux d'échec est de 30 à 40% dans le cas du Rwanda."

Bien que la Directrice de l'ONAPO, dans une déclaration faite au journal que nous venons de citer ait, tout en acceptant l'obstacle que peut constituer l'Eglise Catholique, semblé fonder ses espoirs sur l'attitude bienveillante des autres confessions religieuses envers le planning familial, la position de l'Eglise Catholique, si elle reste inchangée et adoptée par ses fidèles, risquera d'hypothéquer toutes les chances de mise sur pied d'un programme adéquat de planning familial (Les contre-campagnes qui font la une des homélies des prêcheurs catholiques à chaque endroit où l'ONAPO organise une campagne de sensibilisation sur la régulation des naissances sont très révélatrices à ce propos) en raison du fort monopole qu'elle détient en infrastructures médicales. En effet comme le dit J. MASSION :

"Cela veut dire (si l'Etat laisse la porte ouverte aux méthodes non "naturelles") que les nombreux centres médico-sociaux relevant de l'autorité de l'Eglise, qu'il s'agisse d'hôpitaux, de dispensaires, de centres nutritionnels, ne pourraient accepter de présenter l'ensemble des moyens contraceptifs prévus."(38)

Devant cette perspective, nous ne pouvons que fonder l'espoir que l'Eglise Catholique sera amenée à reconsidérer sa doctrine en matière de planning familial, notamment sa conception de la nature humaine. Nous espérons par ailleurs que le Pape JEAN-PAUL II lui-même - malgré son strict conformisme à l'enseignement d' "Humanae Vitae" -, qui a personnifié jusqu'ici dans ses discours et par ses actions et voyages la compassion du Christ pour la multitude réétudiera avec compréhension et réalisme l'enseignement de l'Eglise Catholique en matière de planning familial car, disons-le, le sceptre d'une église galvanisant des millions de catholiques contre le planning familial semble vraiment manquer de "réalité théologique et sociologique".

(38) J. MASSION, Croissance et Démographie. Position des autorités rwandaises et position de l'Eglise Catholique. in Dialogue n° 72, p. 149.

CHAPITRE II. EDUCATION SEXUELLE : ADJUVANT UTILE AU PLANNING FAMILIAL?

2.1. ESSAI DE DEFINITION DE L'EDUCATION SEXUELLE

L'existence d'une littérature abondante et toujours croissante (fort heureusement!) sur l'éducation sexuelle est loin de constituer un indice de l'unité de compréhension de la nature même de celle-ci. Il n'est donc pas aisé de trouver une définition de l'éducation sexuelle qui puisse rencontrer l'assentiment de tout le monde.

La multiplicité des définitions jusque-là données à l'éducation sexuelle est en elle-même révélatrice de la complexité même de sa nature et explique pourquoi pas mal de chercheurs qui se sont penchés sur la question n'entrevoient que quelques-uns des aspects de l'éducation sexuelle. Nous allons reprendre ci-dessous certaines des définitions couramment données à l'éducation sexuelle.

Pour E. BORNEMAN, l'éducation sexuelle est "la préparation d'un enfant, surtout par la mère, à la vie sexuelle de l'âge adulte (...)"(39) Le caractère vague et incomplet de cette définition de BORNEMAN et son aspect limitatif quant aux agents de l'éducation sexuelle - en effet, BORNEMAN semble limiter, à dessein ou par erreur, le rôle du père dans l'éducation sexuelle - nous poussent à considérer aussi la définition de P. FOULQUIE qui, sans être totalement acceptable, a le mérite de donner une idée plus nuancée de l'éducation sexuelle.

L'Education sexuelle écrit P. FOULQUIE est l'

"Ensemble de l'action des éducateurs: d'abord pour renseigner en temps opportun les enfants sur le mode de procréation, sur le phénomène de la puberté et sa signification (instruction ou initiation), ensuite pour faciliter chez eux l'intégration de la sexualité dans une conception morale de la vie (...)"(40)

.../...

(39) E. BORNEMAN, Dictionnaire encyclopédique. Vocabulaire de l'érotisme et de la sexualité, p. 127

(40) P. FOULQUIE, Dictionnaire de la langue pédagogique, p. 163.

Contrairement à la définition de BORNEFIAN, la définition de FOULQUIE montre non seulement que l'éducation sexuelle est l'affaire de tout éducateur mais aussi elle souligne le côté "information-instruction" de l'éducation sexuelle. Mais, - et cela FOULQUIE ne l'avait pas vu -, comme toute éducation qui se veut complète, l'éducation sexuelle ne doit pas se limiter à une simple information. Certes la nécessité de l'information est évidente, on ne peut prétendre à une éducation sexuelle en passant sous silence les données anatomiques et physiologiques, la conception et ses problèmes connexes, la vague des maladies vénériennes, les problèmes de l'espacement des naissances, etc. Cependant, reconnaissons qu'il serait naïf de penser que même objectivement et clairement transmise, une simple information sexuelle peut suffire à répondre à toutes les questions que l'individu se pose sur sa sexualité et sur celle des autres.

L'incapacité de la seule information sexuelle fait surface surtout quand elle doit, par exemple, aborder la question de la relation équilibrée entre les deux sexes.

D'autre part, d'après FOULQUIE, l'éducation sexuelle devrait viser la facilitation de l'intégration de la sexualité de l'individu dans une conception morale de la vie. Sans aucune intention de trahir l'idée de cet auteur, il apparaît qu'il veut faire déboucher l'éducation sexuelle sur une certaine morale sexuelle.

Cela est en quelque sorte justifiable parce que, de tout temps la sexualité a éprouvé d'énormes difficultés pour se dégager du moralisme. Cependant, tout le monde est d'accord qu'il n'est pas aisé de définir une morale sexuelle qui soit acceptable par tous. C'est pourquoi toute définition sérieuse de l'éducation sexuelle exige au préalable une prise en considération de la difficulté même de la définition d'une morale sexuelle.

Dans une société en profonde mutation comme la nôtre, reconnaissons à la suite de H. TAVOILLOT(41) qu'il est bien normal que la recherche d'une morale sexuelle divise la société en deux camps défendant deux tendances diamétralement opposées: d'une part, et c'est la tendance conservatrice, on veut faire prévaloir la "pureté" et, d'autre part, c'est la tendance des jeunes générations, il faut une liberté en matière de sexualité. Ceci mérite une certaine attention.

.../...

(41) H. TAVOILLOT, Une expérience d'éducation sexuelle,
Paris, Ed. Aubier Montaigne, 1969.

Les défenseurs de la "pureté"

Nul n'ignore que dans la société rwandaise tout ce qui concerne le sexe a toujours été considéré comme un sujet tabou. Non seulement il n'était pas question d'afficher un comportement sexuel manifeste mais aussi, sans qu'il y ait pénurie de mots -- le Kinyarwanda est en effet riche en vocabulaire se rapportant au sexe --, il n'était pas question d'en parler publiquement. L'avènement de l'Eglise au Rwanda n'a fait qu'empirer cette situation déjà déplorable. Pour l'Eglise donc qui prône la morale de la pureté,

"la sexualité est présentée comme une cause de trouble et de désordre pour l'individu -- et au premier chef pour le jeune individu --; tout risque d'être confondu en une même réprobation: l'acte sexuel sous son aspect le plus égoïste, le plus "coupable" et la relation sexuée, dont il est ignoré qu'elle puisse être une source d'enrichissement pour l'être, en le faisant sortir de sa solitude et en le faisant communiquer avec un autrui complémentaire de lui, en quelque sorte"(42)

Cette tendance qu'on retrouve non seulement chez les "vieilles" générations (celle de nos parents) mais aussi chez bon nombre d'adultes jeunes qui n'ont pas reçu une éducation autre que celle des parents ou des institutions tenues par des religieux, se caractérise par une intransigeance et une morale inconditionnelle. Écoutons TAVOILLOT à ce propos.

"La morale de pureté s'exprime le plus souvent en termes intransigeants; c'est une morale inconditionnelle, reposant sur le postulat que tout en l'individu est soumis à sa volonté et à sa conscience (elle méconnaît donc tout le "contenu" involontaire et inconscient de la sexualité); c'est aussi une morale de l'idéal, en ce qu'elle ignore les circonstances ou les difficultés.

Pratiquement elle se manifeste par des interdictions, des exhortations ou des empêchements, tente de créer autour de l'être (et du jeune être en particulier) une barrière d'obstacles matériels ou moraux qui lui interdise l'accès à la sexualité (...). L'interdiction et le silence sont ses armes d'élection."(43)

.../...

(42) H. TAVOILLOT, op. cit., p. 41

(43) idem, ibidem, p. 41.

On voit donc que cette tendance fait prévaloir "une morale sexuelle" (si on peut encore appeler cela "morale sexuelle") qui mutile l'individu en le présentant comme asexué. Il devient alors aisé de comprendre que l'individu qui aura subi l'influence de cette morale d'interdits et d'ignorance de la sexualité ne pourra tolérer qu'il en soit autrement. Aussi aucune question sexuelle ne peut être abordée en face de cette génération sans que l'on se heurte à une levée de boucliers de sa part et sans que l'on puisse entendre dire "O temps! O moeurs!"

Les défenseurs de la liberté sexuelle

L'autre camp, essentiellement révolutionnaire, est pour la libération de la sexualité. Seulement la diversité des idées sur la nature même de la liberté sexuelle constatée parmi les défenseurs de cette tendance nous invite tout d'abord à adopter cette définition que TAVOILLOT propose à la liberté sexuelle.

"Il s'agirait de supprimer toutes les barrières extérieures et intérieures, de telle sorte que l'individu, quels que soient son âge et sa situation, soit libre de satisfaire ses pulsions sexuelles, quelles qu'elles soient, sans risque, et sans encourir ni sanction ni réprobation."(44)

Faisons remarquer sur-le-champ que l'organisation de la vie en société et ses exigences ne peuvent pas permettre la matérialisation d'une telle notion de liberté sexuelle.

Dans son milieu de vie, l'individu est soumis à toutes sortes de restrictions, ne serait-ce que par ses horaires de travail.

Par ailleurs, l'acte sexuel "normal" pour ne prendre que ce seul exemple, confrontant nécessairement deux partenaires, il est bien évident que la liberté de l'un soit limitée par celle de l'autre. Comme nous le fait constater TAVOILLOT:

"Le fait que le désir puisse ne pas être réciproque est une limite radicale à la liberté sexuelle de l'individu. La pleine liberté de l'un serait que tout autre soit en permanence un partenaire consentant."(45)

Poursuivant son argumentation le même auteur souligne le manque de réalisme d'une telle conception de la liberté sexuelle en ces termes:

"Mais ne voit-on pas que c'est là une situation maître-esclave qui n'appartient pas au domaine de la réalité, mais à celui du rêve, du fantasme érotique? Faisant de plus abstraction de tout élément affectif dans le sexuel, une telle conception de la liberté apparaît comme une mutilation de la réalité, un appauvrissement de la sexualité."(46)

.../...

(44) H. TAVOILLOT, op. cit., p.42
(45) idem, ibidem, p. 43
(46) idem, ibidem, p. 43.

Renforçons enfin cette idée en soulignant avec L. COUSINEAU que:

" "La liberté sexuelle" ne consiste pas à satisfaire ses désirs d'une manière irresponsable, mettant en danger et la partenaire et la société. Elle doit reposer sur une connaissance profonde de soi, de l'autre, dégagée de tous tabous et préjugés entravant une activité sexuelle équilibrée et épanouissante".(47)

Voilà brièvement exposé, l'essentiel des deux positions (recherche de la pureté et recherche de la liberté) diamétralement opposées.

Et, abstraction faite de tout jugement d'un point de vue moral, nous pouvons dire que l'une et l'autre de ces deux positions ne nous paraît pouvoir se justifier d'un simple point de vue psychologique. Mais alors, vis-à-vis de l'individu, ces deux positions ne présentent-elles pas des points communs?

Écoutons patiemment H. TAVOILLOT répondre à cette question.

" - Elles sont centrées sur l'individu -- et non sur la relation.

Et il convient de remarquer à ce propos quelle peine éprouve une éthique sexuelle, quelle qu'elle soit, à se dégager de l'individuel, et à considérer dans la sexualité autre chose que la pureté -- ou la satisfaction d'un seul.

- Elles ne préparent pas l'avenir d'une sexualité authentique, l'une parce qu'elle interdit l'approche même du sexuel, l'autre parce qu'elle amoindrit et appauvrit la notion même de la sexualité.

- Elles sont "irréalistes", en ce qu'elles ne tiennent compte ni des dispositions individuelles, ni de l'existence de l'autre, ni du contexte social.

- Elles sont autoritaires, en ce qu'elles prétendent définir un idéal inconditionnel et commun à tous.

- Fréquemment .. et presque normalement, pourrait-on dire .., elles sont irrationnelles et passionnelles, incapables d'explicitement leur "pourquoi?".

- Elles traduisent le plus souvent des difficultés personnelles de celui qui prône l'une ou l'autre; elles sont "projectives" de conflits intimes

A la limite, elles peuvent être franchement et évidemment pathologiques."(48)

.....

(47) L. COUSINEAU, Le Compagnon de l'Agent de Santé, p. 203

(48) H. TAVOILLOT, op. cit., p. 45.

Face à une telle situation conflictuelle créée par deux tendances opposées mais également moralisantes, la logique serait que l'éducation sexuelle opère un choix pour savoir vers quelle morale sexuelle elle doit conduire l'individu.

Il nous semble quant à nous, que pour être une éducation au sens véritable du terme, l'éducation sexuelle devrait, sous peine de devenir une source de "conflits et d'incertitudes" que "d'équilibre et de sérénité" se dégager de tout moralisme pour devenir, nous le verrons un peu plus loin, une éducation à la responsabilité.

Après ces quelques considérations sur les définitions que BORNEMAN et FOULQUIE proposent à l'éducation sexuelle, définitions qui n'ont pas su nous donner pleine satisfaction, allons-nous finalement arriver à une approche qui soit acceptable d'une définition de l'éducation sexuelle?

Tout en considérant l'information sexuelle comme étant un préliminaire fondamentalement obligatoire à l'éducation sexuelle, nous pensons à la suite de TAVOILLOT que l'éducation sexuelle doit être surtout une "EDUCATION DE LA RELATION."(49)

Expliquons davantage cette définition avec l'auteur qui nous la prête:

"Tout ce qui peut aider le sujet à prendre conscience de l'ambiguïté d'une relation, sexuelle ou non, et du fait que cette relation peut utiliser et asservir l'autre, ou au contraire l'associer à un progrès vers l'épanouissement, tout ce qui peut améliorer sa relation avec autrui favorise l'éducation sexuelle. La pensée de l'"autre" doit toujours être fondamentalement présente dans toute éducation sexuelle, sinon celle-ci est mal centrée."(50)

Par ailleurs enchaîne le même auteur:

"Cette éducation de la relation ne peut aller sans une éducation de lucidité et de connaissance de soi (...).

Elle sera aussi une éducation "réaliste": il ne s'agit pas de nier les problèmes ou les difficultés."(51)

Il s'agit tout compte fait d'une éducation de l'acceptation et de la limitation du réel, d'une éducation de la responsabilité de sa propre sexualité et de celle des autres. C'est l'idée même de TAVOILLOT

...../.....

(49) H. TAVOILLOT, op. cit., p. 46

(50) idem, ibidem, p. 46

(51) idem, ibidem, p. 46.

quand il écrit :

"Comme toute éducation, l'éducation sexuelle a à faire accepter le réel avec les limitations qu'il apporte inévitablement à l'instinct. "Il faut que la toute puissance du désir accepte le "non" de la "réalité sociale", ce qui revient à dire qu'il s'agit de faire admettre des "frustrations", frustrations d'autant mieux acceptées, on le sait, que le climat éducatif est plus favorable et la relation affective avec les éducateurs est plus satisfaisante. Au bout de compte, ce qui importe, c'est que l'être se considère comme responsable de sa propre sexualité et, dans une certaine mesure, de celle de l' "autre", et qu'il soit capable de mesurer les responsabilités inhérentes à cette sexualité."(52)

Nous rencontrons aussi cette conception d'éducation sexuelle chez d'autres auteurs, notamment chez P. ERNY qui trouve que :

"L'éducation doit surtout se rappeler qu'un jeune homme ou une jeune fille qui se trouvent enlisés dans une sexualité de type immature n'ont rigoureusement que faire de jugements moraux. Leur problème se situe ailleurs. C'est une relation à soi-même et aux autres qui est en voie d'être faussée: ce n'est que par le jeu de relation d'un autre type qu'on peut les aider."(53)

Cette définition d'H. TAVOILLOT, renchérie par ces quelques lignes de P. ERNY, a le mérite de ne pas limiter l'éducation sexuelle à une simple information sexuelle, d'élargir son champ au niveau de la relation et surtout de faire état d'une attitude vraiment éducative qui vise à préparer l'individu à affronter ses problèmes lointains -- rappelons que les fonctions conjugale et parentale doivent aussi être préparées par une véritable éducation sexuelle -- au lieu de canaliser les efforts de cette dernière sur les seules pulsions actuelles de l'adolescence.

Mais alors, cette "éducation de la relation", non encore comprise dans beaucoup de sociétés, même dans celles qui se disent "évoluées" existe-t-elle dans la société rwandaise?

.../...

(52) H. TAVOILLOT, op. cit., p. 47.

(53) P. ERNY, Aspects psychopédagogiques de la sexualité, in Dialogue n° 62, pp. 32-33.

2.2. VUE PANORAMIQUE SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE AU RWANDA

2.2.1. Quelle était cette éducation?

D'une façon générale on peut dire que l'éducation du jeune rwandais n'a rien de systématique. C'est une éducation informelle c'est-à-dire une éducation qui "englobe tous les phénomènes qui, en dehors d'une volonté délibérée d'action spécifique de formation, influencent les attitudes, les comportements, les modes de pensée, toutes les connaissances."(54)

Ces instruments d'élection sont la famille (entendue dans le sens large) et le milieu social. Bref, c'est une éducation, pour reprendre l'expression de F.X. UTAZIRUBANDA, qui "se fait dans la vie, par la vie, pour la vie."(55) En matière de sexualité, l'éducation du jeune rwandais suit la même démarche. Cependant quand on regarde de près, on décèle dans la société rwandaise certaines attitudes des parents, surtout de la mère qui font penser à une certaine éducation sexuelle délibérée. Nous lisons en effet sous la plume de T. BAGARAGAZA :

"D'ailleurs nos aïeux accordèrent une attention continue à l'éducation sexuelle de l'enfant dès sa naissance: chaque maman portait un soin spécial dans la toilette du bébé compte tenu de son sexe; les gestes qu'elle devait faire au réveil de son nourrisson n'étaient pas les mêmes suivant le sexe du bébé."(56)

Domage que peu après le sevrage de l'enfant cette "attention continue" se relâche. Le jeune être est alors laissé à lui-même. Les parents, au nom de la pudeur ou pour d'autres raisons s'interdisent de parler des choses touchant à la sexualité avec leurs enfants qu'ils considèrent par erreur comme de "petits saints".

Cependant, ils se trompent énormément parce que comme nous allons le voir, le jeune rwandais vit dans un milieu à forte coloration sexuelle. Tout d'abord, au sein même de la famille nucléaire, il faut dire que les enfants n'ignorent rien de l'intimité sexuelle des parents. L'exigüité même de la hutte les y aide. Les affirmations de M. VINCENT à ce propos sont très parlantes:

"Les géniteurs et leurs enfants affirment unanimement qu'ils "entendent" les ébats sexuels parentaux."(57)

.../...

(54) E. MUNYANTWALI, Cours de l'économie de l'éducation, II^e Licence, F.S.E., U.N.R., A.A. 1982-1983. (Stencils).

(55) F.X. UTAZIRUBANDA, Les problèmes de l'éducation sexuelle au Rwanda, in Diapason XV année, n^o 3, p. 8.

(56) T. BAGARAGAZA, Note à l'article de P. ERNY, in Dialogue n^o 62, p. 21.

(57) M. VINCENT, L'Enfant au Rwanda-Urundi, p. 175.

Ensuite, petit berger, le jeune rwandais est sans cesse confronté au spectacle de la vie animale qui familiarise son esprit avec le fonctionnement des organes génitaux.

Il ne tardera pas de transposer ces "leçons sexuelles" tirées même de la vie des animaux dans le cas des humains.

En outre, comme il est toujours avec ses compagnons, ils partageront, parfois par le truchement des jeux, leurs expériences en matière sexuelle. On les verra en train de "gutinura" (dénuder le gland), de "gucukura akobo maze bakigana uko baswera" (creuser un petit trou dans lequel on introduit le pénis en simulant l'acte sexuel), etc. Toute cette gamme de jeux frise la sexualité.

On constatera aussi que l'information sexuelle est véhiculée par bon nombre d'humours, de proverbes, de devinettes, d'insultes et de chansons.

Empruntons à F.X. UTAZIRUBANDA(58) des exemples pour illustrer notre propos.

Exemple d'éducation sexuelle par l'humour.

- "Umukecuru yanyaliye imbaragasa aho yibereye mu mukungugu, iti: "urahinde buhoro, dore n'imvura y'Ukuboza yansize aho"." (Une vieille femme a pissé sur une puce dans la poussière et celle-ci lui dit: "Diminue ton allure, même la pluie de décembre m'a laissée intacte").

Exemples d'éducation sexuelle par les proverbes.

- "Utazi ikimuhatse areba imboro ya se igitsure." (Celui qui ignore son patron regarde sévèrement le pénis de son père.)
- "Umukobwa wahiliwe yibwira ko akirusha abandi" (Une fille chanceuse croit qu'elle a un vagin plus valeureux que celui des autres.)

Exemples d'éducation sexuelle par les devinettes.

- "Gatinze kazalyoha? Agatuba k'uruhinja." (Ca traîne mais ça goûtera bien? Le petit vagin du bébé.)
- "Gatinze kazaza? Akaboro k'uruhinja." (Ca traîne mais ça viendra? Le petit pénis du bébé.)

Exemples d'éducation sexuelle par les insultes.

- "Gace amabya ya so." ("Que tu coupes les testicules de ton père!")
- "Nyoko aragakurunga rugongo mw'ivu" ("Que ta mère traîne son clitoris dans la cendre!")

.../...

(58) F.X. UTAZIRUBANDA, Loc. cit., p. 9.

Exemples d'éducation sexuelle par les chansons

"Ni ugera ku mishino, ukunva amazi araranga, uzamenye ko ali imboro ishaka guswera igituba" ("Si en arrivant sur les petites lèvres développées du vagin, tu sens qu'elles sont mouillées, tu sauras que c'est le pénis qui veut entrer dans le vagin")

Qui n'a pas sifflé d'un air rêveur cette belle mélodie?

"Tiku, tiku, tiku, tikura neza.

Niba ushaka kumpa kimpe neza,

Niba wanze kandi wintaranga."

(Tape, tape, tape, tape bien.

Si tu veux me donner (le vagin) donne-le moi bien,

mais attention si tu ne veux pas ne va pas le répéter à la ronde.)

Ces quelques exemples montrent combien l'enfant rwandais apprend beaucoup de choses de la sexualité dans la rue.

Au début de la puberté, l'information sexuelle dont bénéficiaient indistinctement filles et garçons au hasard des circonstances commence à se différencier. Dès le jour de ses premières règles, la mère commence à s'inquiéter au sujet de sa fille qu'elle considère déjà comme une véritable femme. Elle commence à lui donner une information sexuelle un peu plus nuancée.

Écoutons F.X. UTAZIRUBANDA nous parler de cette "éducation sexuelle":

"À partir de ce jour (le jour des premières règles), il lui est vivement conseillé de ne plus badiner avec les garçons capables de l'engrosser. Envers tout le monde, elle doit être tout accueil et toute gentillesse, car il y va de sa bonne réputation, condition sine qua non de trouver un preneur sur le marché matrimonial sans devoir coiffer Sainte Cathérine."(59)

A cette période se situe aussi la fameuse pratique de gukuna(60)

.../...

(59) F.X. UTAZIRUBANDA, Loc. cit., p. 10.

(60) Le gukuna est une pratique qui consiste à étirer les nymphes ou petites lèvres, pour qu'après un certain temps elles atteignent la longueur institutionnelle ou rituelle d'à peu près 5 cm.

Nous lisons, en effet, sous la plume du même auteur :

"A ce stade de développement, elle reçoit une éducation sexuelle "poussée" de la part de ses pairs, de sa mère et du monde féminin en général. Sous prétexte de plaire sexuellement au futur locataire principal de son coeur, elle pratique le "gukuna" (...)

La pratique de "gukuna" éveille chez une jeune fille tout l'art de plaire sexuellement au mâle humain, la prise de conscience de son schéma corporel, le goût des plaisirs sensuels, etc."(61)

Le ton un peu ironique avec lequel F.K. UTAZIRUBANDA parle de l'objectif de la pratique de "gukuna" nous amène à préciser que celle-ci ne visait pas seulement la satisfaction sexuelle ultérieure du futur conjoint. Cette pratique avait d'autres objectifs:

- 1^o Tout d'abord elle visait à former le caractère d'une jeune fille. Une fille qui avait fait le gukuna était "Umunyamutima" (une fille sage). Cette pratique permettait donc à la fille d'atteindre son accomplissement individuel sur le plan psychologique.
- 2^o Par ailleurs, le gukuna constituait la source d'une certaine considération sociale. Une fille qui ne l'avait pas fait était considérée comme dange-reuse. Elle pouvait bien entraîner toutes sortes de malheurs (yali inkunguzi).
- 3^o Le point de vue esthétique n'était pas ignoré.
En effet, les petites lèvres, une fois allongées constituent un embellis-sement, un habit pour les organes génitaux arrivés à terme. (Unwambaro w'ababyeyi.)
- 4^o Il semblerait enfin que les filles qui ont pratiqué le gukuna satisfont sexuellement leurs partenaires sexuels. F.K. UTAZIRUBANDA écrit bel et bien qu'il s'agit là d'un prétexte. Rétorquons-lui avec A. KASHAMURA que:
"Celle dont les lèvres vaginales ne sont pas déformées est considérée comme anormale: elle ne trouvera pas de mari. Il ne s'agit pas cette fois d'une préférence esthétique: une femme à la vulve développée jouit plus intensément et procure plus de plaisir à son partenaire. On estime aussi qu'un vagin aux lèvres développées est plus "chaud" (...); Or on juge agréable que les seins d'une femme, son dos, son ventre, son vagin surtout soient "chauds"; et le mot a le double sens qu'on lui prête en français: chaleur physique mais aussi sensualité."(62)

.../...

(61) F.K. UTAZIRUBANDA, Loc. cit., pp. 10-11.

(62) A. KASHAMURA, Famille, Sexualité et Culture, p. 115.

Par ailleurs, la jeune fille devrait garder sa virginité pour ne l'offrir qu'au moment opportun à son futur époux. La perte de virginité avant le mariage était impardonnable et signifiait un manque d'éducation qui ne faisait que couvrir de honte ceux qui étaient chargés de l'éducation de la fille. Cette dernière était d'ailleurs de droit, sauf clémence de la part du mari, répudiée le jour même du mariage si on la trouvait déjà déviergée.

En effet, comme le souligne P. MUSWAHILI à cet égard :

"L'époux a, le jour du mariage, le droit de renvoyer son épouse (l'épouse des autres!), s'il était évident qu'elle avait depuis longtemps perdu sa virginité. L'on ne marie pas une déjà mariée. En cas de pitié, mais pas de pardon, on envoie à sa famille un chalumeau pour signifier que l'éducation assurée à son enfant a laissé beaucoup à désirer."(63)

De son côté, le garçon fréquente de plus en plus les jeunes de son âge ainsi que ses aînés immédiats avec lesquels il échange des informations qu'ils avaient reçues les uns avant les autres; les femmes de ses frères lui parlent discrètement de la sexualité car elles pensent déjà avoir affaire à un homme qui ne tardera pas de fonder son propre foyer. Par ailleurs, ses grands-parents le taquent de plus en plus dans ce sens (dans les plaisanteries le grand-père n'est-il pas un rival devant la grand-mère qui est considérée comme la première épouse du garçon?). Bref, avant de se marier, le jeune homme aura déjà un petit bagage, quoiqu'incomplet, d'informations sexuelles qui lui permettront de se débrouiller le jour de son mariage. "Avant d'enterrer définitivement sa vie de célibataire, écrit F.X. UTAZIRUBANDA, le jeune rwandais est censé connaître ce qui l'attend le soir des noces. Il sait que la fin suprême du mariage c'est se survivre en ses enfants. Avec une telle philosophie de l'existence, tout est mis en oeuvre pour faire du jeune rwandais un bon partenaire conjugal. Faut de connaissances élémentaires des lois fondamentales de la fécondation humaine, son éducation sexuelle est loin d'être parfaite. Mais quelle qu'elle est, tôt ou tard elle le mène à gémir de plaisir et à pleurer de joie, ce qui n'est déjà pas mal pour se sentir le plus heureux et le plus fier des hommes."(64)

... ..

(63) P. MUSWAHILI, Mariage rwandais aujourd'hui et problèmes posés aux jeunes, in Rencontres n° 3/1976, p. 89.

(64) F.X. UTAZIRUBANDA, Loc. cit., p. 11.

Terminons ce point en nous résumant comme suit: l'éducation sexuelle du jeune rwandais n'a rien de systématique. Elle consiste uniquement en une série d'informations sexuelles de quantité et de qualité variables à la fois avec la bienveillance et le degré de spontanéité de l'environnement ainsi qu'avec la qualité des interactions entre les individus mis en présence.

Cette éducation commence tout d'abord au "berceau" avec les soins que la mère prodigue à ses enfants suivant le sexe. Peu à près, l'action des parents s'efface; c'est alors le milieu qui se "charge" de l'information sexuelle des enfants abstraction faite de la différence des sexes.

A l'aube de la puberté, l'éducation sexuelle se différencie. La fille est prise en charge par sa mère et les autres femmes qui lui donnent des informations sur les transformations auxquelles son corps est sujet tout en lui traçant le portrait d'une femme idéale, portrait auquel elle doit ressembler.

De son côté, le garçon pubère est informé par ses camarades, ses grands-parents, les femmes de ses frères, etc. On remarquera cependant que le garçon est le parent pauvre de cette éducation sexuelle. E. KAMPUNDU l'avait aussi remarqué:

"De toute façon, les garçons sont les plus abandonnés à eux-mêmes en cette matière, puisque les filles sont averties par les mères au moins en ce qui concerne l'hygiène à observer pendant les règles. On les met aussi en garde contre certaines occasions pouvant avoir pour elles des conséquences fâcheuses (...)"(65)

Avant de parler des principales sources de l'éducation sexuelle au Rwanda, il nous paraît important de susciter la question suivante: Y a-t-il une évolution dans la nature de l'éducation sexuelle du jeune rwandais? Autrement dit: Le jeune rwandais d'avant l'indépendance a-t-il quelque chose à envier au jeune rwandais d'aujourd'hui? Nous doutons fort. Même s'il y a en une petite évolution occasionnée par la modernisation, elle est trop insignifiante pour être perceptible. Très récemment encore C. RUSURABEZA écrivait à ce propos :

"Au Rwanda, le terrain reste encore à défricher!
Même si l'on est persuadé du bien fondé de l'éducation sexuelle, "la pudeur" exige les parents et en général les adultes de ne pas entretenir l'enfant ou l'adolescent sur la sexualité. C'est ainsi que l'enfant ne sera informé que par le truchement de ses pairs. Exception faite des règles d'hygiène, des tabous relatifs aux premières règles à observer, la mère, elle-même se garde de parler de la sexualité à sa fille!"(66)

....

(65) E. KAMPUNDU, Problèmes socio-affectifs de l'adolescent rwandais en milieu aisé de ville (Kigali), p. 46.

(66) C. RUSURABEZA, La mixité à l'école secondaire au Rwanda. Problèmes et Perspectives, p. 78.

Après cette vue globale sur la nature de l'éducation sexuelle, il convient de recenser les principales sources de l'information sexuelle au Rwanda.

2.2.2. Les sources de l'information sexuelle

Au Rwanda, on peut recenser quatre principales sources de l'information sexuelle. Ce sont :

a) Les parents

On peut s'en réjouir ou en pleurer, l'essentiel pour nous n'est pas dans cette manifestation d'humeur, il est décevant de constater que, tout en admettant sa nécessité, les parents aient toujours joué un rôle très effacé dans l'information sexuelle de leurs enfants. Pour l'adulte rwandais, il n'est pas question de faire état avec les enfants des questions touchant à la sexualité. Cette démission des parents devant l'éducation sexuelle de leurs enfants mérite une petite attention. Quelles sont en effet les causes possibles de cette démission?

i) Les inhibitions dues à leur propre éducation

Tributaires d'une éducation qui a opposé à la sexualité un silence gêné, les parents sont à leur tour bloqués quand il s'agit d'aborder les questions sexuelles avec leurs propres enfants.

Comment en serait-il autrement, on ne donne pas ce qu'on n'a pas reçu.

Nous retrouvons cette idée clairement exprimée chez F. VAN ROY :

"Il s'agit en réalité d'une gêne liée aux interrogations qu'ils ont eux-mêmes traînées, aux silences auxquels ils se sont heurtés dans l'enfance, aux émotions inquiètes de leur adolescence, à tout ce que garde pour eux de troublant cet instinct puissant lié à la propagation de la vie."(67)

On comprend dès lors que les parents ne peuvent qu'être choqués et embarrassés par toute question d'ordre sexuel venant de leurs enfants. C'est d'ailleurs pourquoi les parents opposent un silence à toutes les questions des enfants se rapportant à la sexualité.

Même ceux qui sont hardis pour répondre, c'est avec hésitation et incertitude qu'ils le font. Remarquons en passant que cette attitude ne va pas sans appauvrir la relation entre parents et enfants. En effet, l'enfant devient timide et n'ose plus poser des "questions embarrassantes", susceptibles de provoquer la gêne chez les parents.

.../...

(67) F. VAN ROY, L'initiation sexuelle de nos enfants, p. 63.

ii) Les incapacités des parents

Souvent aussi, tout en entrevoyant la nécessité de répondre aux questions de leurs enfants en matière de sexualité, les parents ignorent comment s'y prendre. C'est pourquoi, pour voiler sans doute leurs incapacités, ils vont se dérober devant les questions des enfants. Cette dérobade viendrait du manque de notions claires et de termes exacts pour s'exprimer devant l'enfant et de l'imprécision dont souffrent même les parents au niveau des connaissances anatomiques et physiologiques. Illustrons notre propos par ces quelques lignes empruntées de F. VAN ROY :

"En général, cependant, les parents désirent de plus en plus, parler à leurs enfants, répondre aux questions posées, donner une information convenant à leur âge, mais ils ne savent comment le faire. Ils ignorent ce qui, du problème de la sexualité, est assimilable à tel moment. Ils se sentent incapables de trouver les mots qui sonnent juste, propres à dissiper tout embarras entre eux et les enfants."(68)

iii) Les abstentions

Face aux questions des enfants en matière de sexualité - questions auxquelles il est souvent difficile de répondre avouons-le -, les parents, affectant souvent une mine de suffisance et de tranquillité, justifient leur silence en taxant ces questions de prématurées. "Tu es encore trop petit pour comprendre ces choses-là" se laisse-t-on souvent dire. Cette attitude de fuite ne peut être que la suite d'une somme d'abstentions de la part des parents. Et pour l'enfant, ces abstentions ne peuvent qu'être génératrices d'un climat d'insécurité. Comme nous le dit si bien F. VAN ROY :

"Cette apparence logique leur permet d'esquiver la difficulté, de garder une tranquillité factice. Ils seraient surpris de découvrir le doute qui habite l'âme de leur enfant, de connaître la situation de désarroi, d'insécurité profonde où le plongent les découvertes faites en dehors des parents et censurées par leur abstention."(69)

iv) Les interdits

Eduqués dans un climat où il était incommode, malséant et donc interdit de parler des affaires du sexe, les parents éprouvent à leur tour beaucoup de difficultés pour en parler à leurs enfants.

.../...

(68) F. VAN ROY, op. cit., p. 64

(69) idem, ibidem, p. 62.

Empressons-nous de faire remarquer que cette attitude ne peut qu'avoir beaucoup de conséquences chez l'enfant qui, non seulement éprouve la honte de chercher d'autres sources d'informations en cette matière parce qu'on lui a laissé entendre que ce n'était pas bon pour un enfant de connaître ces choses, mais encore il se sent culpabilisé d'avoir passé outre les interdictions en s'informant ailleurs.

Reprenons à ce propos l'idée de F. VAN ROY :

"C'est à proprement parler le "tabou" de Freud, qui laisse l'enfant se débattre seul avec le doute, la crainte, le scrupule: Je croyais que c'était quelque chose de très mal.

Partagé entre la honte confuse et l'attrait condamnable, il dissimule ses préoccupations, cache son inquiétude, s'instruit au hasard des faits curieusement observés, des conversations surprises. Il ne peut arriver, sans un sentiment de culpabilité, à élucider les questions qu'il se pose, puisque les adultes non seulement laissent ces questions dans l'ombre, mais les refoulent dans la clandestinité."(70)

v) La peur de se raconter

Souvent aussi les parents se refusent d'éclairer leurs enfants sur les mystères de la sexualité parce que, pensent-ils, et ceci est vrai en quelque sorte, parler de ces choses aux enfants revient à raconter ses propres expériences, sa propre vie sexuelle.

La curiosité de l'enfant ne pouvant être satisfaite, par les parents qui répondent à ses inquisitions soit par le silence, soit par les réponses incomplètes, soit par des mensonges, l'enfant ne sera qu'obligé d'orienter ses antennes ailleurs, notamment chez ses camarades pour chercher des informations souvent de qualité douteuse.

b) Les pairs

Il semblerait que le jeune rwandais tire le gros de ses informations sexuelles chez les camarades du même âge et chez ses aînés immédiats dans le cadre d'un échange d'expériences en matière de sexualité.

Écoutons E. KAMPUNDU à ce sujet :

"La pudeur exigeant que les sujets touchant à la sexualité ne soient pas abordés entre parents et enfants, c'est dans le groupe des pairs que le jeune homme et la jeune fille en sont informés.

.../...

(70) F. VAN ROY, op. cit., pp. 61-62.

Ainsi, le jeune homme apprend d'autres garçons l'importance des phénomènes physiologiques tels que l'éjaculation, l'apparition des caractères sexuels secondaires et le développement des caractères sexuels primaires, l'attitude à adopter en face des filles, l'acte sexuel et tous les sujets autour desquels tournent les conversations des jeunes adolescents.

De leur côté, les filles se retrouvent entre elles et les mères encouragent et même poussent leurs filles à fréquenter les groupes de camarades."(71)

Il va sans dire que les informations émanant des pairs sont susceptibles d'être incomplètes et surtout fausses car, comme tout le monde le sait, l'esprit trop imaginaire des adolescents peut amener ces derniers à parer de motifs généreux ou chevaleresques des informations saisies à la volée ou des expériences vécues mal comprises.

c) Les grands-parents

Si les parents ont toujours été démissionnaires devant l'éducation sexuelle de leurs propres enfants, il semble au contraire que les grands-parents aient de tout temps joué un rôle positif sur le plan de l'information sexuelle de leurs petits-enfants.

En effet, comme nous l'affirme P. ERNY, l'information sexuelle provient aussi des

"grands-parents, qui jouent souvent un rôle d'informateurs quasi-institutionnels, et avec lesquels l'enfant a un langage toujours infiniment plus libre qu'avec ses parents; en Afrique Noire on admet couramment, par exemple, qu'entre grands-parents et petits-enfants on puisse se livrer à des plaisanteries à contenu sexuel qui seraient gravement inconvenantes avec d'autres personnes."(72)

d) Le milieu

Nous avons dit un peu plus haut que le jeune rwandais baigne dans une ambiance à forte coloration sexuelle. En effet, non seulement, il entend les ébats sexuels de ses parents, mais encore, vacher ou chevrier, il assiste constamment aux scènes d'accouplement des chèvres ou des vaches qui ne manquent pas de le renseigner sur pas mal de choses. Par ailleurs, les insultes, les chansons, les proverbes et les humours ayant trait à la sexualité constituent pour lui une source infiniment riche d'informations sexuelles.

...'

(71) E. KAMPUNDU, op. cit., p. 24

(72) P. ERNY, Loc. cit., p. 36.

Le passage en revue des principales sources d'informations en matière de sexualité pour le jeune rwandais montre encore une fois que cette éducation n'a rien de systématique. Aussi, comme nous l'avons dit, sa qualité dépendait de la bienveillance et du degré de spontanéité de l'environnement ainsi que du degré et de la qualité des interactions entre les individus en présence. Il va sans dire que ce manque de systématisation ne peut être que générateur de beaucoup d'erreurs et de méfaits. Il est donc plus que temps de penser à assurer à nos enfants une éducation sexuelle systématique.

2.3. NECESSITE D'UNE EDUCATION SEXUELLE SYSTEMATIQUE

2.3.1. Raisons légitimant une éducation sexuelle systématique

Une vue panoramique sur l'éducation sexuelle au Rwanda nous a révélé que celle-ci n'est pas du tout systématique.

Par ailleurs, la défectuosité des principales sources de l'information sexuelle n'a jusque-là qu'entraîné une série de conséquences néfastes pour l'enfant et plus tard pour l'adolescent. C'est pourquoi, la nécessité d'une éducation sexuelle systématique intégrée dans le cadre de l'éducation générale de l'enfant et de l'adolescent s'impose.

D'une façon générale, on peut dire que les raisons qui légitiment une éducation sexuelle systématique (celle-ci ne constitue-t-elle pas une partie intégrante de l'éducation générale?) sont les mêmes que celles qui légitiment l'éducation en général. Les recommandations du Séminaire Inter-africain sur l'éducation sexuelle, tenu à Bamako au Mali en 1973 n'invitaient-elles pas de "situer l'éducation sexuelle dans le contexte global de l'éducation en général, car sa dignité et la nécessité urgente la placent au même niveau que l'éducation physique et sanitaire, l'éducation civique et morale, l'éducation intellectuelle et scientifique?"(73)

En plus de ces raisons d'ordre général dont le rappel nous semble superflu parce que connues de tout le monde, on peut dire que une éducation sexuelle systématique fait sentir sa nécessité pour d'autres raisons.

Tout d'abord, une information sexuelle systématique est nécessaire pour satisfaire la curiosité naturelle de l'enfant et de l'adolescent. Point n'est besoin d'avoir des connaissances poussées en psychologie de l'enfant pour savoir que l'enfant est un être essentiellement curieux et qui veut tout savoir.

.../...

(73) Compte-rendu du Séminaire Inter-africain sur l'éducation sexuelle, tenu à Bamako (Mali) du 16 au 25 avril 1973, cité par T. BAGARAGAZA, loc. cit., p. 20.

A cet égard COMPAYRE nous fait remarquer que :

"L'enfant de 2 ou 3 ans regarde tout, écoute tout; ses yeux investigateurs furètent dans tous les coins.

Et dès qu'il comprend le sens des mots, rien ne lui échappe dans les conversations qu'il entend.

Quand il sait parler, il se mêle de tout; il devient le petit indiscret qui veut tout savoir."(74)

Ces quelques lignes de COMPAYRE nous montrent que l'enfant a un besoin fou de savoir. Et pour satisfaire ce besoin, il va s'informer de tout ce qui se présente à sa connaissance. Le phénomène est tout à fait naturel. Les enfants du monde entier posent des questions sur des tas de choses. Il n'est donc pas surprenant qu'ils s'intéressent aussi à la sexualité. C'est ainsi qu'il ne tardera pas de s'apercevoir des différences de structure anatomique entre les sexes, de se demander le pourquoi de cette différence ainsi que la raison même d'être des organes génitaux.

Par ailleurs, une nouvelle naissance dans la famille sera pour lui une occasion de s'enquérir de la provenance du nouveau venu.

Ces quelques exemples suffisent pour montrer que l'enfant s'informe surtout par le truchement de questions. Ne pas répondre à ses questions constitue un manquement à ses devoirs d'éducateur parce que, non seulement sa curiosité restera attisée mais encore le manque de réponse poussera l'enfant à s'imaginer une explication qui sera dans la majorité des cas fausse.

E. KAMPUNDU l'avait elle aussi constaté :

"Quand les enfants ne sont pas éclairés, ils cherchent des informations ailleurs et celles qu'ils recueillent ne sont pas forcément saines ni exactes."(75)

Semblablement, la nécessité d'une information sexuelle préventive s'impose pour les adolescents car informés de leur nature, les transformations physiques et physiologiques auxquelles ils sont sujet les bouleverseront moins. N'est-il pas en effet un manque de réalisme qu'est le fait de laisser les adolescents se débattre dans l'ignorance et l'incompréhension totales des phénomènes qui se passent en eux?

.../...

(74) COMPAYRE, cité par F. VAN ROY, op. cit., p. 25.

(75) E. KAMPUNDU, op. cit., p. 45.

Comme nous le disent ORIGLIA et QUILLON cités par A. LAFFUT :

"Il est néfaste de laisser les jeunes subir des impulsions physiques et psychiques dans la complète ignorance de ce à quoi elles correspondent et de la place qu'elles doivent prendre dans la vie humaine. Il ne s'agit pas d'accuser ces impulsions, mais de les expliquer et de les analyser si l'on veut éviter qu'elles se fourvoient. Les nier ne signifie rien puisqu'elles existent et elles risquent en plus de compromettre gravement et le présent et l'avenir de ces jeunes sujets qui devront solder eux-mêmes le manque de courage et de lucidité de leurs aînés singulièrement à l'époque aphrodisiaque."(76)

Presque sur le même ton, E. KAMPUNDU a souligné la nécessité d'informer les adolescents sur les transformations qui bouleversent tout leur schéma corporel en ces termes:

"On lit les préoccupations des adolescents sur les phénomènes nouveaux qui apparaissent dans leurs corps, les sensations, les pulsions qui prennent naissance en eux et bouleversent tout d'un coup la quiétude et la passivité caractéristiques de l'enfance qu'ils viennent de quitter ... Ils ont besoin d'explications qu'ils n'osent pas demander au maître ou à la maîtresse de classe moins encore aux parents jugés incapables de comprendre que l'on se pose pareilles questions."(77)

Il ressort de ce qui précède qu'il est bien nécessaire d'informer l'enfant et l'adolescent en matière de sexualité non seulement pour satisfaire leur curiosité légitime mais encore pour les préparer à vivre avec compréhension les phénomènes naturels qui se produisent en eux. C'est le seul moyen d'écartier les conséquences malheureuses qui peuvent découler inévitablement des informations inexactes ou incomplètes.

La deuxième raison qui légitime la nécessité d'une éducation sexuelle systématique réside dans l'accroissement du nombre des sources de sollicitations "sexuelles" qui peuvent constituer une sorte de guet-apens pour les jeunes parce que ceux-ci ignorent souvent leur nature.

.../...

(76) A. LAFFUT, Citant Origlia et Quillon, in Cours d'Etude Approfondie de l'Adolescent, I.P.N., Butare A.A. 1977-1978 (inédit).

(77) E. KAMPUNDU, op. cit., p. 48.

En effet, hier encore, le jeune rwandais vivait tranquillement et seulement sur sa colline. Même s'il baignait dans un milieu où certaines scènes pouvaient bien éveiller sa sexualité, il faut dire que ces "stimuli sexuels" n'ont rien d'égal de ceux qu'on rencontre dans le monde d'aujourd'hui.

Les auteurs qui ont disserté sur l'éducation sexuelle au Rwanda ont souligné ce fait avec beaucoup d'insistance.

A leur suite V. MUKARUGOMWA a reconnu que même au Rwanda, on assiste effectivement à une sorte de libération sexuelle. Écoutons-la.

"Mystérieuse, voire honteuse hier, la sexualité s'étale maintenant au grand jour au point de faire partie de notre univers mental et visuel. Nous assistons à une sorte de sa libération par rapport à l'atmosphère de tabou qui l'imprégnait autrefois."(78)

Par ailleurs, hier encore inexistantes, les occasions de rencontre entre jeunes garçons et jeunes filles se multiplient.

Peut-on nier que les conséquences souvent fâcheuses qui s'en suivent soient des manifestations irréfutables d'un manque d'éducation sexuelle systématique? C'est sans doute cette préoccupation qui a poussé SEYDOU DIAKITE à écrire les lignes suivantes :

"Garçons et filles se rejoignent dorénavant hors des surveillances attentives, des précautions et des subterfuges qui entouraient naguère encore l'éveil affectif. Les femmes, en effet, n'ont plus besoin de recourir aux mythes du cœur pour assurer leur plaisir désormais sans danger, et leur affranchissement, bientôt sans limites ... L'acte sexuel lui-même n'implique aucun engagement moral, se réduit à un simple geste dépourvu de toute résonnance profonde, et ne reçoit que la signification subjective qu'on veut lui accorder, au gré des caprices successifs."(79)

A ne pas minimiser aussi est l'influence que peuvent exercer une littérature abondante sur la sexualité, des photos et films pornographiques, etc. sur un enfant ou un adolescent qui ne les comprend pas. La marée toujours montante des maladies vénériennes et des avortements voulus ne peut-elle pas trouver origine dans le manque d'une éducation sexuelle systématique? Confronté à toutes ces situations tout à fait nouvelles pour lui, quelle sera l'attitude du jeune rwandais non informé de leur nature et de la façon de les affronter? Ne va-t-il pas tomber dans l'océan sans savoir nager?

.../...

(78) V. MUKARUGOMWA, Education dont la Jeune Fille Rwandaise moderne a le

(79) SEYDOU DIAKITE, plus besoin, p. 75
in V. MUKARUGOMWA, ibidem, p. 75.

C'est à juste titre que F.X. UTAZIRUBANDA se posait cette question:

"Le fragile équilibre sexuel du rwandais traditionnel est-il capable de résister longtemps face aux agressions extérieures actuelles qui, sans cesse violent les consciences des individus et forcent ces derniers à sortir de leurs coquilles familiales (...)?"(80)

Devant ces "nouveautés" nous est-il permis de rester les bras croisés? Ne serait-ce pas faillir à notre devoir d'éducateur? Il nous semble au contraire que notre devoir est de dispenser à nos enfants une éducation sexuelle leur permettant de voir clair en eux-mêmes, de comprendre les mystères de la sexualité, de développer en eux le sens de la responsabilité, de l'effort et de la maîtrise de soi qui les amenera à percevoir d'eux-mêmes cette "relation" entre deux êtres dont nous avons parlé plus haut et qui doit constituer au bout de compte l'aboutissement de toute éducation sexuelle.

Enfin, la nécessité d'une éducation sexuelle systématique s'impose pour l'épanouissement de l'individu et de la société (l'éducation sexuelle n'est-elle pas un facteur important de la santé mentale de l'individu et de la société?) et pour la préparation à vivre une sexualité "normale". Illustrons notre propos à ce sujet avec T. BAGARAGAZA.

"L'importance de la sexualité dans la vie humaine est aujourd'hui reconnue et je pense que personne qui accepte d'y réfléchir quelque peu n'oserait mettre en doute la nécessité d'une éducation sexuelle. Les psychologues et les autres spécialistes de la question placent la sexualité au centre du développement de la personne, et l'entente sexuelle au centre de l'équilibre et du bonheur des couples... Si l'on sait que l'impuissance, la frigidité, le manque de satisfaction dans la vie génitale et autres tares du même ordre trouvent leur origine principalement dans l'absence ou dans les erreurs de l'éducation sexuelle, on ne devrait plus avoir peur d'aborder cette question d'une façon systématique."(81)

En bref, on peut dire que la nécessité d'une éducation sexuelle systématique s'impose tout d'abord pour satisfaire la curiosité naturelle de l'enfant et pour amener l'adolescent à la compréhension de son propre corps et de celui

.../...

(80) F.X. UTAZIRUBANDA, loc. cit., p. 16.

(81) T. BAGARAGAZA, loc. cit., p. 20.

des autres. C'est du reste là un préalable important pour son épanouissement sexuel et partant pour celui de la société.

Par ailleurs, dans une société en proie aux profonds changements dans tous les aspects de la vie, y compris le domaine de la sexualité, il est plus que nécessaire d'éclairer l'enfant et l'adolescent sur la nature de ces changements si on ne veut pas qu'ils en soient victimes. Dès lors le problème qui reste est celui de déterminer le contenu de cette éducation sexuelle que nous voulons systématique.

2.3.2. Le contenu

Il nous a été aisé de percevoir chez tous les auteurs qui se sont penchés sur le problème de l'éducation sexuelle des contradictions, des incertitudes et, tout compte fait, un véritable désarroi qui empêche de voir bien clairement ce que l'on peut mettre sous le terme d'éducation sexuelle.

Cet embarras se justifie du reste par la complexité même de l'éducation en général et de l'éducation sexuelle en particulier. Cependant, cette difficulté ne nous empêchera pas de tenter de dégager les lignes générales d'une éducation sexuelle systématique. L'élaboration d'une approche de définition de l'éducation sexuelle nous ayant conduit à reconnaître la nécessité d'une information préalable en matière de sexualité, - cela se comprend du reste aisément du fait même qu'on ne peut rien faire à partir des ignorances ou des ambiguïtés - toute éducation sexuelle devra d'abord s'employer à informer l'enfant sur :

- La constitution anatomique et physiologique de chaque sexe;
- Le processus de la procréation;
- Les transformations physiques, physiologiques et psychologiques pubertaires;
- L'acte sexuel et les responsabilités qu'il sous-entend;
- Les déviations sexuelles, etc.

Ce descriptif qui n'a aucune ambition d'être exhaustif n'est là qu'à titre indicatif. Il n'a donc rien de limitatif car au bout de compte, il faut dire que le contenu de l'information sexuelle ne pourra se concevoir qu'en fonction du milieu dans lequel on se trouve et surtout en fonction des besoins de l'enfant et de l'adolescent.

En outre, l'éducation sexuelle ayant été définie comme une "éducation de la relation", elle devra tendre à amener l'individu à percevoir la relation qui le lie à l'autre et à l'accepter dans la complexité de sa réalité.

.../...

Il s'agit finalement d'une éducation à la lucidité, une éducation à la responsabilité et à la maîtrise de soi (faisant entrevoir la portée de ses actes et leurs conséquences sur l'autre).

Bref, il s'agit de fournir, à partir des données biologiques, psychologiques et culturelles des éléments de réflexion suffisamment précis pour permettre aux adolescents de se forger en connaissance de cause une option personnelle et d'être de ce fait mieux préparés à prendre leurs responsabilités.

Avec un embarras qui caractérise toute démarche de délimitation du contenu d'une éducation, quelle que soit sa nature, nous venons de dégager le contenu d'une éducation sexuelle systématique qui ne peut se concevoir que dans le cadre d'une éducation générale. Aussi convient-il de voir quels doivent être les principaux agents de cette éducation.

2.3.3. Les agents

a) Les parents

L'enfant naît dans une famille qui influence souvent de façon décisive son comportement. C'est du reste au sein de celle-ci que l'enfant fait ses premières acquisitions en ce qui concerne les attitudes et les comportements à adopter dans telle ou telle situation, les manières d'agir et de réagir.

Bref, c'est la famille, surtout les parents qui s'occupent de l'éducation de l'enfant.

En raison même de la responsabilité qui leur revient en matière d'éducation générale, les parents doivent comprendre qu'ils sont aussi les premiers responsables de l'éducation sexuelle de leurs enfants. Soulignant la responsabilité des parents en matière d'éducation sexuelle L. COUSINEAU écrit :

"L'éducation sexuelle fait partie de l'éducation générale dont les parents sont les premiers responsables.

Il ne suffit pas de mettre les enfants au monde; il faut les entourer d'affection et les aider progressivement à lutter contre les dangers de la vie."(82)

.../...

(82) L. COUSINEAU, op. cit., p. 29.

Les parents doivent donc prendre en charge l'éducation sexuelle de leurs enfants. Au lieu de laisser les enfants au hasard des informations erronées, ils devraient comprendre qu'une intervention d'adulte est d'un tout autre poids que les propos qu'un enfant peut entendre de la bouche de ses pairs. Par ailleurs, l'action des parents en matière d'éducation sexuelle s'avère de plus en plus indispensable dans un monde où la liberté sexuelle et ses conséquences inévitables prennent de plus en plus de l'ampleur.

M. ENGLEBERT n'avait-elle pas entrevu la nécessité d'assister l'enfant dans ce domaine en écrivant :

"Dans une société de plus en plus changeant, où toutes les valeurs sont contestées, où rien ne paraît impossible (...), où la liberté sexuelle et les amours communautaires sont prônées en même temps que s'étale la pornographie que reste-t-il à nos enfants? Rien, sinon nous-mêmes."(83)

Ces quelques lignes de M. ENGLEBERT sont claires et limpides.

Plus que quiconque, les parents doivent être responsables de l'éducation sexuelle complète de leurs enfants. Il ne s'agit pas comme le pensent certains parents de laisser le tout petit enfant dans l'ignorance de la sexualité et donner plus tard à l'adolescent une information à la sauvette. Leur devoir est d'éclairer et l'enfant et l'adolescent par une éducation sexuelle complète. Écoutons B.R. RIVIER à ce sujet:

"Bien des pères ou des mères s'imaginent avoir rempli leur devoir quand, ayant pris à part leur fils ou leur fille à l'approche de la puberté, ils lui ont donné des "explications" plus ou moins détaillées, plus ou moins claires, en réalité si confuses et si embarrassées que l'intéressé n'y comprend pas grand-chose. De toute façon, il ne s'agira dans le meilleur des cas que d'une information saisie sur le plan intellectuel mais non assimilée profondément (...). Or, ce n'est pas d'une information à la sauvette et qui tombe dans une oreille plus ou moins bien préparée à la recevoir dont les jeunes ont besoin, mais d'une véritable éducation qui devrait commencer dès l'enfance et ne pas se borner seulement à satisfaire la curiosité de l'enfant concernant les différences anatomiques entre les sexes."(84)

.../...

(83) M. ENGLEBERT, L'éducation sentimentale des filles, p. 122.

(84) B. REYMOND-RIVIER, Le développement social de l'enfant et de l'adolescent, p. 217.

b) Les autres éducateurs

L'enfant rwandais ne vit plus seulement dans sa famille. A un certain âge, il doit quitter sa famille pendant une grande partie de la journée pour fréquenter l'école. Pendant ce moment, son éducation est confiée à la responsabilité des maîtres d'école. Ceux-ci doivent continuer et pourquoi pas, parfaire l'éducation déjà commencée par les parents. Et, en matière de sexualité, il semble que les enfants attendent beaucoup de leurs maîtres jugés moins moralisateurs que les parents. P. ERNY affirme à ce propos:

"L'expérience le prouve: les adolescents attendent quelque chose de leurs éducateurs en matière d'éducation sexuelle. Ils souhaitent que quelqu'un aborde avec eux ce domaine avec clarté et franchise, dans un climat qui ne soit pas essentiellement moralisateur. Ils aspirent à acquérir un langage qui leur permette d'exprimer leur vécu intérieur et par le fait même de le dédramatiser en le socialisant."(85)

Par ailleurs, les maîtres d'école peuvent être plus éclairants que les parents en cette matière. En effet, plus cultivés que ces derniers, ils peuvent profiter de certaines occasions (notamment des leçons d'étude du milieu) pour aborder avec clarté et franchise les problèmes de la sexualité. N'est-il vraiment plus que temps que l'école "sexue" son enseignement, qu'elle présente, pour reprendre l'expression de P. ERNY, la "biologie des êtres réels et non des castrats ou d'ennuques"?

c) Les pairs

Qu'on le veuille ou non, l'apport de la société des semblables, des camarades et des aînés immédiats ne saurait être minimisé en matière d'éducation sexuelle. Comment en serait-il autrement? Entre camarades le langage est infiniment plus libre. Aussi les jeunes s'expriment-ils entr'eux sans gêne, sans complexe. Cela leur permet de partager, d'échanger leurs expériences en matière de sexualité. Seulement, la validité des informations que les jeunes se transmettent entr'eux dépendra des éclaircissements qu'ils auront déjà reçus de la part des parents ou des autres éducateurs. C'est à cette seule condition que l'échange des expériences et des informations en matière de sexualité pourra être bénéfique pour les jeunes.

.../...

(85) P. ERNY, Loc. cit., p. 34.

Le passage en revue des principaux agents de l'éducation sexuelle systématique nous conduit irrésistiblement à la définition, - nous ne prétendons pas à l'esquisse d'une démarche pédagogique pour l'éducation sexuelle systématique - de ce que doit être l'attitude d'un agent d'éducation sexuelle au moment de la transmission de l'information.

L'agent de l'éducation sexuelle doit garder à l'esprit que toute pédagogie de l'éducation sexuelle doit d'abord être une pédagogie de communication, c'est-à-dire une pédagogie d'information objective, prudente, claire et demandée (non imposée) tenant en considération le niveau de compréhension de celui à qui elle s'adresse. C'est tout compte fait une pédagogie de dialogue confiant, une pédagogie responsabilisante. L'essentiel, nous dit H. TAVOILLOT à ce propos,

"C'est de susciter une réflexion personnelle aboutissant à une manière personnelle de vivre sa sexualité, en accord avec les valeurs acceptées, en dominant, en critiquant, en filtrant les influences du milieu qui pèsent trop souvent de façon déterminante sur la sexualité des jeunes (...). Une pédagogie de l'éducation sexuelle se doit d'être une pédagogie de la recherche lucide, de la réflexion, du dialogue. C'est à ce prix qu'elle peut prétendre amorcer, chez ceux à qui elle s'adresse, une évolution dont le terme sera bien, si l'on veut une "liberté sexuelle", mais à condition que l'on admette que la véritable liberté n'est pas un acquiescement immédiat aux sollicitations de l'instinct et du milieu, mais l'intégration harmonieuse de l'instinct à tout un réseau de tendances et de valeurs."(86)

2.4. L'EDUCATION SEXUELLE AU SERVICE DU PLANNING FAMILIAL

La deuxième volée du premier chapitre de ce travail nous a suffisamment présenté le concept de planning familial dont le but est d'amener les individus à une procréation consciente et voulue. Pour atteindre ce but, le planning familial utilise des méthodes que nous avons délibérément passées sous silence, d'abord pour ne pas surcharger inutilement le présent travail, ensuite parce que leur exposition requiert la capacité de les expliquer médicalement, tâche qui dépasse nos actuelles compétences.

.../...

(86) H. TAVOILLOT, op. cit., pp. 47-48

Tout en soulignant la nécessité d'une information objective sur l'anatomie et la physiologie de chaque sexe et sur l'acte sexuel et ses conséquences dans le cadre d'une éducation sexuelle systématique, ce n'est pas inutilement que nous avons défini cette dernière comme étant surtout une éducation de la relation devant développer chez l'individu la lucidité, le sens de la volonté et de l'effort ainsi que celui de la responsabilité et de la maîtrise de soi. Ainsi comprise, l'éducation sexuelle constitue un préalable utile à la réalisation matérielle du planning familial.

Nul n'ignore la relation de cause à effet entre l'acte sexuel et le processus de la procréation. Comme le planning familial vise surtout une procréation consciente et voulue, il essaiera d'orienter cette relation de cause à effet entre l'acte sexuel et la procréation en sa faveur.

Aussi, pour ce faire, le planning familial emploie-t-il des méthodes susceptibles de différer voire même d'empêcher l'établissement de cette relation.

Plaçons-nous sur le plan des méthodes du planning familial pour illustrer notre propos par deux exemples.

- Le coït interrompu(87) est souvent présenté comme un des moyens pour empêcher la rencontre entre les spermatozoïdes et l'ovule, donc pour empêcher la procréation. Ce moyen suppose, pour arriver à ce résultat, non seulement la connaissance de l'anatomie et de la physiologie des sexes (par exemple les signes précurseurs de l'éjaculation) mais aussi une volonté de fer, un grand effort et surtout un sens aigu de la responsabilité et de la maîtrise de soi. En dotant l'individu de la connaissance profonde de son propre corps et du sens de l'effort, de la volonté, de la maîtrise de soi et de la responsabilité, l'éducation sexuelle se met au service du planning familial.

A. SAUVY(88) nous rapporte une histoire fort triste qui illustre bien ce à quoi peut aboutir le manque de maîtrise de soi et de l'effort, caractéristique d'un manque d'éducation sexuelle.

Il s'agit de l'histoire d'un paysan qui, après avoir fait beaucoup d'enfants qu'il ne pouvait ni nourrir ni entretenir convenablement, est allé trouver un médecin pour lui demander des conseils pour pouvoir planifier sa famille.

.../...

(87) Le coït interrompu consiste au retrait du pénis du vagin quelque temps avant l'éjaculation pour justement empêcher la rencontre des spermatozoïdes et de l'ovule, donc empêcher la fécondation si on veut éviter une grossesse.

(88) A. SAUVY, La prévention des naissances, Paris, P.U.F., 1967.

Le médecin lui conseilla d'essayer le coït interrompu.

Quelques mois après, le même paysan revint chez le même médecin accompagné de sa femme enceinte. Le médecin étonné lui demanda pourquoi il n'avait pas suivi ses conseils. Et le paysan de répondre: "Mon cher ami, au moment ultime (le moment du plaisir), j'ai pensé que je pourrai même nourrir cinquante enfants."

Cet exemple est très parlant. Il montre bien que notre paysan n'a fait aucun effort pour se maîtriser juste au moment où il le fallait. Si chacun veut bien se donner la peine de réfléchir à la disproportion entre le plaisir d'une seconde et l'énormité des responsabilités qu'entraîne une naissance, il serait aisé de comprendre que nous avons eu raison d'insister sur la nécessité d'un comportement sexuel responsable et la lutte sera pour chacun moins difficile à mener.

Le deuxième exemple que nous allons examiner est celui des méthodes dites "naturelles" de planning familial basées sur la continence périodique. Pour bien saisir l'importance de la connaissance des données anatomiques et physiologiques pour l'application de ces méthodes, voyons très brièvement en quoi consiste l'une des variantes de ces méthodes, la méthode d'ovulation. En quoi consiste-t-elle? Reprenons la description que leurs inventeurs, les Dr. E.L. et J.J. BILLINGS(89) en font.

La méthode d'ovulation est basée sur le fait que l'apparition de la fécondité dans le cycle menstruel est toujours accompagnée par la sécrétion d'un type particulier de glaire venant du col utérin. Le signe de la glaire cervicale précède l'ovulation, donne le signal de l'approche de l'ovulation, et il y a des raisons sérieuses de croire que la conservation des cellules spermatozoïdes en état de virilité, de même que leur transport au lieu de fécondation, sont liés à la présence de glaire adéquate. Les changements, dans la sécrétion de la glaire cervicale, indiquent avec précision le temps de l'ovulation. Ces changements comprennent:

1. Un changement dans la consistance de la glaire. A peu près au temps de l'ovulation, elle devient glissante, produisant une sensation lubrifiante;
2. Un changement dans l'apparence de la glaire. A peu près au temps de l'ovulation, elle devient limpide, de trouble qu'elle était.
3. A peu près au temps de l'ovulation, la glaire devient élastique.

.../...

(89) E.L. et J.J. BILLINGS, Méthode Billings. La régulation naturelle des naissances, pp. 5
(Traduction française de CONRAD FOISSY.)

Le dernier jour au cours duquel la glaire est limpide, élastique et glissante est appelé le jour du "signe sommet". Le jour suivant, la glaire redevient trouble et collante ou disparaît tout simplement, laissant une sensation de sécheresse.

A moins qu'il s'agisse d'un cycle court, il y aura un intervalle entre la fin des menstruations et l'apparition du signe de la glaire cervicale; pendant cet intervalle, il y a une nette sensation de sécheresse de la vulve. Il y a donc deux sensations fondamentales: la sensation du sec et la sensation de mouillé ou de glissement. Les époux ne cherchant pas la grossesse doivent, durant la phase pré-ovulatoire - mis à part les jours secs - éviter tout contact sexuel; il en sera ainsi jusqu'au quatrième jour après le "signe sommet" de la glaire. Cela signifie que tout contact sexuel doit être évité pendant la période de menstruations. Durant les jours du cycle qui ne sont pas définis comme jours inféconds selon les indications précédentes, les relations sexuelles, le coït interrompu et tout autre contact intime des organes sexuels doivent être évités. La réussite dans l'utilisation de la méthode d'ovulation tient aux décisions mutuelles des époux, généreusement attentifs au bien-être l'un de l'autre. Prêter attention aux indications de la méthode reste essentiel, et ceux qui ne les observent pas rigoureusement devraient honnêtement reconnaître que leur décision n'est pas ferme et que peut-être il n'y a vraiment pas de raisons sérieuses d'éviter une grossesse.

Plus que toutes les méthodes du planning familial, la méthode ci-dessus décrite suppose au préalable une éducation sexuelle bien menée.

Tout d'abord elle suppose une excellente connaissance des organes génitaux féminins et une connaissance profonde de la physiologie féminine (notamment le cycle menstruel, le phénomène de l'ovulation et ses signes précurseurs ...).

Ensuite, plus que le coït interrompu, cette méthode requiert qu'on ait un sens de la volonté, de l'effort et de la lucidité.

Il ne peut en être autrement car, comme nous le laisse voir sa description, la méthode de l'ovulation exige une observation continue et une interprétation correcte des phénomènes observés.

Par ailleurs, pour consentir à l'abstinence périodique des relations sexuelles nécessaire pendant les jours où la fécondation est jugée probable ou sûre, il faut avoir un sens de responsabilité, de maîtrise de soi, de compréhension mutuelle entre les partenaires en présence... autant de qualités que seule une éducation sexuelle bien réussie assure à l'individu.

.../...

Ces quelques exemples suffisent pour montrer combien les méthodes du planning familial sont redevables à l'éducation sexuelle.

Par ailleurs, nous avons présenté le planning familial comme un moyen de préserver la santé des individus afin de doter le pays d'individus physiquement et psychologiquement équilibrés capables d'oeuvrer à son développement socio-économique.

Or, on constate actuellement, surtout chez les jeunes, une marée montante d'avortements provoqués avec tous ses méfaits et de consommation désordonnée de pilules en dehors de tout contrôle médical avec toutes les conséquences inévitables surtout sur la santé.

Cette malheureuse situation n'est-elle pas symptomatique d'un manque d'éducation sexuelle?

Déjà en 1973, le Séminaire Interafricain sur l'éducation sexuelle tenu à Bamako lançait un cri d'alarme et soulignait la nécessité de prendre la situation en main avant qu'il ne soit trop tard en ces termes:

"Il y a une réalité à laquelle il importe de faire face à savoir que l'activité sexuelle des jeunes, et ceci dans le monde presque, est de plus en plus fréquente, commence à un âge de plus en plus jeune (11 à 12 ans) et prend des formes de plus en plus libres et "déviantes".

L'avortement provoqué, illégal, l'absorption massive de nivaquine, d'aspirine, la prise anarchique des pilules contraceptives sans aucune surveillance médicale ne sont que la partie visible d'un iceberg dont la masse réelle est ignorée de presque tout le monde, mais destinée à créer de graves problèmes si on ne s'en occupe pas suffisamment."(90)

En amenant l'individu à percevoir clairement les graves responsabilités que doit entraîner un acte sexuel, l'éducation sexuelle vient à l'aide du planning familial vu comme un moyen de préserver la santé des individus.

Le deuxième chapitre de ce travail vient de nous donner une vue panoramique sur l'éducation sexuelle au Rwanda tout en soulignant la nécessité d'une éducation sexuelle systématique devant être un adjuvant utile au planning familial. Il convient dans un troisième chapitre d'essayer d'esquisser la démarche méthodologique que doit suivre un agent de planning familial.

(90) Compte rendu du Séminaire Interafricain sur l'éducation sexuelle tenu à Bamako (Mali) du 16 au 25 Avril 1973, pp. 78-79.

3.1. EXPLOITATION DE QUELQUES DONNEES PSYCHOLOGIQUES

Quelques-unes de nos discrètes visites à certains centres médico-sociaux⁽⁹¹⁾ dans lesquels s'organisent depuis un certain temps déjà de petites et timides campagnes de sensibilisation en faveur du planning familial nous ont permis de constater chez le personnel (souvent médical ou d'assistance sociale) chargé de sensibiliser et d'informer les femmes qui les fréquentent, une ignorance complète de la complexité de la nature humaine. Cette ignorance des notions élémentaires de la psychologie humaine semble être à l'origine d'énormes difficultés de communication qui empêchent à ce personnel de réussir son action de sensibilisation. C'est donc par souci de remédier à cette carence que nous présentons au début de ce troisième chapitre quelques données psychologiques devant constituer un préalable utile et une base sûre à toute action éducative de l'agent du planning familial.

L'auditoire auquel l'agent du planning familial sera confronté étant composé d'un public à grande majorité analphabète, l'approche que nous entendons proposer ici sera essentiellement basée sur le phénomène d'identification du paysan à l'agent du planning familial. Cette approche a déjà permis d'aboutir à d'excellents résultats dans le domaine de l'éducation sanitaire des populations rurales dans certains pays d'Afrique. La santé et le planning familial (celui-ci est d'ailleurs compris, au Rwanda, dans le sens de l'amélioration de la santé maternelle et infantile) étant deux choses intimement liées, il n'y a aucune raison que cette approche ne nous fasse arriver à de bons résultats pour ce qui concerne l'éducation de la population en matière du planning familial.

3.1.1a) La notion d'adulte

Le gros de la communication du message planning familial devant surtout s'adresser aux adultes, il nous a paru indispensable de définir le concept d'adulte et de cerner les principales caractéristiques de l'adulte. La connaissance de ces notions par l'agent du planning familial s'impose du fait qu'elles permettent à ce dernier de définir son attitude au moment de la communication de son message, compte tenu de la nature de son interlocuteur.

.../...

(91) Il s'agit des centres médico-sociaux de Gikondo, de Kibilizi et du Centre Universitaire de Santé Publique de Butare.

C'est du reste là un principe de pédagogie aussi vieux que le monde. Pour enseigner le latin à John, ne faut-il pas d'abord connaître John lui-même?

Dans la littérature psychologique et pédagogique, le mot "adulte" a reçu autant de définitions qu'il y a eu de chercheurs qui se sont penchés sur la question. Dans le présent travail, nous n'examinerons que quelques-unes de ces définitions.

Pour E. MOUNIER cité par A. KARERA, un adulte est :

"Un être qui agit par soi, juge par soi ce qui ne veut pas dire qu'il agisse ou qu'il juge seul mais il le fait en dernier ressort, ce dernier ressort lui dictât-il de se confier volontairement, non par routine ou faiblesse à un autre jugement ou à une autre direction autres que les siens."(92)

Cette définition de E. MOUNIER nous présente donc l'adulte comme un être essentiellement autonome dans ses actions et ses jugements, avec ^{la} capacité de souscrire à d'autres jugements même si ceux-ci sont contradictoires aux siens. Tout en jugeant cette définition incomplète, nous retiendrons cependant son aspect d'autonomie dans les actions et les jugements comme l'une des caractéristiques de l'individu adulte.

De son côté, R. MUCCHIELLI propose la définition suivante au mot "adulte":

"Les adultes sont les hommes et les femmes qui ont plus de 23 ans et qui sont entrés dans la vie professionnelle, assumant des rôles sociaux actifs et des responsabilités familiales, ayant déjà une expérience directe de l'existence.

Si par surcroît nous les supposons normaux, nous considérerons qu'ils sont sortis du type de relations de dépendance et de "mentalité" caractéristiques de l'enfance et de l'adolescence, qu'ils ont accédé à un autre type de relations sociales d'interdépendance, qu'ils se sont pris en charge eux-mêmes dans l'organisation de leur vie et de leur "horizon temporel" (de leurs projets personnels et sociaux) et qu'ils ont, avec un réalisme et un pragmatisme efficients, une conscience suffisante de leur insertion sociale, de leur situation, de leurs potentialités et de leurs aspirations. Cela implique qu'ils n'ont plus ni la vie protégée (intrafamiliale) de l'enfance, ni la splendide marginalité des étudiants (...)."(93)

.../...

(92) E. MOUNIER, in A. KARERA, L'éducation des adultes au Rwanda. Contribution à la coordination des actions éducatives au profit des adultes au Rwanda, p. 10.

(93) R. MUCCHIELLI, Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes, p.10.

Cette définition de R. MUCCHIELLI nous semble discutable à deux points de vue. D'une part, la limite inférieure d'âge (23 ans) à partir de laquelle R. MUCCHIELLI fait commencer l'état d'adulte nous semble arbitraire. Nous ne comprenons, en effet, pas pourquoi cet auteur fait commencer l'état d'adulte à partir de 23 ans. N'y a-t-il pas dans la société des femmes et des hommes qui, tout en ayant moins de 23 ans remplissent toutes les autres conditions posées par MUCCHIELLI pour qu'ils soient considérés comme adultes?

D'autre part, le fait d'exclure les étudiants du groupe des adultes reste pour nous entièrement discutable. Si nous nous astreignons aux conditions que pose MUCCHIELLI pour qu'on puisse parler d'adulte, il n'y a aucun doute qu'on trouverait de par le monde des millions d'étudiants, hommes et femmes, qui satisfont à ces conditions. En effet, il est courant de trouver des étudiants (de profession!) âgés de plus de 23 ans, assumant des rôles sociaux actifs et des responsabilités familiales, économiquement et socialement indépendants, et conscients de leur insertion sociale, de leurs possibilités et de leurs aspirations.

Les deux définitions précédentes du mot "adulte" n'ayant pas pu nous donner entière satisfaction, nous proposons la définition suivante: Un adulte est un individu capable de penser et d'agir de façon autonome et d'accepter l'autonomie de pensée et d'action des autres, d'exprimer clairement ce qu'il pense, de se maintenir et d'assumer des responsabilités, de s'adapter avec réalisme à toutes les situations de la vie.

b) Les caractéristiques psychologiques de l'adulte

Tout en reconnaissant avec R. MUCCHIELLI que les données qu'il nous fournit sur les caractéristiques psychologiques de l'adulte sont à compléter par celles de la psychologie différentielle des sexes et celles de la psychologie de la personnalité, qu'il nous soit permis de lui emprunter ces quelques lignes décrivant les traits psychologiques qui caractérisent l'adulte. D'après R. MUCCHIELLI donc, la mentalité des adultes, à l'inverse de celle des enfants et des adolescents, se distingue par "le souci de vivre dans ce monde et d'y tracer leur route personnelle après avoir découvert qu'on "ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe comment ni à n'importe quel moment" (...)"(94)

.../...

(94) R. MUCCHIELLI, Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes, p. 10.

Remarquons avec R. MUCCHIELLI que cette volonté d'acceptation du réel et ce besoin de réalisation de soi dans les limites du réel sont suivis de tout un cortège d'handicaps dont le degré de gravité croît avec l'âge. On constatera donc que chez l'adulte :

- la curiosité universelle, celle de l'enfance, s'estompe ...
- l'impression de possibilités infinies, celle de l'adolescence s'éteint ...
- l'intelligence, qui culmine en valeur absolue, entre 13 et 17 ans, baisse, et compense ses pertes par une plus grande capacité d'organisation de l'acquis ...
- les rôles sociaux marquent la personnalité et, sous certains aspects, la déforment, risquent même de l'étouffer ...
- les motivations (les besoins, les sentiments, les aspirations, les attentes.) changent ...
- la plasticité du Moi, ses pouvoirs d'adaptation quasi illimités, se rétrécissent, et, à la place, un certain équilibre défensif s'installe; les résistances au changement se font de plus en plus fortes."(95)

Toute action éducative visant l'adulte qui méconnaîtrait ses caractéristiques psychologiques serait vouée à l'échec pour la simple raison qu'elle n'aura pas tenu compte de la nature même de l'individu auquel elle s'adresse. En conséquence, lors de la transmission de son message aux adultes, l'agent du planning familial devra garder à l'esprit qu'il n'a pas affaire à des enfants et des adolescents auxquels on doit fournir des théories pour enrichir leur répertoire cognitif; les adultes répugnent beaucoup à cette situation qui les assimile aux élèves. En raison de leurs caractéristiques, ce qu'il faut aux adultes ce ne sont pas des théories mais des comportements pratiques en situations concrètes.

Toute action de formation à leur intention doit donc les amener à avoir une perception utile des situations auxquelles ils sont quotidiennement confrontés. Ici par exemple, le message du planning familial devrait amener l'individu à quitter la résignation dans laquelle il a toujours vécu en matière de procréation et à réaliser qu'il y a des moyens susceptibles de la différer, voire même de l'empêcher.

Pour ce faire, l'agent du planning familial devra être assez souple pour laisser à son interlocuteur suffisamment de latitude afin que, non seulement, il participe activement à la précision du but à atteindre et à la définition de la voie pour y arriver, mais aussi qu'il puisse se sentir

.../...

(95) R. MUCCHIELLI, les méthodes actives dans la pédagogie des adultes, p. 10

responsable et engagé dans tout le processus de son éducation. Nous ne perdrons cependant pas de vue le fait que ce comportement pratique en situations concrètes qui doit être visé par toute action éducative s'adressant à l'adulte est souvent perçu de façon variable suivant les individus.

c) Le comportement individuel

Les études sur le phénomène de la perception consciente ont montré que celle-ci varie d'un individu à l'autre.

C'est dire que chacun perçoit et interprète les faits selon ses besoins, ses émotions, ses idées, son vécu antérieur, etc. Ceci est d'autant plus vrai que l'individu n'est pas seulement mené par sa vie consciente, c'est-à-dire par la perception plus ou moins claire des phénomènes qui le renseignent sur sa propre existence.

En réalité, l'individu agit souvent sous l'impulsion de motifs cachés dans son inconscient, c'est-à-dire un ensemble de processus dynamiques agissant sur le comportement mais directement insaisissables par le conscient. Le comportement individuel ne trouve-t-il pas souvent ses motivations profondes dans l'inconscient? Il est du reste connu que lorsque quelqu'un défend une conduite avec des arguments absurdes, c'est qu'il a des raisons inconscientes qui l'y poussent. C'est son intérêt personnel (inconscient?) qu'il défend avec force.

Dans son action éducative, l'agent du planning familial veillera à ne pas contredire directement l'individu qui défendrait un point de vue contraire au sien, même s'il le fait avec des arguments fragiles et absurdes. Il devra d'abord penser à découvrir les raisons cachées qui seraient à la base d'un tel comportement. Puis suscitant la réflexion de son interlocuteur par le truchement de questions, il amènera celui-ci à analyser son propre point de vue, à émettre des jugements et à calculer ses avantages et ses inconvénients en fonction de ses besoins et intérêts. C'est du reste l'intensité relative des besoins de l'individu qui conduit à l'établissement d'une nouvelle échelle des valeurs.

Par ailleurs, le contact individuel basé sur la relation personnelle semble être la base de l'éducation d'une personne, prise individuellement. Ce contact permettra l'établissement d'un lien affectif basé sur le respect mutuel entre l'agent du planning familial et son interlocuteur; ce qui amènera ce dernier à s'identifier aux idées de l'agent du planning familial qui créeront en lui une nouvelle motivation vers le progrès de la santé et du bien-être général par la voie du planning familial.

.../...

Sur le plan individuel - le même schéma est aussi valable, mutatis mutandis, pour le groupe -, le mécanisme peut être schématisé de la manière suivante :

- 1^o Le message planning familial formulé par l'agent est reçu par l'auditeur (information);
- 2^o Normalement si les conditions techniques sont favorables, l'auditeur s'identifie aux idées de l'agent du planning familial et les adopte comme étant un "idéal" nouveau (identification suivie d'introjection);
- 3^o L'existence de ce nouvel idéal sur le plan du conscient provoque l'apparition des besoins nouveaux (ex: besoin de préserver sa santé en ne s'exposant pas à de grossesses consécutives) (motivation);
- 4^o Ce sont du reste ces besoins nouveaux qui vont, si les barrières extérieures (culture, pression de groupe, de la société, préjugés... ne sont pas trop forts) qui entraîneront un changement progressif du comportement.

Le mécanisme ci-dessus décrit laisserait croire que le processus d'adoption d'une nouvelle pratique, comme le planning familial, se fait très facilement. Il n'en est pas ainsi. D.J. BOGUE lui-même qui s'est distingué par ses études sur la communication en matière de planning familial partage cet avis en ces termes :

"It is now well established that the adoption of a new practice, such as a family planning, does not take place suddenly. Instead, it is accomplished by a series of steps or stages. It is believed that there are about six stages or phases to the adoption of a new idea. Each of these phases is intermingled with those that precede and follow it."(96) (n.t.)

.../...

(96) D.J. BOGUE et al., Mass Communication and Motivation for birth control, p. 157.

(n.t.) "Il est maintenant bien établi que l'adoption d'une nouvelle pratique, comme le planning familial, ne se réalise pas soudainement. Au contraire, elle se fait par une série d'étapes ou de phases. Il est généralement admis que le processus d'adoption d'une nouvelle idée se fait par six étapes ou phases. Chacune de ces phases est intimement liée aux précédentes et aux suivantes."

Si nous nous plaçons à deux points de vue, le point de vue de celui qui veut faire adopter le planning familial et le point de vue de celui à qui le message planning familial s'adresse, l'essentiel de ces étapes peut être succinctement présenté de la façon suivante :

Tableau n° 5 : Processus d'adoption du planning familial

Etapes	Point de vue de l'agent qui veut provoquer le changement	Point de vue de l'individu à qui on souhaite qu'il adopte le planning familial	Description du changement qui s'opère
I	Sensibilisation	Information	Etre informé de la nécessité du planning familial, des raisons qui le légitiment et du fait que le contrôle de la fécondité est possible.
II	Education	Apprentissage	Rassemblement des informations sur les différentes méthodes du planning familial et leur mode d'emploi.
III	Présentation des raisons légitimant le planning familial, persuasion et discussion.	Approbation et acceptation de la théorie	L'attitude se développe selon quoi le planning familial est une bonne chose. Cette approbation est basée sur les réactions aux arguments pour ou contre le planning familial et sur les informations reçues et assimilées au cours des conversations personnelles avec des amis et des voisins
IV	Engagement	Adoption et engagement	Le couple réalise que le problème de contrôle de la fécondité le concerne personnellement et que son bien-être ainsi que celui de ses enfants sera compromis s'il ne pratique pas le contrôle de la fécondité. Cette phase se termine par la décision d'essayer et par le sentiment que cet essai est socialement et médicalement acceptable.

.../...

V	Préparation	Essais expérimentaux	Premières réactions manifestes. Visite à un médecin, à une clinique ou une pharmacie pour conseils, instructions et approvisionnement. Première utilisation de la méthode choisie pour essai.
VI	Renforcement et soutien	Adoption totale et définitive: l'usage devient une habitude systématique.	Usage régulier et correct qui va jusqu'à la routine. A ce stade là, ne pas employer les méthodes du planning familial produit l'anxiété, le sentiment de non conformité et de blâme de soi.

Même si le passage de l'une à l'autre phase se fait normalement sans beaucoup de heurts, on ne devrait néanmoins pas minimiser les difficultés éventuelles qui bloqueraient la progression du mécanisme. Cela peut se produire surtout dans le cas d'une situation de groupe.

3.1.2. Le comportement collectif

Nous n'allons sous cette rubrique ni étudier le comportement en situation de groupe ni présenter la notion de groupe comme tel et sa dynamique. D'autres chercheurs l'ont bien fait avant nous.

Nous nous proposons seulement d'évoquer certains faits qui, ignorés ou négligés, peuvent sérieusement entraver l'action de l'agent du planning familial.

Bon nombre d'études présentent le groupe comme impersonnel, anonyme.

R. MUCCHIELLI lui-même, connu pour ses nombreux travaux sur le groupe reconnaissait, dans son ouvrage "Travail en équipe" que :

"Le groupe secondaire, est caractérisé par l'absence à la fois de la relation de personne à personne, et par l'engagement partiel - limité - rationalisé de ses membres."(97)

Dans le même ouvrage, citant M.S. OLMSTED qui reprenait, lui aussi, les idées de COOLEY, R. MUCCHIELLI renchérit en disant que :

"Dans le groupe secondaire les relations entre membres sont froides, impersonnelles, rationnelles, contractuelles et formelles. Les membres participent pour seulement une part, pour une capacité spécialisée et limitée (...)"(98)

.../...

(97) R. MUCCHIELLI, Travail en équipe, p. 8.

(98) M.S. OLMSTED, in R. MUCCHIELLI, ibidem, p. 8.

Quels que soient donc les individus qui le composent, une fois groupés, ils font partie d'une structure collective, ayant une mentalité et une échelle de valeurs particulières.

La mentalité du groupe peut être favorable à l'agent du planning familial; les idées du groupe tendent alors à s'orienter selon ses paroles. Elle peut lui être défavorable, les membres du groupe s'appuient et s'encouragent mutuellement dans leur résistance aux idées nouvelles.

On constate ensuite que les groupes sont susceptibles et donc facilement froissables. La prétention de l'instruire sur un sujet constitue déjà en elle-même une accusation d'ignorance.

Par ailleurs, la cohésion d'un groupe dépend de plusieurs facteurs dont l'existence d'un objectif commun pour tous les membres, la présence des attaches affectives du fait de l'identification de chaque membre à ses compagnons, la capacité de l'animateur d'unir les membres en vue d'une action commune.

Il importe que l'agent du planning familial sache quelles sortes de groupes tendent à se transformer, dans quelles conditions s'opèrent les changements et quelle sera leur direction probable. L'agent du planning familial ne manquera pas de remarquer les éléments favorables ou défavorables à son action. Les éléments favorables seront capables d'appuyer les changements qu'il veut proposer, tandis que les éléments défavorables pourront renforcer les résistances du groupe aux idées nouvelles.

En conséquence, l'attitude de l'agent du planning familial sera celle de l'"observation participante"; après être entré en contact avec les gens, il aura un comportement d'écoute compréhensive qui, tout en ne jugeant pas, permet d'observer pour mieux connaître la mentalité du groupe. C'est cette attitude de respect attentif qui lui permettra de donner l'exemple par sa propre conduite, et, à temps voulu, de formuler une information adaptée. Les meilleures conditions sont ainsi résumées pour le mécanisme de l'identification malgré des résistances, ce qui est à la base de toute animation.

3.1.3. Les résistances aux idées nouvelles

Il est maintenant connu que toute tentative d'introduction d'un programme nouveau ou d'une idée nouvelle susceptibles de provoquer un quelconque changement se heurte toujours à des résistances soit de la part des individus, soit de la part du groupe auxquels l'innovation s'adresse. Les difficultés auxquelles ont dû faire face des réformistes, des novateurs, des inventeurs constituent une preuve irréfutable de l'existence des résistances au changement.

.../...

Quelques exemples suffiront pour mieux illustrer notre propos.

- La Réforme Scolaire actuellement en cours au Rwanda a été depuis sa conception considérée comme une entreprise inutile et donc vouée à l'échec.
- L'introduction du français sans frontières et des mathématiques modernes à l'école secondaire s'est heurtée à une sévère levée de boucliers de la part d'un grand nombre d'enseignants;
- L'institutionnalisation de l'Umuganda a rencontré les mêmes difficultés avant d'être adoptée.

C'est dans le même sens que R. MUCCHIELLI écrivait :

"On peut s'étonner de la persistance de traditions datant de plusieurs siècles dans nos provinces, et dont certaines relèvent de l'animisme le plus primitif. On peut s'indigner des difficultés faites, dans certaines parties du monde, par certaines tribus aux médecins de l'O.M.S. venant pour vacciner les enfants et pour soigner les maladies infectieuses autrement que par les incantations (...)"(99)

Il semble donc d'après tous ces exemples que la résistance au changement est profondément encrée dans la nature même de l'homme. Aussi le CHATELIER avait-il raison de formuler cette loi générale :

"Toute modification apportée à l'équilibre d'un système entraîne, au sein de celui-ci, l'apparition de phénomènes qui tendent à s'opposer à cette modification et à en annuler les effets."(100)

A la suite de Le CHATELIER, K. LEWIN dans sa théorie des équilibres quasi stationnaires dans le groupe a souligné avec soin, d'après la formulation de D. ANZIEU et J.Y. MARTIN, que :

"Toute action, exercée sur un groupe afin de modifier ses propres normes (...) entraîne l'apparition de forces qui neutraliseront les effets de cette pression: l'équilibre quasi stationnaire est maintenu, au prix d'un accroissement de la tension interne du groupe."(101)

.../...

(99) R. MUCCHIELLI, Opinions et Changement d'opinions, p. 57.

(100) CHATELIER (Le), cité par D. ANZIEU et J.Y. MARTIN, La dynamique des groupes restreints, p. 80.

(101) D. ANZIEU et J.Y. MARTIN, ibidem, p. 180.

La nature humaine étant d'une complexité étonnante quelles peuvent être les causes de ces résistances? Pour répondre à cette question, nous allons examiner tour à tour les résistances en rapport direct avec l'individu et les résistances en rapport direct avec le groupe.(102)

a) Les résistances en rapport direct avec l'individu

i. Le refus sous toutes ses formes

Le refus, sous les diverses formes qu'il peut revêtir (ignorance, jugement différé...) peut amener l'individu à résister à une idée nouvelle, voire même à une réalité qui s'impose d'elle-même. Sans nous perdre dans beaucoup de littérature, nous trouverons dans le tableau ci-dessous, emprunté de A.M. HUBERMAN(103), les différentes formes de refus générateur de résistance, leurs causes et les réactions qu'elles peuvent provoquer. Bien que les données circonscrites dans ce tableau relèvent du domaine de l'éducation, elles peuvent - mutatis mutandis - être étendues aux autres domaines.

Tableau n° 6 : Identification des différentes formes de refus

Forme de refus	Cause de refus	Condition ou état d'esprit du sujet	Réactions attendues
1. Ignorance	Absence de diffusion	Non informé	"Il n'est pas facile d'avoir des informations à ce sujet."
2. Jugement différé	Données non logiquement contraignantes	Hésitant	"Je vais attendre pour voir ce que cela vaut d'essayer."
3. Liée à la situation	Données non matériellement contraignantes	1. Comparateur 2. Défiant 3. Défavorisé	"Il y a d'autres choses qui sont bonnes." "Les règlements de l'école ne me le permettront pas." "Cela coûte trop cher et/ou prend trop de temps."
4. Personnelle	Données non psychologiquement contraignantes.	1. Inquiet 2. Coupable 3. Isolé (ou hostile)	"Je ne sais pas si je pourrai faire fonctionner ce matériel." "Je sais que je devrais m'en servir, mais le temps me manque." "Ces gadgets ne remplaceront jamais un enseignant." "Si nous utilisons ces gadgets, ils finiront par nous remplacer."
5. Liée à l'expérience	Essais précédents ou passés	Convaincu	"J'en ai fait l'essai et cela ne vaut rien."

.../...

(102) La distinction que nous opérons ici entre les résistances en rapport avec l'individu et celles en rapport avec le groupe est tout à fait arbitraire. Elle ne peut trouver sa justification que dans des raisons purement méthodologiques.

(103) A.M. HUBERMAN, Comment s'opèrent les changements en éducation: Contribution à l'étude de l'innovation. p. 58.

ii. La force de l'habitude

Les habitudes solidement installées constituent souvent une vraie source de résistance au changement. Cela se comprend aisément du fait même que la perte de l'habitude équivaut à la perte de son cadre de référence habituel, et partant à la désorganisation de l'existence. Aussi entend-on dire souvent "Cela allait bien jusqu'ici, il n'y a pas de raison de changer".

Parlant de la force de l'habitude comme source de résistance, R. MUCCHIELLI souligne avec clarté que :

"L'habitude est en elle-même une structure stabilisée et automatisée du comportement qui résiste à toute modification. Habitudes culturelles, habitudes personnelles, habitudes de penser, de méthode de travail, etc. forment un système d'économie de nos forces, sur lequel nous prenons constamment appui."(104)

iii. La peur du changement

L'individu a toujours manifesté des réactions de réticence envers tout ce qui est nouveau. Quels seront les effets possibles du changement? Face à l'incapacité de répondre à cette question, l'individu réagit toujours par un mécanisme de défense alerté par l'angoisse d'un avenir inconnu. Illustrons notre propos par des questions relatives au planning familial. Face à l'idée nouvelle qu'est le planning familial, l'individu se posera des questions comme :

Vers quoi me conduira le fait de réduire la taille de ma famille?

Les promoteurs de cette idée ne veulent-ils pas me priver d'un nombre suffisant d'enfants pour prendre mes biens une fois ma famille éteinte?

Serai-je capable d'appliquer la méthode qu'on me préconise? Quelles seront les retombées de ce changement sur ma vie individuelle et sociale...?

Autant de questions qui rendent bien compte de l'existence de la peur du changement.

Dans leur ouvrage traitant de la dynamique des groupes restreints,

D. ANZIEU et J.Y. MARTIN parlent de la peur du changement en ces termes :

"(...) l'anxiété engendrée par la perspective du changement entraîne chez l'individu une réaction d'opposition: Sera-t-il à la hauteur de la nouvelle tâche? Ses habitudes acquises ne contrarieront-elles pas l'apprentissage de nouveaux processus opératoires (effets négatifs du transfert)? Ne risque-t-il pas, de ce fait, une perte de prestige ou une diminution de son statut?"(105)

.../...

(104) R. MUCCHIELLI, Opinions et Changements d'opinions, p. 58.

(105) D. ANZIEU et J.Y. MARTIN, op. cit., p. 182.

Ces quelques lignes montrent bien clairement que l'individu a peur du changement non seulement parce que la perspective du changement l'oblige à se mettre en question pour ce qui concerne la réalisation de la nouvelle tâche mais encore parce qu'il a une peur provoquée par l'ignorance des retombées éventuelles du changement sur sa vie.

iv. La résistance due à la "pression intentionnelle lorsque celle-ci est reconnue"

La vie quotidienne est féconde en exemples qui montrent bien que l'individu adopte souvent un comportement contraire à celui qu'on voulait lui faire adopter. Ce phénomène que R. MUCCHIELLI a appelé "effet-boomerang" se produit surtout lorsque celui qui veut introduire un changement quelconque vante excessivement et avec insistance les bienfaits du changement souhaité. Sa fait amène souvent l'individu (surtout quand il croit percevoir la "manoeuvre" de celui qui veut introduire le changement) à qui on propose le changement à y regarder deux fois, à opposer une certaine résistance et donc à garder sa façon habituelle d'agir.

C'est ainsi par exemple que les gens refusent d'acheter même à un prix illusoire une marchandise qu'on leur présente avec insistance.

De même, pour ce qui concerne le planning familial, un agent qui se mettra à en vanter les avantages avec insistance, à vouloir convaincre à n'importe quel prix ses interlocuteurs des bienfaits du planning familial, risquera de provoquer une résistance semblable à celle que nous avons décrite plus haut. Tant il est vrai que "à vouloir trop prouver, on fait douter; à vouloir trop faire pression, on provoque un mouvement dans le sens opposé au sens souhaité (...)"(106)

b) Les résistances en rapport direct avec une situation de groupe

Toutes les sources de résistance que nous venons de passer en revue et que nous avons mis en rapport direct avec l'individu peuvent aussi se retrouver dans une situation de groupe. Cependant, certaines résistances sont caractéristiques d'une situation de groupe. Nous distinguerons :

i. L'indifférence

Dans une situation de groupe, l'indifférence que les membres peuvent manifester à l'égard d'une idée nouvelle est susceptible de constituer une vraie source de résistance contre l'adoption de ladite idée.

.../...

(106) R. MUCCHIELLI, *Opinions et Changements d'opinions*, p. 59.

Cette absence de réceptivité peut poser surtout le problème de susciter l'intérêt, de créer des motivations. Pour obtenir cette réceptivité du groupe, un des moyens est de poser une question sur un point d'intérêt sûr: "Comment peut-on concevoir seulement quand on le veut?"

ii. L'incompréhension

L'incompréhension, souvent en rapport direct avec une absence d'intérêt prend origine dans le manque d'explications compréhensibles de l'idée nouvelle qu'on veut introduire dans le groupe. Sous cet angle l'incompréhension peut donner naissance à une résistance contre l'innovation mal expliquée. Cela se comprend aisément. Un individu rationnel ne peut pas adopter une innovation dont il ignore la nature et les bienfaits possibles.

Aussi importe-t-il d'expliquer clairement au groupe l'objet et le pourquoi de l'introduction d'une idée nouvelle. Etant donné que le planning familial tel que nous le comprenons aujourd'hui est en quelque sorte une innovation dans la société rwandaise, l'agent du planning familial devra s'atteler à fournir au groupe intéressé des explications claires pour éviter de créer une situation d'incompréhension susceptible de constituer une barrière à son action.

iii. Les croyances et attitudes collectives liées à la culture

D'une manière générale, on peut définir la culture comme un ensemble de manières de penser, de sentir et d'agir communes aux membres d'un groupe donné. La culture s'adresse à toute activité humaine, elle englobe les connaissances, les idées, la pensée et s'étend à toutes les formes d'expression des sentiments.

Vouloir amener le rwandais, naturellement de mentalité nataliste à modifier son comportement procréateur, pour avoir moins d'enfants, revient à mettre en question tout son système culturel; c'est l'inviter à réfléchir sur une question qui ne cadre pas avec ses manières de penser et d'agir.

Il va de soi que cela va provoquer des résistances chez l'individu qui est appelé à repenser son comportement. Cela se comprend du reste aisément quand on sait que chaque groupe culturel possède les croyances et les attitudes collectives qui le caractérisent.

Ces croyances et attitudes collectives constituant des forces de résistance au changement doivent être connues de l'agent du planning familial parce que, contrairement aux croyances individuelles, elles résistent mieux au changement. En effet, comme plusieurs expériences(107) nous en apportent la

.../...

(107) Voir les expériences de S.E. ASCH, de M. SHERIF et de L. FESTINGER rapportées par R. MUCCHIELLI dans "Travail en équipe", p. 13.

preuve, il est connu que, d'une part, l'individu n'hésitera pas à modifier sa croyance pour l'accorder à celle du groupe, elle acquiert par là même plus de force et établit encore plus solidement la conviction.

D'après ce qui précède, il est aisé, pour le lecteur, de constater que la résistance au changement consiste tout compte fait à l'évitement de tout ce qui peut provoquer un déséquilibre dans la configuration des habitudes, croyances et attitudes solidement installées. Y a-t-il moyen de forcer ce barrage déjà constitué pour tenter d'introduire un élément nouveau susceptible de provoquer un changement? Répondons à cette question avec R. MUCCHIELLI.

"(...) des brèches importantes existent dans cette organisation défensive qui fonctionne surtout dans la vie courante au niveau cognitif et en face de pressions relativement faibles. Outre les voies non consciemment repérées par lesquelles la suggestion s'infiltré, les défenses elles-mêmes peuvent être contournées ou détruites, ce qui provoque des changements spectaculaires."(108)

3.1.4. Action sur les gens pour vaincre les résistances aux idées nouvelles

Avant d'aborder ce point, il nous paraît indispensable dans cette étude de prendre connaissance de la dynamique même du changement.

Plusieurs études se sont intéressées au processus même du changement en ce qui concerne l'adoption d'une innovation.

Dans le présent travail, nous nous limiterons, à la suite de A. M. HUBERMAN, à l'examen des trois principaux modèles illustrant le processus de changement. L'examen de ces trois modèles nous permettra de dégager lesquels des trois peuvent s'appliquer à notre étude.

D'origine indiscutablement américaine, le premier modèle est le "modèle de recherche et développement" (R & D). Ce modèle qui fait suivre la théorie par la pratique "considère le processus comme une suite rationnelle de phases par lesquelles une innovation est inventée ou découverte, mise au point, produite et diffusée pour être utilisée.

L'innovation n'est pas analysée du point de vue de l'utilisateur, présumé passif (...) la recherche ne commence pas comme une suite de réponses à des problèmes humains déterminés, mais comme une succession de faits et de théories qui sont transformés en idées pour des produits et services utiles lors de la phase de développement. Les résultats des travaux sont alors produits en série et diffusés à ceux à qui ils pourraient être utiles."(109)

.../...

(108) R. MUCCHIELLI, Opinions et Changement d'opinions, p. 61.

(109) A.M. HUBERMAN, op. cit., p. 70.

D'après la description ci-dessus, on voit que d'une part, ce modèle du processus de changement met l'accent sur la planification du changement sur une grande échelle et que, d'autre part, il comprend quatre étapes bien distinctes: recherche, développement, diffusion et adoption.

Le deuxième modèle est celui de la "résolution des problèmes". Basé sur l'utilisateur de l'innovation à introduire, ce modèle suppose que l'utilisateur a un besoin bien défini auquel l'innovation doit satisfaire. Quoique ce modèle admette parfois l'intervention d'un conseiller extérieur capable d'éclairer les individus sur les solutions et les moyens à mettre en oeuvre pour résoudre leur problème; l'accent est surtout mis sur l'aspect "collaboration sensible aux demandes du client." D'après ce modèle, le processus de changement s'effectue selon les étapes suivantes: problème, diagnostic du besoin, suivi de l'essai et enfin de l'adoption de l'innovation.

Le troisième modèle est celui d' "interaction sociale". Ce modèle met l'accent sur la communication, c'est-à-dire sur la circulation de l'information d'un individu à l'autre.

Par ailleurs, comme nous le dit A.M. HUBERMAN, dans "le modèle d'interaction sociale, l'unité d'analyse est la personne à qui est destinée l'innovation, l'accent étant mis sur la perception par cette dernière des connaissances venues de l'extérieur et sa réaction consécutive à cette perception. Les études en la matière ayant montré que le moyen le plus efficace de diffuser des informations sur une innovation réside dans des contacts personnels, la clé de l'adoption est l' "interaction sociale" parmi les membres du groupe adoptant."(110)

L'essentiel de ces trois modèles de processus de changement peut être visualisé dans un tableau d'ensemble (Cf. Tableau n° 7).

.../...

(110) A.M. HUBERMAN, op. cit., p. 84.

Tableau n° 7 : Trois modèles de processus de changement.(111)

Recherche et Développement (R & D)	Résolution des problèmes	Interaction sociale
1. Invention ou découverte de l'innovation	1. Traduction du besoin en problème	1. Prise de conscience de l'innovation
2. Développement (élaboration des solutions aux problèmes)	2. Diagnostic du problème	2. Intérêt manifesté pour l'innovation
3. Production et conditionnement de l'innovation	3. Recherche et localisation des informations	3. Evaluation du bien-fondé de l'innovation
4. Diffusion à un large public	4. Adaptation de l'innovation	4. Essai
	5. Essai	5. Adoption pour utilisation permanente
	6. Evaluation de l'essai du point de vue de la satisfaction du besoin	

Ces trois modèles de processus de changement présentent, chacun de sa façon, un intérêt certain dans toute recherche en sciences humaines traitant de l'innovation.

Pour ce qui concerne la présente étude, nous adopterons les deux derniers modèles à savoir celui de la résolution des problèmes et celui de l'interaction sociale. Notre choix pour ces deux modèles se justifie par le raisonnement suivant.

Le planning familial étant une innovation au Rwanda, son introduction doit tenir compte surtout de l'individu qui doit l'adopter.

.../...

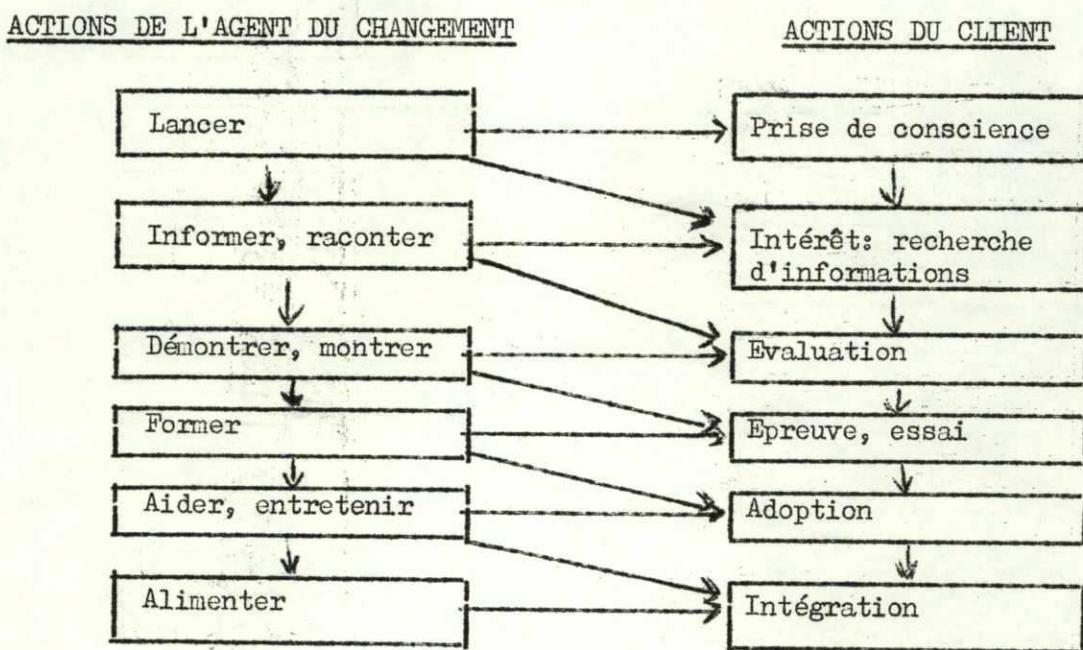
(111) Nous empruntons ce tableau de A.M. HUBERMAN, op. cit., p. 72.

Les deux modèles de processus de changement que nous venons d'adopter répondent à cette exigence. D'une part, le modèle de résolution des problèmes trouve d'abord son champ d'application dans ce sens que l'adoption du planning familial pour le rwandais actuel répond à un besoin: celui de déterminer librement la dimension de sa famille afin de lui assurer un bien-être dans le sens complet du terme et, **partant**, contribuer à la résolution du problème démographique que connaît le pays.

D'autre part, le modèle d'interaction sociale, en mettant l'accent sur la communication, autrement dit sur la diffusion et la circulation des informations et des messages et en favorisant les contacts individuels pour justement rendre effective cette communication constitue un moyen efficace pour vaincre toutes les résistances, quelles soient en rapport avec l'individu ou le groupe, pouvant perturber le processus d'adoption de l'innovation qu'est le planning familial.

Cependant, pour que le changement souhaité se produise, il doit exister une certaine coordination entre les actions de l'agent du changement et de celles de l' "adoptant". Cette coordination peut schématiquement se présenter de la façon suivante(112):

Schéma n° 1. Coordination entre les actions de l'agent du changement et de celles de l' "adoptant".



.../...

(112) Nous recourons encore une fois au schéma conçu par
A.M. HUBERMAN, op. cit., p. 77

Expliquons un peu ce schéma en l'adaptant au processus d'adoption du planning familial.

1^a L'agent du planning familial en lance l'idée; cette idée provoque une prise de conscience et l'intérêt chez l'individu.

En cette première phase, l'agent parle simplement du planning familial dans l'abstrait, sans référence même sur l'acte sexuel, les méthodes à employer, etc.

2^a L'agent du planning familial informe son "client" désormais intéressé et soucieux d'avoir de plus amples informations. Cela va de soi, avant d'adopter une innovation, on doit avoir un minimum d'informations sur sa nature et ses moyens.

S'il n'est pas nécessaire au cours de cette phase que les informations fournies soient hautement scientifiques, il est cependant indispensable que le "client" sache grosso modo, en quoi consiste l'innovation.

Les principales questions du "client" seront du genre :

- Quelles sont les méthodes disponibles et de celles-ci quelles sont celles qui peuvent me convenir?
- Comment est-ce que ces méthodes empêchent la conception?
- Que dois-je faire si j'emploie telle ou telle méthode?
- Où dois-je demander de l'aide et où m'approvisionner?
- Coût: les dépenses qu'entraînent l'usage de telle ou telle méthode. Puis-je me le permettre? Ca me coûtera combien? etc.

3^a L'agent matérialise ses informations en présentant objectivement les méthodes en détail; le "client" évalue chacune des méthodes, opère un choix.

4^a L'agent explique à chaque "client" la façon de s'y prendre en fonction du choix opéré; le "client" essaie la méthode.

Au cours de cette phase, l'essai peut être infructueux ou pénible, l'agent doit faire attention pour encourager le "client", sinon l'innovation peut être rejetée irréversiblement.

5^a L'agent aide le "client" en lui montrant comment surmonter les difficultés inhérentes à telle ou telle méthode; cette action aboutit souvent à l'adoption définitive de la méthode par le "client".

6^a Enfin, l'agent fournit continuellement à son "client" les moyens (pilules, stérilet, spermicides ...) dont il a besoin. Au cours de cette phase, le client intègre le planning familial et les méthodes qu'il aura choisies dans sa vie quotidienne.

.../...

La présentation des trois modèles de processus de changement à laquelle nous venons de nous employer nous amène à voir comment on peut surmonter les résistances aux idées nouvelles et, dans le cas qui nous occupe, comment l'agent du planning familial peut vaincre, sans heurter la mentalité des gens les résistances à l'innovation qu'il entend introduire. Pour agir sur les gens et surmonter les résistances installées souvent depuis longtemps puisque faisant partie intégrante de leur culture, il faut que au premier chef l'agent du planning familial ait connaissance des croyances et attitudes collectives(113) du public qu'il entend viser. La connaissance préalable des croyances et attitudes collectives en matière de fécondité est vraiment indispensable puisque l'éducation en matière du planning familial vise la solution de problèmes largement conditionnés par celles-ci. Il importe donc d'étudier par des sondages d'opinions, les obstacles et résistances possibles à la pratique du planning familial. La force de persuasion pourra alors être portée judicieusement contre ces résistances. L'action consistera d'abord à amener les gens à penser d'une manière nouvelle par l'instruction et à agir en conséquence parce que motivés par une nouvelle idée. La conduite étant influencée par toutes les structures de pensée et d'affectivité, nous utiliserons donc pour modifier cette conduite la persuasion par des facteurs non-affectifs et des facteurs affectifs, qui favoriseront l'identification des gens à l'agent du planning familial.

3.1.5. Les facteurs psychologiques de persuasion

a. Les facteurs non-affectifs

Devant un public à grande majorité analphabète l'agent du planning familial peut donner de la force à l'innovation qu'il apporte par les moyens suivants:

1) La parole

La parole peut aboutir à l'adoption d'une idée nouvelle pourvu que l'on sache l'utiliser. Elle amène l'individu à découvrir d'autres idées, d'autres possibilités dont il ne soupçonnait même pas l'existence et, pour reprendre l'expression de R. MUCCHIELLI, à avoir une nouvelle "conscience de soi".

.../...

(113) Normalement les études sur les croyances et attitudes collectives relatives à la fécondité se font avant l'introduction même de l'idée du planning familial. Au Rwanda, ces études ne sont pas encore faites. D'après le programme d'activités de l'ONAPO, le travail sur les motivations de la femme rwandaise en matière de fécondité sera fait en juillet-août 1983 ...

La parole trouve son champ d'application au moment:

- D'un entretien personnel, d'individu à individu; pour l'agent du planning familial, de nombreuses occasions se présentent chaque jour pour écouter les gens dans les services de la consultation prénuptiale, prénatale, de la maternité et de l'éducation nutritionnelle;
- D'une leçon: celle-ci est plus spécialement destinée à un groupe choisi, qui reçoit des informations données par un individu;
- D'une discussion de groupe: lors d'une discussion en groupe, la méthode pédagogique utilisée est dite "socratique". Elle consiste à faire découvrir la vérité à ses interlocuteurs en leur posant des questions et en les conduisant à trouver eux-mêmes la conviction. L'éducation résulte donc d'un échange entre plusieurs personnes, suivant une dialectique plus efficace que la méthode didactique pour transformer la persuasion en action.

Cette méthode est toujours fertile, car il n'est pas de groupe humain qui n'ait sa conception de la vie et de sa transmission; les opinions sont souvent nettes, car elles font partie d'une culture traditionnelle que le groupe vit et sur laquelle il s'appuie nécessairement, sûr de sa véracité.

ii) Piquer la curiosité

L'agent du planning familial doit savoir piquer la curiosité de ses auditeurs en posant des questions, en racontant des anecdotes vécues. Ici, il n'y a pour lui aucune nécessité de chercher l'argument le plus scientifique, mais celui qui cadre avec le niveau de compréhension de son auditoire. Il devra aussi veiller à ne jamais être long dans son argumentation, sinon il fatigue ses auditeurs qui ne le suivront plus.

iii) S'appuyer sur l'utilisation des images

L'utilisation des images est un des moyens presque sûrs de venir à bout d'une résistance. Pour convaincre ses interlocuteurs, l'agent du planning familial montrera, par exemple, une image illustrant la situation malheureuse d'une famille qui en est arrivée là parce qu'elle n'a pas songé à planifier les naissances. Une image est en effet tout un discours, qu'on se fait à soi-même en la regardant. On le retient mieux que les paroles.

b. Les facteurs affectifs

Le processus de persuasion ne doit pas s'arrêter à la conviction une fois celle-ci obtenue. Il faut aussi déterminer l'individu à agir, en dépassant certaines résistances affectives. Si les facteurs non-affectifs font comprendre, les facteurs affectifs poussent à l'action.

Quels sont ces facteurs?

.../...

i) La sympathie

On constate généralement que la sympathie et l'antipathie interpersonnelles prédisposent l'individu à accepter ou à refuser les opinions qui circulent. Aussi verra-t-on qu'on s'accorde souvent sur des idées parce qu'on a de la sympathie pour la personne qui les émet.

L'agent du planning familial veillera donc à établir la sympathie par la manifestation de ses propres émotions; il agira par suggestion car les sentiments sont communicatifs et favorisent le mécanisme de l'identification à celui qui parle.

ii) Le prestige

Nous distinguerons avec R. MUCCHIELLI trois genres de prestige.

D'après cet auteur donc, le prestige, sous son triple aspect peut être défini comme :

"- L'incarnation d'une valeur connue. Par ses actes, ses sacrifices, son histoire, ses oeuvres, ses qualités personnelles, etc... une personnalité acquiert un prestige qui est facteur d'admiration et respect, et qui lui donne une "autorité morale" bien distincte de l'autorité attribuée par l'Etat. Exemple: Gandhi en prison était plus prestigieux que le détenteur du pouvoir qui l'y avait mis.

- La personnalité charismatique. On appelle "charisme" une sorte de charme, un rayonnement personnel qui donne à la personnalité qui en est dotée une puissance de suggestion et de conviction par l'intensité de la relation affective spéciale qu'elle induit. Le charisme est don d'entraîner l'adhésion à sa personne et à ses idées (...) et d'entraîner des hommes derrière soi.

- Le besoin de croire et d'adorer.

(...) Le besoin de croire et d'adorer ne semble pas être forcément un vestige de l'enfant ou du stade magique, il est un aspect du besoin de filiation, qui "cristallise", selon des modalités diverses, en fonction d'affinités subtiles et singulières, sur des personnes ainsi investies de prestige."(114)

Les principaux éléments du prestige se ramènent donc à l'assurance, le calme, la modestie et les succès passés (la compétence).

.../...

(114) R. MUCCHIELLI, Opinions et Changements d'opinions, p. 18.

Le prestige facilite l'identification des auditeurs, car il pousse ces derniers à vouloir devenir comme l'homme prestigieux. Pour rendre effective son action de persuasion, l'agent du planning familial pensera toujours à utiliser le prestige, soit personnel, soit d'un individu ou d'un groupe bien connu.

Le prestige qu'a le personnel de santé n'est-il pas un atout appréciable susceptible de l'aider à persuader les individus qui bénéficient de son service à planifier leurs familles?

Terminons enfin ce point en soulignant encore une fois avec G. WATSON que toute stratégie visant à amener l'individu à adopter une innovation doit tenir compte à la fois des forces de résistance de celui-ci et des moyens à mettre en oeuvre pour déclencher l'adoption. WATSON pose cinq conditions pour qu'un processus de changement aboutisse à bon terme. Pour arriver à un succès nous dit-il :

- "a) les participants doivent avoir le sentiment que le projet est le leur et non un projet entièrement conçu par les étrangers;
- b) le projet doit avoir l'appui sans réserve du personnel d'encadrement du système;
- c) le projet doit être en accord assez étroit avec les valeurs et idéaux des participants;
- d) le soutien, la confiance et l'admission dans le groupe doivent marquer les relations des participants entre eux;
- e) les participants doivent avoir conscience que leur autonomie et leur sécurité ne sont pas menacés."(115)

3.1.6. La motivation

Si par le processus de la persuasion on peut aboutir à l'établissement de conviction chez l'individu, pour pousser ce dernier à l'action, il faut l'amener à percevoir l'existence d'un besoin qui doit être satisfait, autrement dit, il faut créer en lui une motivation.

Très succinctement définissons le concept de "motivation".

De toutes les définitions proposées au mot "motivation", nous adopterons celle de R. MUCCHIELLI en raison de sa clarté et de sa simplicité.

Pour R. MUCCHIELLI donc, la "motivation" est un "déterminant irrationnel (intérêt spontané, désir, émotion, besoin, sentiment, passion, croyance, valeur vécue, mobile, aptitude, attitude affective, etc.) activé par un

.../...

(115) G. WATSON cité par A. M. HUBERMAN, op. cit., p. 75.

signal significatif (une situation qui se présente, une occasion, un objet, une circonstance, un indice ...) et prenant aussitôt sa pleine caractéristique de moteur de la conduite, polarisant l'attention, l'action et toutes les puissances de l'être, vers l'accomplissement ou la réalisation du désir (du besoin, de l'intérêt, etc.) ainsi éveillé."(116)

"Un individu est donc "motivé" quand une perspective ou une possibilité s'offre à lui dans le présent, de satisfaire une tendance latente, ce qui oriente et dynamise sa conduite dans le sens de la satisfaction de cette tendance."(117)

Pour ce qui concerne les motivations pour le planning familial, elles sont très variées et de même nature que celles basées sur les besoins fondamentaux de l'individu. Il peut s'agir de :

- L'augmentation des forces physiques et intellectuelles;
- L'augmentation des soins apportés aux enfants;
- L'augmentation du bien-être matériel dans la famille;
- La diminution des dangers liés aux grossesses consécutives de la mère;
- L'augmentation des possibilités d'assurer aux enfants un futur plus ou moins certain;
- L'accroissement des disponibilités pour l'homme et la femme à participer aux activités économiques de la collectivité en vue de l'augmentation des ressources familiales et collectives;
- L'augmentation des chances pour assurer aux enfants une meilleure éducation;
- ...

Après avoir lancé par le truchement de l'information une idée nouvelle, celle-ci peut ébranler les convictions antérieures et aboutir à l'installation de nouvelles convictions sans toutefois déclencher l'action. Pour que la volonté produise l'action, il faut qu'elle soit mise en route par la motivation, basée sur l'intérêt et les besoins qui demandent à être satisfaits. Dans ce contexte, l'acte éducatif consistera à amener l'individu ou le groupe à modifier son comportement après avoir interprété la situation et suscité le besoin de le modifier, grâce à l'identification à la personne de l'agent du planning familial et aux idées nouvelles qu'il apporte. Une fois l'action déclenchée, la répétition de l'acte créera une nouvelle habitude: la conduite sera modifiée.

N'est-ce pas là le but de l'éducation?

.../...

(116) R. MUCCHIELLI, Travail en équipe, p. 48

(117) idem, ibidem, p. 49.

Quand l'agent du planning familial possède un message à transmettre, qu'il connaît ceux à qui il veut adresser le message, qu'il utilise une bonne technique d'enseignement et qu'il emploie les ressources de la persuasion et de la motivation, les idées nouvelles qu'il cherche à répandre viendront à bout de résistances et prendront place chez les individus visés.

3.2. SCHEMA D'ACTION

La connaissance des données psychologiques précédentes doit être complétée par l'établissement d'un schéma d'action par l'agent du planning familial. Nous allons voir comment on peut procéder à l'établissement de ce schéma d'action qui doit obligatoirement partir de la connaissance des données du milieu.

3.2.1. Connaissance du milieu environnant

La première étape de l'action consistera en une petite enquête sur le milieu dans lequel est appelé à oeuvrer l'agent du planning familial. La connaissance du milieu et du cadre de vie de l'individu en formation est une condition sine qua non de la réussite de ladite formation puisque c'est en vue de développer ce milieu que l'on entreprend une telle action éducative. Toute démarche éducative qui méconnaîtrait donc les caractéristiques (économiques, sociales, culturelles ...) du milieu dans lequel vivent les individus qu'elle vise serait vouée à l'échec. Dans leur ouvrage collectif sur l'information, l'éducation et la communication en matière de planning familial, J.D. BOGUE et collaborateurs précisent que :

"No communication campaign should be planned in ignorance of the characteristics and situations of the intended audience - its basic social, economic, culturel, and attitudinal aspects."(118)
(n.t.)

.../...

(118) J.D. BOGUE et al., Information, Education and Communication in Population and Family Planning. A Guide for National Action, p. 84.

(n.t.) "Aucune campagne en matière de communication ne saurait être planifiée dans l'ignorance des caractéristiques et situations de l'auditoire-cible; ces caractéristiques sont notamment les aspects sociaux fondamentaux, les aspects économiques, culturels ainsi que les attitudes de l'auditoire."

En plus de la connaissance des caractéristiques évoquées ci-dessus, il est aussi indispensable de connaître les mécanismes de pensée de l'auditoire, le rapport entre ceux-ci et le sujet spécifique qui doit faire l'objet de la campagne de communication.

Plus les "communicateurs" seront en possession des attitudes de l'auditoire ainsi que ses valeurs en ce qui concerne la taille de la famille, le comportement sexuel, les méthodes particulières de contraception, les centres dispensant les services de planning familial et les autres facteurs susceptibles d'influencer fortement l'acceptation ou le rejet du programme (de planning familial), plus leurs messages seront significatifs et convaincants. La connaissance des plus hautes valeurs et des préjugés les plus profonds de l'auditoire peut être utile pour planifier le contenu d'un message et pour éviter certaines erreurs dangereuses.

Ce genre d'informations peut être acquis - répétons-le - en ayant des "interviews de fond" avec un échantillon représentatif de la population-cible.

Des questions du genre :

- Dans quelles conditions vivent les gens quant au logement (état de l'habitat, équipement de maison...), à l'alimentation (aliments de base, fréquence des repas ...), à l'eau, à l'élimination des matières usées (latrines, fosses à ordures ...)?
- Quelles sont les conditions économiques? Peut-on estimer le revenu moyen des habitants et la proportion de ce revenu qu'ils consacrent à l'amélioration de leur vie?
- Quelle est l'attitude de la population à l'égard du planning familial; quel est son comportement et quelles sont ses motivations pour le planning familial; quelles croyances, quels liens de causes à effet établit-elle entre la croissance démographique et le manque de planification dans les familles; quels sont surtout les besoins réellement ressentis par la population et qui lui paraissent primordiaux?
- Quel est le pourcentage des couples des zones rurales et urbaines approuvera l'utilisation des pilules pour contrôler les naissances et quelle est la proportion de la population informée sur les dispositifs intra-utérins, les pilules, et les autres méthodes reconnues de contrôle des naissances?
- ...

Ces questions-là ne doivent pas être laissées à une estimation de pure conjoncture. Une réponse plus ou moins correcte à chacune de ces questions peut être obtenue avec une marge acceptable d'erreurs: les dimensions de l'échantillon requis pour faire une telle étude peuvent ne pas être très grandes (un nombre entre 50 et 150 cas suffisent si l'échantillon est soigneusement trié.)

Les réponses à ces questions permettront à l'agent du planning familial de prendre connaissance des caractéristiques sociales, économiques, culturelles du milieu ainsi que des attitudes et croyances qui sont en partie garantes de la réussite de son action innovatrice. La nécessité de connaître les caractéristiques physiques et humaines du milieu a été soulignée avec bonheur par B. HARRISON et E. HUTCHINGS en ces termes :

"Jusqu'à ce que nous commençons à ~~comprendre ce que sont les~~ croyances locales d'un individu ou d'un groupe à l'égard de l'acceptation des innovations, jusqu'à ce que nous commençons à comprendre comment le système des croyances dicte la conduite, nous essaierons de suggérer des changements sociaux sans disposer des informations fondamentales nécessaires. C'est au ras du sol que nous devons parvenir à cette compréhension.

Le village et les villageois sont des terminaisons nerveuses auxquelles aboutit tout le processus de diffusion des idées et des innovations. Des personnes enfermées dans ces systèmes de pensée sont tout à fait disposées et aptes à rejeter n'importe quelle innovation (y compris le planning familial) simplement parce que elle ne cadre pas avec les croyances locales (...). Pour ce qui concerne le planning familial, la seule manière sûre d'en faire accepter l'idée est d'acquérir une connaissance détaillée de la région où le programme doit être lancé."(119)

3.2.2. Etablissement d'un plan d'action

Le bilan de cette enquête sur le terrain permettra à l'agent du planning familial d'établir un plan d'action. Le projet de plan sera surtout basé sur les besoins les mieux ressentis par la population, même si, momentanément, ils ne correspondent pas exactement avec les aspects objectivement prioritaires.

Après avoir arrêté un plan d'action axé sur les besoins, les aspirations de la population, il faut ensuite chercher les moyens d'agir compte tenu bien-sûr des données du milieu que l'enquête aura fournies.

La recherche ou la création d'un matériel didactique (audio-visuel ou non) sera guidée par le souci d'adapter ledit matériel didactique à la mentalité et aux coutumes locales pour permettre la pénétration de l'idée nouvelle qu'est le planning familial.

.../...

(119) B. HARRISON et E. HUTCHINGS, (sous la direction de ...)

Notre descendance est-elle condamnée? Evolution technologique et croissance démographique, pp. 256-257.

Le but poursuivi étant double, à savoir former et motiver pour un nouveau comportement, la population doit d'abord comprendre le bien fondé du planning familial. Il s'agit donc de vulgariser une information scientifique adaptée, en respectant les principes de la communication générale d'un message entre un émetteur et un récepteur, et les principes pédagogiques de tout enseignement de base. Cette information est indispensable, mais il n'est que le premier stade de tout un processus.

3.2.3. Evaluation réorientrice

Après un certain temps, il faudra, par une nouvelle enquête appropriée, procéder à l'évaluation des effets de la première campagne de sensibilisation aux problèmes démographiques et solutions préconisées pour leur résolution, c'est-à-dire qu'on tâchera de mesurer les résultats obtenus dans la poursuite de l'objectif fixé. Cette évaluation permettra de réorienter les objectifs et les méthodes en fonction des résultats obtenus. On pourra envisager ensuite d'attaquer des objectifs nouveaux, plus ambitieux (réalisation matérielle du programme de planning familial), après avoir réussi la première partie de la lutte où le but était volontairement limité. Le but recherché étant de fournir à chacun une information et une motivation suffisantes pour qu'il se sente responsable de la dimension de sa famille; la modification du comportement souhaité peut n'être obtenue qu'après de nombreuses années de travail patient et organisé de la communication du message planning familial.

3.3. COMMUNICATION DU MESSAGE PLANNING FAMILIAL

Avant d'aborder comme telle la communication du message planning familial, nous allons d'abord, à la lumière des données que nous fournit R. MUCCHIELLI, dire un mot sur les caractéristiques essentielles de la communication pédagogique. Ceci est d'autant plus nécessaire que la communication du message planning familial doit obligatoirement s'inscrire dans le cadre global d'une communication pédagogique.

Si, dans le présent travail, nous nous abstenons délibérément de parler des théories de la communication en général, - celles-ci ont été en effet brillamment exposées par d'autres auteurs, notamment R. MUCCHIELLI dans son livre "Communication et Réseaux de Communication" - il nous semble indispensable de rappeler que la communication que nous allons aborder

.../...

ici est celle dite "instrumentale"(120) à savoir celle qui "vise intentionnellement et expressément un but, cherche à produire un effet déterminé sur le récepteur, et est capable de se modifier pour s'adapter au récepteur et atteindre par là son objectif."(121)

Cette communication se propose donc de provoquer, de produire un changement chez le récepteur.

Les caractéristiques de la communication pédagogique

Premièrement, dans toute communication pédagogique, la quantité d'informations contenues dans le message à livrer doit correspondre aux capacités d'assimilation de l'auditoire.

En deuxième lieu, toute communication qui se veut pédagogique doit nécessairement comprendre deux feed-backs (information en retour ou "communication sur la communication" pour reprendre l'expression de R. MUCCHIELLI): le feed-back $R \rightarrow E$ et le feed-back $E \rightarrow R$.

Le premier feed-back ($R \rightarrow E$) permet à l'émetteur de savoir quelle a été la portée de sa communication et de déterminer les dispositions à prendre pour l'assurer et l'améliorer. A cet égard, R. MUCCHIELLI précise que:

"Le souci d'assurer la communication n'a pas de sens si l'émetteur n'a pas, simultanément, une certaine flexibilité, une capacité de se mettre en question, de modifier son émission, en vue d'en améliorer la réception.

Une première caractéristique essentielle de l'attitude pédagogique authentique est le souci constant du feed-back Récepteur-Emetteur. Ce feed-back n'ayant de sens que si l'émetteur modifie en conséquence sa communication, ne peut en aucun cas servir à juger le récepteur."(122)

Ce premier feed-back offre à l'émetteur la possibilité de recueillir les informations sur les barrières éventuelles susceptibles d'empêcher la communication de se réaliser convenablement, sur la "personnalité" et les capacités de compréhension du récepteur, ce qui facilite l'adaptation du message au niveau du récepteur.

.../...

(120) ZAJONC, cité par R. MUCCHIELLI dans les "Méthodes actives dans la pédagogie des adultes, p. 23, distingue trois grands genres de communication: la communication "incidente", la communication consommatoire et la communication "instrumentale".

(121) Idem, ibidem, p. 23

(122) Idem, ibidem, pp. 24-25.

Bien utilisé ce feed-back conduit à l'amélioration de la qualité du message dont l'efficacité se trouve augmentée et à l'amélioration des rapports entre l'émetteur et le récepteur, désormais sécurisé et soucieux de communiquer davantage.

Les moyens pouvant permettre d'établir ce feed-back R→E sont nombreux, mais nous ne citerons ici que quelques-uns.

On peut arriver à ce feed-back en :

- Demandant les avis, les impressions du récepteur sur les conditions et la forme de la communication et en vérifiant si le récepteur a assimilé le message;

- Tenant une réunion d' "évaluation".

Celle-ci se fait souvent dans l'éducation des adultes où "elle permet à l'enseignant ou à l'animateur, par les résultats du dépouillement, de savoir les réactions des stagiaires, leurs déceptions ou leurs attentes, tous renseignements de feed-back précieux pour l'ajustement ultérieur." (123);

- Faisant attention sur les réactions non-verbales du récepteur. Les réactions non-verbales du récepteur au moment de la communication peuvent aussi être régulatrices de l'émission d'un message. Ainsi, par exemple, les regards et les mimiques, les attitudes et les postures du récepteur peuvent constituer d'importants éléments révélateurs de l'attention ou de l'inattention, du manque d'intérêt ou de l'indifférence, de la compréhension ou de l'incompréhension et de la fatigue lorsque l'animateur y est attentif.

Le second feed-back (E→R) est aussi nécessaire que le premier dans la communication pédagogique.

Pour qu'il y ait situation pédagogique, il faut que l'émetteur réagisse au feed-back R→E. R. MUCCHIELLI reconnaît la nécessité de ce deuxième feed-back en ces termes :

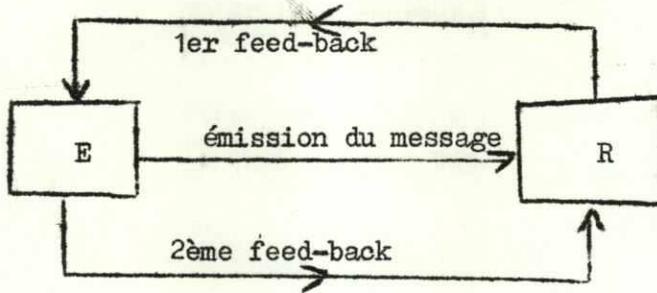
"Il y a en effet (ou il doit y avoir) une boucle de feed-back pour qu'il y ait influence pédagogique, en ce sens que, au feed-back Récepteur-Emetteur, l'émetteur doit répondre par un autre feed-back immédiat, ceci en dehors de l'effet de régulation de l'émission ultérieure." (124)

.../...

(123) R. MUCCHIELLI, Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes, p. 26

(124) Idem, ibidem, p. 26.

Les deux feed-backs peuvent être visualisés comme suit :



Enfin, le contenu du message de la communication pédagogique doit être pensé dans un triple contexte :

- Le "contexte socio-affectif"

Il permet à l'animateur de donner à son auditoire une impression de sécurité et d'aisance qui le pousse à un travail actif.

- Le "contexte des autres éléments pédagogiques"

Le message pédagogique doit être en harmonie avec son support matériel.

Comme le souligne si bien R. MUCCHIELLI,

"De même que dans une affiche publicitaire, la sémantique de l'image et celle du texte doivent converger vers la même impression finale à produire, ... de même dans le message pédagogique, le contenu intellectuel, ... le ton, la voix, le geste ... les aides visuelles, les figures et tableaux, les maquettes et échantillon, les images et les supports pédagogiques, doivent concourir harmonieusement."(125)

- Le "contexte de la vie"

Nous l'avons déjà souligné en parlant de la nécessité pour l'agent du planning familial de connaître le milieu dans lequel il doit oeuvrer. Dans cette optique le message pédagogique doit obligatoirement s'inscrire dans le contexte de la vie de ceux à qui il s'adresse. C'est à cette seule condition qu'il aura sa valeur.

Après avoir pris connaissance de ces quelques caractéristiques essentielles de la communication pédagogique, revenons au sujet qui nous occupe à savoir la communication du message planning familial.

Le message planning familial exprime une somme de connaissances et d'informations que l'on veut transmettre au nom de l'éducation en matière de planning familial.

.../...

(125) R. MUCCHIELLI, Communication et Réseaux de communication, p. 79

Celle-ci vise en effet la transmission de ce message et son application dans la vie quotidienne.

Des éléments psychologiques et techniques interviennent dans cette communication. Celle-ci comporte toujours, c'est le schéma classique, un émetteur (l'agent du planning familial), qui est la source de l'information, et un récepteur qui reçoit le message. Généralement, la transmission de ce message se fait par des moyens audio-visuels ou autres que nous étudierons plus spécialement au moment opportun.

La transmission du message planning familial mettra en jeu à la fois des éléments structurels et des éléments émotionnels.

Parmi les éléments structurels, nous distinguerons la qualité et l'intensité de la transmission. La qualité détermine la réussite ou l'échec de la transmission; l'intensité donne la mesure du volume et de la portée de la transmission.

La qualité de transmission dépend d'abord de la personnalité de l'émetteur, qui non seulement doit nouer contact avec des inconnus mais aussi doit faire preuve d'instruction.

Ceci est d'autant plus vrai que la communication peut souvent se solder par un échec pour des raisons en rapport direct avec l'émetteur. Nous ne nous attarderons pas ici sur les différentes variables en rapport avec l'émetteur qui peuvent conduire à l'échec de la communication; celles-ci ont été exposées avec beaucoup de bonheur par R. MUCCHIELLI(126) dans son "analyse" des facteurs d'échec de la communication interpersonnelle.

Ensuite intervient le langage dans lequel le message est véhiculé, avec les difficultés de traduction et de compréhension des abstractions.

Enfin, la perception du message a son influence, notamment avec les méthodes visuelles; il est, en effet, parfois très difficile de faire reconnaître un objet donné par une image à deux dimensions, rapetissée ou agrandie suivant les moments. L'intensité de transmission dépend de la formation générale de l'émetteur, dont la qualité essentielle est de ne rien ignorer, on ne saurait insister davantage, des données culturelles du milieu dans lequel il doit exercer son action.

Par ailleurs, le rôle professionnel de l'émetteur, généralement infirmier, assistant médical ou assistant social pour ce qui concerne l'agent du planning familial, a son importance et lui donne une certaine compétence et un certain prestige.

.../...

(126) Le lecteur lira avec intérêt ces notions dans le livre de R. MUCCHIELLI, Communication et Réseaux de communication, que nous avons déjà cité, spécialement aux pages 11 et sv.

La situation du récepteur déterminera son degré d'attention et la fréquence des contacts sera choisie au mieux sans lasser le récepteur.

Parmi les éléments émotionnels de la transmission nous retiendrons deux facteurs: l'attitude et la motivation.

L'attitude de l'émetteur comme celle du récepteur est très importante, car elle entraîne une réaction dont l'influence sur la réussite ou l'échec est énorme. Arrêtons-nous un tout petit peu sur l'attitude de l'émetteur envers le destinataire du message et écoutons R. MUCCHIELLI à ce propos.

"La représentation d'autrui en général se différencie, se combine ou entre en conflit, avec l'image que l'émetteur se fait du destinataire. Ici entrent en jeu les sentiments (sympathie - antipathie, p.e.) aussi bien déjà formés lorsqu'il s'agit d'un récepteur connu ou familier, ou immédiats et intuitifs lorsqu'il s'agit d'un destinataire nouveau. L'idée que l'émetteur se fait de l'autre a d'autres sources que les sentiments, les stéréotypes, les préjugés, la connaissance des opinions de l'autre, l'idée que l'émetteur se fait de ce que le destinataire fera de son message... façonnent les attitudes actuelles dans l'instance de communication."(127)

Par ailleurs, si l'émetteur est trop autoritaire, le récepteur adoptera une attitude passive et souvent simulera de comprendre et d'être d'accord avec lui mais son "obéissance" restera sans lendemain. Il revient donc à l'émetteur de trouver l'attitude adéquate, qui engendra chez le récepteur une attitude de confiance et une réaction bienveillante.

La motivation est un facteur puissant qui amène l'individu à accepter, à ignorer ou refuser une communication. Nous avons déjà parlé de la motivation et de certaines raisons qui peuvent pousser un individu à adopter le planning familial. Cependant il nous faut ajouter qu'en général les motivations sont hiérarchisées, en ce sens qu'une motivation "supérieure" n'entre en action que si les motivations "inférieures" sont neutralisées.

Nous appelons motivations "inférieures" ou "élémentaires" les forces qui déterminent les comportements en rapport avec la faim, la soif ou la recherche de sécurité.

Une motivation plus élevée est en relation avec les phénomènes de la reproduction, mais les comportements qui se rattachent à cette motivation "supérieure" ne seront produits que si l'individu n'a plus faim et soif et est en sécurité.

.../...

(127) R. MUCCHIELLI, Communication et Réseaux de communication, p. 11.

Illustrons notre propos par un exemple : Les gens sont en général enclin à accepter voire même à rechercher des soins médicaux curatifs car il s'agit là de motivations de survie, proches de la faim ou de la soif. Mais plus difficile à obtenir sera la participation volontaire à une campagne de sensibilisation pour le planning familial; c'est pourtant possible car on peut y trouver une motivation de sécurité, le planning familial étant un des facteurs importants pour l'amélioration de la santé.

Enfin, ces motivations dites "supérieures" comportent l'épanouissement de la personne et l'approbation sociale. C'est sur elles qu'il faut fonder l'éducation en matière de planning familial pour obtenir la participation des individus. Le planning familial doit devenir dans l'esprit de la population un symbole du bien-être. N'oublions pas du reste que la réussite d'un homme se mesurera au "mieux-être" de sa vie et de celle de sa famille.

Dans la réalité de la transmission interviennent encore les étapes successives de celle-ci, avec toutes les déformations possibles (ex. des gens qui exagèrent les effets secondaires de la pilule), et l'interprétation donnée par les récepteurs. Cette interprétation est directement influencée par la culture locale. Le plus souvent celle-ci sera suivie d'une décision: acceptation, indifférence ou refus.

A la lumière de ces données il est aisé de constater que la communication du message planning familial n'est pas un phénomène simple, mais que, comme dans toute communication pédagogique, de multiples facteurs vont y jouer des rôles déterminants. Il va sans dire que la communication doit être adoptée à chaque cas et prolongée dans le temps pour produire un effet durable.

3.3.1. Quelques principes pédagogiques devant guider l'agent du planning familial

a. Pour une animation non-directive

L'agent du planning familial doit avoir claire dans l'esprit que l'éducation en matière de planning familial ne cherche pas à imposer le planning familial et ses méthodes sans motivation de la part de ceux à qui cette action éducative s'adresse.

Dans leur ouvrage collectif, un groupe d'experts onusiens nous précisent avec insistance que les programmes d'éducation de planning familial visent à "inciter les individus à modifier volontairement leur comportement, de leur fournir des moyens de limiter à leur gré le nombre de leurs enfants,

.../...

d'améliorer la santé et le bien-être des membres de leurs familles - en particulier des mères et des jeunes enfants - et de faciliter la réduction du taux de croissance démographique."(128)

L'agent du planning familial devrait donc réaliser que son effort d'animation se doit d'être non-directif, pour susciter réellement dans le public visé une prise de conscience et de décisions nécessaires dénuées de toute contrainte.

Tout homme a le droit et le devoir d'être responsable du bien-être de sa famille et, partant, de celui de la société.

C'est ça qu'il doit comprendre et faire comprendre.

Pour ce faire, l'action de l'agent du planning familial devra toujours commencer par une analyse minutieuse des besoins et des demandes d'aide afin de permettre au groupe qu'il anime de se rendre compte de l'existence d'un problème engendré par la situation générale des familles.

A ce niveau, l'agent du planning familial se bornera à faire réfléchir l'auditoire aux causes de cette situation malaisée sans suggérer trop activement ce qu'il faut entreprendre pour y sortir.

En deuxième lieu, l'existence de ce problème devra conduire une prise de conscience d'un besoin pour améliorer l'état de la famille en général.

L'agent du planning familial encouragera le groupe à réfléchir aux avantages qu'apporterait une amélioration de la situation.

En troisième lieu, l'action de l'agent du planning familial consistera à conduire le groupe à une prise de conscience d'un désir de changement (provoquer l'apparition d'une motivation). Il ne doit cependant pas oublier qu'il ne travaille pas à la place du groupe mais qu'il l'aide à réfléchir sur ce que lui-même peut entreprendre, en lui montrant les différentes possibilités.

L'étape suivante est celle de la décision du groupe: celui-ci se décide d'agir et de s'organiser en conséquence pour la solution de son problème. A ce stade, l'agent du planning familial propose les différentes méthodes qui peuvent aider chacun des membres du groupe à planifier sa famille.

Enfin, l'agent du planning familial devra se préparer à évaluer les résultats obtenus par les méthodes que chacun de ses "clients" aura choisies. En cas d'échec de l'une ou l'autre méthode (c'est souvent possible) il aide le "client" à chercher les causes et les possibilités d'y remédier.

.../...

(128) Nations Unies, op. cit., p. 690.

L'ensemble de ces étapes peut s'étendre sur plusieurs séances de travail. Les difficultés rencontrées peuvent être nombreuses, le travail de l'agent du planning familial qui joue en fait le rôle d'animateur est délicat car il est essentiellement basé sur les relations humaines. Mais ce principe a le triple avantage de permettre une évaluation objective, une prise en charge directe des responsabilités par les bénéficiaires fortement motivés et d'utiliser le groupe comme un agent de pression au changement.

Le rôle de l'animateur qu'est l'agent du planning familial est ici à stigmatiser.

Tout en s'abstenant de donner au groupe d'une manière manifeste des suggestions, des avis ou des opinions susceptibles d'orienter la recherche de solution ("non-directivité sur le fond"), l'animateur prendra le soin de diriger les discussions et d'assurer à temps opportun le passage d'une étape à l'autre. Il veillera notamment à distribuer équitablement la parole dans le groupe pour amener tous les membres à participer au même pied d'égalité, à rappeler le temps alloué aux discussions et à faire ou faire faire des synthèses des avis et opinions émis par le groupe ("directivité sur la forme").

Par ailleurs, pour la bonne réussite de ses réunions, l'agent du planning familial dans son rôle d'animateur gardera à l'esprit à la suite de R. MUCCHIELLI, qu'il doit avoir :

- "1. Présence au groupe, vigilance à 100% à l'égard de ce qui se passe au niveau socio-affectif et émotionnel du groupe.
2. Souci de faire progresser le groupe vers les objectifs propres de la réunion; ce qui implique de la part du responsable-conducteur de la réunion une attention à ces objectifs, à la progression effective du groupe, au temps disponible, au degré d'opportunité de ce qu'il dit lui-même par rapport aux objectifs.
3. Conscience permanente de ses attitudes personnelles: le "connais-toi toi-même" est pour l'animateur une exigence professionnelle. Ne pas pouvoir ou ne pas savoir évaluer son propre rôle, sa propre attitude, sa propre action est une source de perturbations désastreuses pour le fonctionnement du groupe ou la marche de la réunion.
4. Effort continu pour développer ou maintenir un haut degré de participation. Au niveau des réunions de grands groupes, des meetings ou des conférences, il s'agira de soutenir l'attention active, de favoriser la compréhension et l'assimilation. Au niveau des petits groupes de travail il s'agira de développer les interactions.

.../...

5. Aptitude à changer de rôle aux moments où il le faut.

Une réunion d'information descendante au cours de laquelle il faut exposer des instructions et faire comprendre de nouvelles dispositions, ne se conduit pas par exemple comme une réunion d'information ascendante au cours de laquelle il faut interviewer le groupe, ni comme une réunion discussion où est recherchée une décision etc."(129)

b. Pour une pédagogie de la participation

Il nous faut encore une fois souligner le fait que l'agent du planning familial dans son rôle d'animateur devra favoriser les échanges, les interactions entre les différents auditeurs. Ceci est très important parce que, comme nous le savons tous, la quantité d'interactions entre les membres d'un groupe détermine le degré de participation des membres de ce groupe. Pour amener les membres d'un groupe à une participation optimale, il suffit d'augmenter la quantité des interactions. Dans son action éducative, l'agent du planning familial devra donc veiller à favoriser au maximum les échanges entre les auditeurs qu'il a devant lui. Cela offre le double avantage d'accéder au changement du comportement de chacun au moyen de la pression du groupe et partant de conduire le groupe à adopter la nouvelle pratique qu'est le planning familial, et d'amener chaque membre à se sentir responsable de la réussite de la décision qui aura été prise.

c. Le principe d'actualité

L'action éducative de l'agent du planning familial doit aussi s'inspirer du principe d'actualité. En effet, l'agent du planning familial devra affronter un groupe d'individus aux besoins multiples, notamment le besoin d'une bonne santé, le besoin d'un confort matériel, le besoin d'accomplissement etc. Son action éducative doit montrer qu'elle vise la satisfaction d'un besoin actuellement ressenti par toute la société à savoir la planification des naissances en vue de l'amélioration de la santé des enfants et des mères.

d. Le principe d'individualité

Ce principe est justifié par E. MUNYANTWALI de la façon suivante :

"Chaque être est "individuel" et indivisible. Il possède ses caractéristiques propres qu'il ne partage pas avec le reste. La formation doit en tenir compte. La conséquence de cette situation sera d'arriver à individualiser autant que possible la formation."(130)

.../...

(129) R. MUCCHIELLI, La conduite des réunions, p. 21.

(130) E. MUNYANTWALI, Cours de Méthodologie Générale, 1er Bacc., F.S.E., A.A. 1982-1983. (Stencils).

Si l'action éducative de l'agent du planning familial s'adresse surtout à un groupe par souci d'atteindre plusieurs individus à la fois, il ne faut pas moins qu'il devra l'individualiser, l'adapter à chaque individu du groupe. Cela est possible surtout au moment des entretiens personnels, des visites à domicile et de l'évaluation de la réussite ou de l'échec de la méthode que chaque "client" aura choisie. Bien suivi, ce principe d'individualité permettra aussi à l'agent du planning familial de relever des difficultés rencontrées par chaque individu afin d'aider ce dernier à les surmonter.

e. Le principe d'adaptation

Le principe d'adaptation va normalement de pair avec celui d'individualité. En pédagogie moderne, ce principe se justifie par l'existence chez les individus des diversités mentales flagrantes. En effet, aucun individu ne pense, ne réagit comme un autre. Déjà dès l'enfance, ces différences sont manifestes. A cet égard H. BOUCHET nous fait remarquer que :

"De très bonne heure, s'ils (les enfants) sont mis dans des situations identiques, le comportement variera beaucoup d'un enfant à l'autre. Qu'il s'agisse d'un mot dont on leur demande la signification, d'une histoire qu'on leur raconte, d'un jouet qu'on leur présente, ou du sentiment produit par une impression pénible, on peut observer autant de réactions différentes que d'enfants."(131)

Ces différences persistent, s'accroissent même à l'âge adulte où les individus deviennent très différents dans leurs manières de voir, de comprendre, d'assimiler une notion donnée.

Au moment de la transmission du message planning familial, l'agent du planning familial devra veiller à l'adapter à ces différences entre les individus et plus précisément "à leurs aptitudes intellectuelles, à leurs besoins et intérêts, à leurs manières de réagir et à leur rythme de progression dans le travail."(132)

.../...

(131) H. BOUCHET, L'individualisation de l'enseignement, p. 129.

(132) D. RWAMIRERA, L'enseignement individualisé. Essai de contribution à la conception de l'individualisation de l'enseignement primaire au Rwanda, p. 16.

En plus de ces principes généraux de la pédagogie moderne, l'agent du planning familial devra veiller à :

- Ne susciter que des changements susceptibles d'être acceptés et mis en oeuvre progressivement, compte tenu des coutumes et traditions qui les conditionnent;
- Informer le public sans le heurter en allant du plus connu au moins connu, de l'erreur à la vérité, du simple au composé. Ainsi par exemple avant de parler des méthodes contraceptives modernes, il parlera d'abord des méthodes traditionnelles d'espacement des naissances;
- Intégrer les valeurs positives et favorables du milieu coutumier à son langage éducatif, tant les valeurs socio-culturelles que les techniques d'expression. Toutes les coutumes objectivement indifférentes au planning familial ne doivent pas être bousculées;
- Faire appel aux motivations les plus profondes et les plus sûres de son public: goût de la sécurité, de l'équilibre familial, du prestige etc. Le sujet traité dans chaque réunion-discussion doit répondre à l'intérêt du public visé;
- Laisser au public l'impression que celui-ci sait déjà ce qu'on veut lui enseigner et que les réunions n'ont pas d'autre objet que de compléter et de prolonger ses connaissances;
- Parler un langage accessible, ordinaire, précis, aboutissant à un message simple, concret, facile à retenir, en s'adressant aussi à la vue pour étayer la parole.
D'où la nécessité d'employer les méthodes audio-visuelles pour se faire comprendre.

3.3.2. Les auxiliaires audio-visuels au service de la communication du message planning familial

Nous vivons actuellement dans un monde où nous sommes constamment sollicités par des images (affiches sur les murs des centres de santé, des dispensaires, des bureaux communaux, des magasins, des places publiques), des sons (radios, enregistrements ...) etc. Nous nous trouvons donc devant une "réalité audio-visuelle" à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire et que le psychopédagogue devrait plutôt exploiter dans tous les domaines de l'éducation.

Par ailleurs bon nombre d'auteurs nous ont présenté les techniques audio-visuelles comme étant un des moyens efficaces dans l'éducation en général et dans l'éducation des adultes en particulier.

.../...

C'est ainsi que, dans son mémoire "L'éducation des adultes au Rwanda", A. KARERA nous les présente comme étant le filon directeur de l'éducation des adultes dans n'importe quel domaine.

De son côté, dans une de ses nombreuses publications, l'UNESCO reconnaît que dans le cadre d'une action globale sur le milieu, les moyens audiovisuels sont à même entr'autre de :

- "- Créer un climat général de développement favorable à la conversion des esprits;
- (...)
- Diffuser les informations de caractère pratique relatives à l'agriculture, à la santé, au planning familial et autres sujets liés au développement et associés à l'action locale par agents interposés (techniciens, agents d'encadrement, d'animation, tribunes rurales)."(133)

A part ça, les moyens audio-visuels présentent de nombreux avantages qu'on ne peut pas négliger.

- Les moyens audio-visuels offrent le grand avantage en ce qu'ils sont capables de transmettre un message de portée immédiate et pluridimensionnelle, combinant à la fois le son et l'image.
- Ils sont susceptibles d'alerter tous les processus inconscients qui peuvent influencer positivement sur tout apprentissage. En effet, comme nous le précise R. MUCCHIELLI,

"L'information reçue par les voies audio-visuelles ne s'adresse pas seulement à l'intelligence et peut-être ne s'adresse-t-elle plus du tout à l'intelligence. Des processus inconscients sont mis en branle, de suggestion directe par exemple, et, de toutes façons, d'influence sur les déterminants irrationnels de la conduite.

Nous sommes donc déjà devant un type d'information qui est spectacle pour la conscience, mais qui façonne des sentiments ou des manières de percevoir.

Ces moyens détiennent ainsi une action sur une certaine classe de motivations latentes et peuvent en injecter d'autres."(134)

Hâtons-nous de constater avec le même auteur que :

"L'audio-visuel renouvelle le processus de conceptualisation. D'une part il accélère considérablement la formation d'un concept par l'avalanche d'images possibles et par l'impact de la communication insolite et nouvelle dans la mesure où les mots et l'intelligence conceptuelle sont laissés de côté."(135)

.../...

(133) UNESCO, L'éducation en milieu rural. Education et développement rural, p. 24.

(134) R. MUCCHIELLI, Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes, p.79.

(135) Idem, ibidem, p. 79.

- Les recherches ont aussi apporté la preuve qu'en confrontant l'individu de façon intensive à une situation conçue pour provoquer un but déterminé, les moyens audio-visuels peuvent constituer une pression au changement.

A cet égard R. MUCCHIELLI fait constater que :

"L'audio-visuel assiège la conscience par tous les côtés simultanément. Ces moyens peuvent faire vivre le stagiaire, en un court temps (1 heure mais tous les jours) dans un univers construit en vue de faire une pression au changement. Tous ses sens y participent, son organisme par les réactions émotionnelles, son inconscient par les influences sub-laminaires."(136)

- Les moyens audio-visuels présentent aussi sur le plan de l'information, les caractéristiques suivantes: disponibilité, invariance, rigueur, universalité et réalisme.
- Ils favorisent la participation et la motivation des apprenants.

"D'une part, donc, le moyen audio-visuel favorise l'implication, la participation des élèves en apportant dans la classe le souffle de la réalité et de l'actualité; l'introduction de la "machine" serait une façon d'apporter des éléments de motivation "dont est dépourvu le maître malgré son talent".
D'autre part, la situation de réception sera vécue non plus de façon passive, mais avec une adhésion intime de l'élève malgré son apparente passivité physique."(137)
- Les moyens audio-visuels facilitent un travail de production collective.
- Enfin, quoiqu'en disent certains, les moyens audio-visuels ne laissent pas de satisfaire aux exigences d'un enseignement individualisé.

Empruntons à J. FILLoux ces quelques lignes pour illustrer notre propos:

"(...) dans le cadre de la pédagogie de groupe, les moyens audio-visuels ne laissent pas de satisfaire aux exigences d'un enseignement réellement individualisé.

A l'occasion d'un message de nature fondamentalement collective comme l'est le message audio-visuel, s'exprimer, prendre conscience collectivement des différences et des similitudes des perceptions, des attitudes émotionnelles, des sentiments, des démarches de compréhension, mis en jeu nécessairement par un tel message, c'est avoir, pour chacun la possibilité de se

.../...

(136) R.MUCCHIELLI, Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes, pp. 79-80.

(137) A.R.I.P., Pédagogie et psychologie des groupes, p. 294.

mieux situer dans son individualité propre: et c'est ainsi, pour le maître, par le biais d'une centration sur le groupe, favoriser le développement de la personne."(138)

Après ces quelques généralités sur les moyens audio-visuels et avant d'aborder systématiquement le rôle de certains moyens audio-visuels dans la communication du message planning familial, il convient d'examiner sur un plan tout à fait global, le rôle que peuvent jouer les moyens audio-visuels dans la promotion du planning familial.

D'une façon générale, les moyens audio-visuels peuvent être utilisés pour:

1. Créer et maintenir un climat favorable à l'adoption et la pratique du planning familial;
2. Inciter le public à aborder sans gêne les sujets en rapport avec les problèmes démographiques, le planning familial et la contraception en exposant ~~des~~ sujets à la vue de tous;
3. Rendre acceptable la pratique du planning familial pour la société, et créer dans la masse l'opinion selon laquelle les familles nombreuses, les grossesses "irréfléchies" et les naissances non-espacées sont indésirables;
4. Elever les aspirations générales du public, et de cette manière influencer son comportement reproducteur;
5. Briser lentement les croyances pronatalistes en associant le statut économique amélioré à la petitesse de la famille.

Dans la communication ou la transmission du message planning familial, nous distinguerons deux genres de moyens audio-visuels.

a) Les moyens audio-visuels éclairs ou "the flash media".

Ce sont les moyens audio-visuels qui exposent le "message planning familial" pendant un temps relativement très court. Ce groupe de média comprend les affiches, les annonces-éclairées à la radio, les films de deux ou trois minutes comme à la télévision ou dans les salles de cinéma, les peintures et inscriptions sur les murs, les inscriptions publicitaires sur les boîtes d'allumettes, les auto-collants, etc.

Ces moyens audio-visuels sont utiles seulement pour exposer un message susceptible de :

1. Provoquer une prise de conscience initiale des problèmes démographiques et ses corollaires;

.../...

(138) J. FILLOUX, in C.R.I.P., op. cit., p. 306.

2. Amener le planning familial dans les conversations quotidiennes des gens;
3. Maintenir l'idée du planning familial dans le public même après les premières années d'adoption;
4. Donner au planning familial une impression d'omniprésence par la répétition des slogans et symboles;
5. Créer l'intérêt pour le planning familial;
6. Stimuler le désir de pratiquer le planning familial;
7. Indiquer aux gens comment et où obtenir les services du planning familial...

b) Les moyens audio-visuels "pénétrants" ou "penetrating media"

Ce sont les média qui permettent une plus longue exposition du message et, par conséquent exposent un message plus détaillé. On peut inclure dans ces média les films de 30 minutes et plus, les brochures, les discussions ou causeries radio-diffusées, et les journaux.

En plus des avantages qu'offrent les moyens audio-visuels "éclairés", les média "pénétrants" permettent de :

1. Persuader les individus du bien-fondé du planning familial en montrant ses bénéfices pour l'individu, la famille, et tout le pays;
2. Expliquer le bien-fondé du planning familial en décrivant les méthodes contraceptives disponibles et leur mode d'emploi;
3. Fournir des réponses à des questions communes, aux doutes et aux résistances.

Après cette vue générale sur le rôle que les moyens audio-visuels sont susceptibles de jouer dans la transmission du message planning familial, nous allons voir comment l'agent du planning familial peut utiliser les moyens audio-visuels dans la communication de son message.

Notre ambition n'est pas d'exposer comment l'agent du planning familial peut tirer profit de tous les moyens audio-visuels. Nous présenterons seulement quelques moyens audio-visuels à diffusion restreinte et dont l'utilisation est possible dans le cadre du Rwanda, en laissant de côté les moyens audio-visuels à longue diffusion parce que ceux-ci ne rentrent pas dans le cadre de cette étude.

Tous les moyens audio-visuels à diffusion restreinte ont pour dénominateur commun la présentation de l'image.

Mais, comme nous le savons, l'image n'est là que pour accompagner la parole, et faciliter sa compréhension et sa mémorisation. Ceci pour dire que l'image, quel que soit le moyen par lequel elle est présentée, doit être commentée et expliquée par l'individu qui en fait la présentation.

.../...

i) Le dessin

Pour l'agent du planning familial, le dessin est d'une très grande utilité. A condition d'être bien adapté aux coutumes locales, le dessin est une technique efficace pour faire pénétrer les idées. Il est par ailleurs facile d'enchaîner les dessins l'un à l'autre pour réaliser une histoire et exposer ainsi une suite d'idées sur un seul sujet: C'est le principe de la "boîte à images."

A titre d'exemple, l'agent du planning familial peut employer les dessins pour illustrer les organes génitaux de l'homme et de la femme, la place que doit occuper le diaphragme dans les organes génitaux de la femme, etc.

ii) La photo

Elle attire beaucoup l'attention car les éléments qui la composent peuvent être reconnus assez facilement; cela n'est pas toujours le cas d'un dessin qui nécessite souvent une interprétation.

Les expériences réalisées dans les pays où l'enseignement du planning familial est fort avancé ont apporté la preuve que la photo peut aider énormément l'agent du planning familial à illustrer par exemple la situation heureuse d'une famille qui a planifié les naissances, les conséquences malheureuses du sevrage précoce, l'état fébrile d'une maman épuisée par des maternités successives, etc.

iii) Le flanellographe ou tableau de feutre

Nous réserverons au flanellographe une grande attention en raison de son utilisation qui devient de plus en plus courante dans la transmission du message planning familial. En effet, les quelques centres visités qui dispensent des causeries relatives au planning familial emploient surtout le flanellographe dans leur enseignement soit pour illustrer la situation d'une famille heureuse parce qu'elle a planifié, soit pour illustrer une famille malheureuse devenue telle par manque de planification, soit pour illustrer l'usage des méthodes dites naturelles et surtout celle de la détection de l'ovulation...

Seulement, il nous a semblé que les utilisateurs ne connaissent pas encore les multiples avantages qu'ils peuvent tirer de l'emploi du flanellographe.

Avantages du tableau de feutre

Le tableau de feutre réunit les avantages de la boîte à images à ceux d'une méthode didactique où la participation active des interlocuteurs assure la mémorisation et la réflexion.

.../...

Le tableau de feutre :

- Est portatif et peut être construit sur place, ne demande que des matériaux peu coûteux et faciles à trouver;
- Marche sans électricité;
- S'adapte au rythme de la discussion;
- S'adapte à toutes les techniques pédagogiques, aux sujets les plus variés et à tous les genres d'auditoire;
- Est idéal pour encourager l'auditoire à participer;
- Peut être utilisé plusieurs fois pour souligner une même idée;
- Emploie des figurines facilement déplaçables par l'animateur ou les "élèves";
- Peut être employé pour montrer des enchaînements ou des comparaisons d'idées.

Préparatifs pour l'emploi du tableau de feutre

On peut employer une grande variété d'objets sur le tableau de feutre: les cartes, les découpages, les symboles, les illustrations, les photos et les montages en tissu.

Comme dans l'emploi des autres moyens audio-visuels, le tableau de feutre nécessite des préparatifs; l'agent du planning familial fera une liste des points importants sur lesquels il veut insister. En face de chaque idée, il notera la meilleure façon de l'illustrer: a-t-il une photo ou une illustration tirée d'un magazine qui serait appropriée? Ou bien un symbole ou un mot serait-il plus efficace? Autant de questions que l'utilisateur du tableau de feutre doit se poser.

Si l'agent du planning familial veut que l'auditoire participe et utilise le tableau de feutre, il doit aussi préparer cette participation. Par exemple, s'il veut parler de la méthode de la détection de l'ovulation, il peut placer des figurines de différentes couleurs correspondantes aux périodes féconde et inféconde, et demander à un membre de l'auditoire de venir choisir celles qui conviennent le mieux à chaque période et de les placer aux endroits convenables.

Par ailleurs, il doit limiter le nombre de figurines à employer au flanellographe, de manière à ne pas passer tout son temps à accrocher et à décrocher les figurines.

Une fois les figurines préparées, il les numérotera dans l'ordre requis par leur emploi. S'il a fait une liste d'idées à illustrer, il inscrira en face de chaque idée les figurines qu'il va employer. Enfin, il emploiera les figurines de grandes dimensions et donc faciles à voir.

.../...

Comment utiliser le tableau de feutre?

- Le tableau de feutre doit être installé là où tout le groupe peut le voir et à l'abri du vent.
- Il doit être incliné de 10 à 15 degrés vers l'arrière.
- Si la texture n'est pas rigoureuse ou si la toile est sale, le tableau de feutre doit être brossé avant d'être employé.
- Enfin, l'utilisateur veillera à encourager la participation des assistants, car c'est un des avantages que permet le tableau de feutre qui, du reste doit être employé au maximum.

iv) Les diapositives et films fixes

Ils sont très utiles car ils peuvent permettre à l'agent du planning familial d'illustrer un exposé tout en s'adaptant strictement au rythme d'un groupe.

Ainsi par exemple, les diapositives et les films fixes peuvent permettre à l'agent du planning familial de montrer à l'auditoire point par point, comment poser un stérilet, un diaphragme, une capot anglaise, montrer la structure anatomique des organes génitaux mâles et femelles.

v) Les films cinématographiques

Nous allons nous étendre un peu plus longuement sur l'usage des films cinématographiques dans l'enseignement du planning familial pour la simple raison qu'ils sont les plus utilisés que les autres moyens audio-visuels du moins dans les pays développés.

Dans ces pays donc, les films consacrés au planning familial sont presque aussi vieux que les programmes de planning familial.

Nous distinguerons selon leur objet sur le plan de l'éducation quatre catégories de films:

- 1^o Les films de caractère général
- 2^o Les films d'information
- 3^o Les films instructifs
- 4^o Les films de motivation.

1^o Les films de caractère général

Les films de caractère général appellent l'attention du public ou des responsables sur les questions de population et de planning familial. Ils sont surtout conçus pour des réunions publiques ou des spectateurs du cinéma.

On peut citer ici à titre d'exemple "A Threat or a Promise" (Une Menace ou une Promesse), réalisé par la Fédération Internationale de Planning Familial (FIPF).

.../...

C'est un film conçu de manière à encourager la réflexion et la discussion sur les effets à long terme que la croissance démographique exerce sur le développement. D'autres films de caractère général, par exemple "Los Caminos" encouragent la population - en l'occurrence les adolescents - à réfléchir sur leurs décisions personnelles concernant le comportement sexuel et la procréation.

2^e Les films d'information

Les films d'information présentent surtout des faits. Ils peuvent être simples et directs, s'adressant au public le moins averti pour lui faire connaître l'emploi d'une certaine méthode contraceptive; ou alors ils peuvent constituer des présentations nuancées et stylisées offrant des informations sur toutes les méthodes ou sur la physiologie de la reproduction. Les films d'information que nous connaissons portent soit sur la contraception soit sur la reproduction.

3^e Les films instructifs

Les films d'instruction enseignent une pratique ou une technique particulière, par exemple une pratique médicale.

Ces films peuvent servir à instruire les techniciens, les conseillers, les agents médicaux, ainsi que d'autres catégories de personnel s'occupant du planning familial. Cependant, ils sont d'ordinaire trop complexes ou trop techniques pour le grand public. Ils sont particulièrement utiles pour fournir une série d'explications sur les méthodes médicales et chirurgicales.

N'oublions pas qu'en matière de planning familial, les connaissances et les techniques médicales évoluent rapidement. Les films instructifs perdent donc rapidement de leur utilité; dans ces conditions, le personnel chargé de réaliser les programmes doit essayer d'obtenir les films rendant compte des progrès les plus récents.

4^e Les films de motivation

Les films de motivation consacrés au planning familial sont conçus de manière à promouvoir des attitudes positives à l'égard de celui-ci et à encourager la pratique de la contraception. L'efficacité du film de motivation est limitée par les moyens dont dispose le film comme instrument utilisé pour convaincre la population de la valeur d'idées nouvelles et par la manière dont tel ou tel film convient à son public.

Les films de motivation ont souvent pour thème une comparaison de deux familles: une famille nombreuse et malheureuse, incapable d'obtenir ne fût-ce que les produits essentiels à son existence; l'autre - qui pratique le planning familial - a peu d'enfants, elle est heureuse, elle vit dans un logement convenable, elle a la nourriture et les vêtements dont elle a besoin ...

.../...

Avantages des films

Mieux que la plupart des autres média, les films peuvent capter et retenir l'attention. Ils peuvent établir avec les analphabètes des communications, ce que les mots imprimés sont incapables de réaliser. Sur le plan pratique, les films permettent aux programmes de toucher un large public, d'employer des éléments élaborés par des spécialistes et d'économiser le temps d'un personnel qui, sans cela, devrait répéter les mêmes exposés et les mêmes explications.

Cependant, comme tous les autres moyens audio-visuels, les films ont leurs propres contraintes, quel que soit le programme particulier pour lequel on les utilise, il faut donc s'en servir en ayant conscience de ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas accomplir.

Comment choisir un film?

Quand on choisit un film destiné à un public déterminé on doit se poser deux questions fondamentales:

- Pour atteindre le but d'instruction, est-ce que le message est simple, compréhensible et crédible pour ce public?
- Pour ce public, est-ce que la technique cinématographique employée va l'aider à atteindre le but éducatif ou, au contraire, va-t-elle l'en détourner?

De toutes les façons, quel que soit le public, il est extrêmement important que le message soit simple et clair. Un film qui contient des informations précises, est organisé de façon logique, résume les arguments avancés, expose les conclusions et établit le plus clairement les communications, est celui dont il est le plus facile de se souvenir.

Ainsi donc, les films réalisés avec des objectifs précis seront les plus aptes à aider à atteindre les objectifs des programmes qui les présentent.

Par ailleurs, pour convaincre les spectateurs, il est important que la présentation soit équilibrée et réaliste. Si l'on exagère - les avantages du planning familial ou les conséquences néfastes des familles nombreuses, par exemple - le public peut trouver que le film manque de réalisme et, donc, n'est guère crédible.

En outre, les spectateurs ont tendance à rejeter les tentatives qui sont faites pour éveiller leurs craintes - des conséquences de familles nombreuses ou d'une croissance démographique sans frein, par exemple - et par conséquent il est rare que de telles méthodes modifient leurs opinions. De même, le fait de passer sous silence certains problèmes, tels que les effets secondaires des contraceptifs, au lieu d'en discuter sérieusement risque d'en diminuer la crédibilité.

.../...

Les spectateurs ont plus de chances d'accepter et de croire le message d'un film quand ils se sentent en communion avec ceux qui délivrent ce message dans le film et leur font confiance.

Il en est ainsi non seulement des films de motivation, mais aussi des films d'information et des films de sensibilisation. Des acteurs placés dans des situations dramatisées évoqueront davantage de sympathie s'ils ressemblent aux spectateurs, parlent comme eux. Si un film met en scène des personnages divers, il peut arriver que les spectateurs prennent le parti de ceux qui leur ressemblent le plus, quelles que soient les intentions du réalisateur.

Problèmes d'utilisation des films

Nous avons constaté que malgré les avantages et les attraits que les films peuvent parfois offrir, des limites certaines bornent l'influence et l'utilisation des films dans le cadre des programmes de planning familial. En raison de la nature des films utilisés et à cause des problèmes pratiques et des frais qu'entraîne leur utilisation, les résultats ne sont souvent pas aussi considérables ou aussi efficaces par rapport aux coûts qu'on aurait pu le souhaiter.

Un grand problème se pose du fait que les espoirs suscités sont parfois trop grands. Comme nous le savons tous, on ne peut pas demander à un film de changer les attitudes fondamentales à l'égard du planning familial ni de faire un grand nombre de nouveaux adeptes à la contraception.

Dans le meilleur des cas, les films devraient faire partie d'un programme plus vaste d'information, éducation et communication, qui définirait des objectifs précis sur le plan de l'éducation, tiendrait compte du public escompté, emploierait une série d'autres média, utiliserait la méthode des contacts personnels et mettrait en valeur les compétences de l'équipe grâce à une utilisation efficace des films. Les films ne devraient pas constituer le seul soutien d'un programme de planning familial.

En outre, il ne faut pas penser que les films vont entraîner des changements du comportement, à l'instar d'une vaste campagne de publicité bien orchestrée, qui fait vendre un nouveau produit commercial. En effet, la publicité commerciale s'efforce de faire appel à des besoins réels et perçus, qui ont déjà reçu une définition, alors que certains films sur le planning familial s'efforcent de modifier les attitudes et le comportement d'un grand nombre de gens qui n'ont pas encore ressenti le besoin en matière de planification de la famille et qui éprouvent peut-être des difficultés à le faire parce que la contraception est liée à des traditions ou constitue une question délicate.

.../...

Les facteurs qui amènent les gens à mettre en pratique le planning familial ont souvent un caractère complexe et sont difficiles à définir; le public ne réagit pas facilement à de simples appels publicitaires. L'efficacité des films se heurte à un autre obstacle sérieux: le problème pratique et souvent insurmontable de l'organisation d'une projection. Les projections de films exigent un film de bonne qualité, complet et ininterrompu, un projecteur en bon état de marche, avec sonorisation, une source d'électricité pratique et fiable, un lieu susceptible d'être plongé dans l'obscurité et où le public puisse s'asseoir, une surface plane sur laquelle on puisse projeter un film, un personnel sachant se servir du matériel, faire les petites réparations en cas de besoin, et aussi animer les débats et répondre aux questions, et souvent des moyens de transport pour amener le matériel et le personnel là où se trouve le public.

Même une organisation bien dotée d'un pays développé ne peut pas facilement remplir toutes ces conditions au même endroit et au même moment. Dans un milieu essentiellement rural comme celui du Rwanda, les problèmes peuvent être insurmontables.

Quelques films traitant du planning familial qu'on peut trouver sur le marché international

Les films qui traitent du planning familial sont nombreux.

Nous ne donnerons ici, à titre purement indicatif, que les titres, les réalisateurs et les dates de production de quelques uns d'entr'eux.

1^o Titre: Planning familial

Réalisateur: Walt Disney Productions

Date: 1968.

2^o Titre: Le cycle est complet

Réalisateur: Vision Associates

Fédération Internationale de Planification Familiale
(F.I.P.F.)

3^o Titre: A Threat or a Promise. (Menace ou Promesse)

Réalisateur: Vision Associates

F.I.P.F.

Date: 1975.

4^o Titre: Delivering Family Planning Services: Reaching out.

(Fournir des services de Planning Familial: atteindre ceux qui en ont besoin).

Réalisateur: The George Washington University (G.W.U.)

Airlie Center.

Date: 1974.

.../...

- 5^a Titre: Mères et enfants robustes et bien portants.
Réalisateur: F.I.P.F.
Date: 1978.
- 6^a Titre: "Lucy: A Teenage Pregnancy" (Lucy, mère adolescente).
Réalisateur: Planned Parenthood de Springfield, Illinois
Date: 1978.
- 7^a Titre: Birth Control : The choices
Réalisateur: Churchill Films
Date: 1976.
- 8^a Titre: Méthodes contraceptives I et II
Réalisateur: Milner-Fenwick
Date: 1975.
- 9^a Titre: Les Contraceptifs
Réalisateur: Vision Associates
F.I.P.F.
Date: 1979.
- 10^a Titre: Le Stérilet
Réalisateur: Vision Associates
F.I.P.F.

vi) Les maquettes

Les maquettes ou modèles à échelle réduite permettent de démontrer plus facilement qu'avec l'image, l'objet de l'entretien, car elles sont réalisées en trois dimensions.

L'agent du planning familial pourra se servir des maquettes pour illustrer, en approchant plus ou moins la réalité, les organes génitaux féminins et masculins, la mise en place du diaphragme, du stérilet, etc.

Nous venons de passer en revue quelques moyens audio-visuels qui peuvent aider l'agent du planning familial à transmettre son message.

Comme nous l'avons dit plus haut, nous nous sommes délibérément limité aux auxiliaires audio-visuels à diffusion restreinte, parce que ceux à longue diffusion (affiches, journaux, radio, télévision à circuit fermé ou ouvert...) ne rentrent pas directement dans le cadre de ce travail.

Reconnaissons, cependant en passant que ces derniers peuvent sérieusement préparer le terrain pour l'agent du planning familial; c'est notamment le cas de la radio, des affiches et des journaux.

.../...

3.3.3. La méthode d'enseignement par les histoires

L'une des variantes de la méthode d'enseignement par les histoires a été expérimentée par le Dr. D. HILTON (139) en matière d'éducation sanitaire au Nord-Est du Nigeria. Les résultats impressionnants qu'elle a permis d'atteindre nous ont décidé de l'adopter en l'adaptant pour l'enseignement du planning familial au Rwanda.

La variante de la méthode d'enseignement par les histoires que nous proposons ici s'inspire de celle du Dr. D. HILTON, que nous avons pris le soin de corriger par les données nous fournies par la méthode dite "méthode de cas" qui est une des variantes de la méthode d'enseignement par les histoires de qualités scientifiquement indiscutables.

a. En quoi consiste-t-elle?

D'une façon générale, cette méthode consiste à incorporer les objectifs d'enseignement dans le récit d'une histoire qu'on soumet pour étude à un groupe au cours de séances successives.

L'histoire qu'on fait étudier par le groupe traduit des "situations-problèmes" réellement et concrètement présentées. L'analyse de l'histoire, que nous pouvons assimiler au "cas" de la "méthode des cas", conduit le groupe en formation à avoir une connaissance exacte de la "situation-problème" présentée par l'histoire, puis une "conceptualisation expérimentielle" pour reprendre l'expression de R. MUCCHIELLI, pour enfin aboutir à la recherche des solutions possibles et efficaces à "la situation-problème" de l'histoire.

b. Ses avantages.

La méthode d'enseignement par les histoires présente des avantages qu'on ne saurait pas minimiser.

- Tout d'abord, cette méthode tient compte de la "psychologie traditionnelle" même des gens.

Raconter les histoires, les contes, les proverbes demeure depuis bien des siècles dans la tradition rwandaise, une des façons d'apprendre. Cette méthode présente donc un avantage certain pour les analphabètes qui apprennent traditionnellement par voie orale; on sait combien les gens deviennent confus lorsqu'on leur montre des photographies, des dessins, des mots écrits. On connaît aussi, non seulement des symptômes d'ennui et d'agitation qui se manifestent pendant des cours d'enseignement magistral, mais aussi des frustrations fréquentes que le formateur lui-même éprouve devant la non-réussite d'une innovation qu'il essaie d'apporter. La méthode d'enseignement par les histoires, lorsqu'elle est bien utilisée, permet de surmonter bon nombre de difficultés.

.../...

(139) D. HILTON, L'enseignement sanitaire par les histoires, Tear Frund, Brighton, 1981.

- Nous savons aussi que les paraboles présentent des possibilités infinies sur le plan éducatif.

Nous pouvons définir, en une formulation vraiment lapidaire, une parabole comme étant une "vérité en images".

Il convient ici de se demander pourquoi Jésus, l'un de ceux qui ont eu à affronter à plusieurs reprises une multitude d'individus voici déjà des millénaires, s'est servi de cette méthode et quels sont ses avantages spéciaux.

i) L'un des avantages qu'offre une parabole est qu'elle présente une vérité concrète. Bien de gens ne sont pas capables de saisir et de comprendre les abstractions; ils pensent en images.

En vain pouvons-nous essayer de décrire ce qu'est la beauté, par exemple, mais il est plus facile de dire "c'est une belle personne", et cette phrase tient lieu à toute description.

Pour qu'elle soit comprise, une parabole doit être révélatrice, elle doit faire surgir dans l'esprit humain la substance d'une grande idée; et la qualité primordiale qui la caractérise c'est qu'elle présente la vérité sous une forme d'imagerie visible et compréhensible pour tout le monde.

ii) Avant de dispenser à un groupe d'individus un enseignement qui dépasse leur degré de compréhension, il faut d'abord parler des choses qu'ils comprennent déjà. C'est un vieux principe de la pédagogie, il faut "aller du connu à l'inconnu".

La parabole commence par l'exposition d'un sujet que chacun comprend puisque il fait partie intégrante de son expérience, et à partir de là est susceptible de le mener vers des choses qu'il ne comprend pas.

iii) La grande valeur éducative de la parabole réside dans le fait qu'elle crée et soutient l'intérêt. Il semble, en effet, que le moyen le plus sûr de susciter l'intérêt des gens est de leur raconter des histoires. Pour peu qu'un individu perde l'intérêt pour quelque chose, on ne peut qu'arriver difficilement à le faire écouter et à regagner son attention. Les histoires éveillent toujours de l'intérêt.

iv) Une parabole amène l'individu à découvrir de par lui-même la vérité. Il se dit "voilà une histoire, quelle est la vérité qu'elle véhicule? Qu'est-ce que cela signifie pour moi. Tâche de découvrir par et pour toi-même." Ce sont des choses qu'on ne peut pas dire à un autre, il doit se les découvrir lui-même.

En effet, à moins que nous ne découvriions la vérité nous-mêmes, elle demeure pour nous chose éloignée; et à moins de la découvrir nous-mêmes, nous l'oublierons rapidement. En amenant les gens à formuler leurs propres conclusions et leurs propres pensées, la parabole leur rend la vérité plus réelle et la fixe dans leur mémoire.

.../...

c. Le déroulement de la méthode: ses différentes étapes

Etape 1

Nous avons souligné en passant que la méthode d'enseignement par les histoires est une méthode de groupe.

En un premier temps, l'agent du planning familial présentera l'histoire à étudier aux membres du groupe-auditoire qui en prennent connaissance. Cette présentation peut se faire soit oralement (l'agent du planning familial connaît l'histoire par coeur), soit par lecture, soit par un film réalisé à cette fin. Quand il le fait oralement ou par lecture, l'agent du planning familial pourra illustrer son histoire en se servant du tableau de feutre pour en faciliter la compréhension.

Pour s'assurer que l'histoire a été bien saisie, il peut demander à un membre de l'auditoire de la reprendre à haute voix. Une fois assuré de la compréhension de l'histoire, il pourra alors amorcer la discussion par le truchement d'une question.

"Nous venons d'entendre l'histoire de X... Que pensez-vous de cette histoire?"

Etape 2

La deuxième étape est celle au cours de laquelle l'agent du planning familial qui est l'animateur du groupe cherche à savoir ce que le groupe pense de l'histoire. Il s'agit en fait d'un rassemblement des opinions, des jugements et des impressions des participants.

Chacun des participants peut s'exprimer librement sur la situation présentée par l'histoire telle qu'il la perçoit.

Cette phrase révèle les incompatibilités entre les opinions, les manières de voir entre les participants et à chaque participant, elle révèle la subjectivité de ses opinions et jugements.

Il peut se faire qu'après la présentation de l'histoire par l'animateur, le groupe ne réagisse pas.

Le rôle de l'animateur sera alors d'amener le groupe à sortir de ce silence; il peut y arriver en posant des questions.

Généralement, la première opinion émise peut constituer un tremplin utile pour le démarrage définitif de l'émission des opinions par le groupe.

L'animateur se saisira alors de la première opinion émise et la reformulera à haute voix telle qu'elle a été émise par son auteur. La bienveillance et la neutralité avec lesquelles il reformulera cette première opinion pourront constituer un facteur d'encouragement pour les participants à émettre d'autres opinions, d'autres avis.

.../...

Dans le cas où le groupe est très "fécond" et qu'on assiste à une profusion d'opinions, l'animateur écoutera patiemment et retiendra de mémoire ce qui se dit dans le groupe; il profitera ensuite d'une période de silence qui suit généralement une profusion d'opinions pour résumer les différentes opinions émises en ne craignant pas de souligner les incompatibilités possibles entre les opinions.

A la fin de cette phase, les participants auront déjà perçus le caractère subjectif de leurs opinions personnelles, l'existence d'autres points de vue différents des leurs et la complexité réelle du problème véhiculé par l'histoire.

Quand l'animateur aura estimé qu'il n'y a plus d'opinions nouvelles qui viennent du groupe, il fera le résumé de tout ce qui aura été dit dans le groupe.

Etape 3

Après avoir recueilli les opinions du groupe sur l'histoire, l'animateur conduira le groupe à l'analyse des différentes opinions émises sur l'histoire. Cette analyse des faits ou comportements qui se fait en commun, permet aux participants de prendre davantage conscience de la situation ou du problème étudié et de confronter de nouveau leurs points de vue.

Au terme de cette analyse, l'accord de tous les membres du groupe sur un ou plusieurs points de vue sera révélateur de l'unité de compréhension du message véhiculé par l'histoire.

Enfin l'animateur fera une synthèse finale qui ne sera retenue comme telle que si les participants l'acceptent comme exprimant le point de vue du groupe.

Etape 4

Après avoir discuté sur les faits ou les comportements et dégagé l'orientation objective des faits et comportements, l'animateur amènera le groupe à la formulation des principes pratiques à retenir qui devront, à leur tour, rencontrer l'assentiment de tous les membres du groupe.

Les différentes étapes de la méthode d'enseignement par les histoires peuvent être schématisées comme suit :

Etape 1 : Présentation de l'histoire par l'animateur

Etape 2 : Rassemblement des opinions des membres de l'auditoire sur l'histoire

Etape 3 : Analyse proprement dite des opinions émises

Etape 4 : Formulation des principes pratiques à retenir ou leçon à tirer de l'histoire.

.../...

d. Les qualités d'une bonne histoire

Pour qu'une histoire soit utilisée avec profit par un groupe donné, elle doit présenter les qualités suivantes :

- i) Elle doit présenter une situation susceptible d'être rencontrée dans la vie de tous les jours. Ceci correspond à ce que R. MUCCHIELLI a appelé "authenticité du cas";
- ii) La situation présentée par l'histoire doit appeler l'étude d'un problème existant réellement dans la vie du groupe ou la prise d'une décision;
- iii) La situation de l'histoire doit présenter toutes les données requises par son analyse et sa compréhension;
- iv) L'histoire doit être simple.

Hâtons-nous pour être plus concret de présenter une histoire(140) qui répond à ces exigences.

Planifier : la clé du bien-être et de la bonne santé

Il y avait un homme du nom de TEGANYA, c'était un conseiller communal du secteur de Tare. Sa femme s'appelait UWIMANA, elle était bien portante et pleine de vigueur. Ils avaient trois enfants sains et bien portants.

Lors de ses visites aux différentes cellules de son ressort, TEGANYA encourageait de nombreux paysans à employer les méthodes agricoles modernes afin d'augmenter leurs récoltes; à d'autres il donnait des conseils sur le besoin de planifier pour l'avenir, en les incitant à planter des arbres fruitiers (en plus d'autres arbres destinés aux fins de chauffage et de construction), à cultiver le café, et aussi à s'intéresser à l'élevage du petit bétail. La planification, disait TEGANYA, est la voie qui mène à de meilleures conditions de vie et à une meilleure santé.

Des fois, il rencontrait, en faisant des visites à domicile, des enfants qui le rendaient triste. Ils avaient mauvaise mine, les pieds gonflés, le ventre ballonné, les cheveux défrisés et rougeâtres. Ils avaient l'air morne et pleuraient sans cesse pour un rien.

TEGANYA essayait de rayonner dans son secteur par sa façon de vivre. Il se souvenait du jour où UWIMANA lui avait annoncé qu'elle était enceinte de leur premier enfant. Ce qu'il avait été content! Il la

.../...

(140) L'histoire que nous présentons ici est une adaptation dans le cas du Rwanda de celle que nous avons trouvée dans le livre du Dr. D. HILTON que nous avons déjà cité.

regardait lorsqu'elle faisait son ménage. Il réfléchissait beaucoup sur ce que signifie être parent. Ils étaient très heureux lors de la naissance de leur enfant aîné, une petite fille. Mais TEGANYA n'oubliait jamais les autres enfants moins favorisés.

Au cours de ses visites à domicile, il avait remarqué que la façon courante de morceler les parcelles de terre finissait par les rendre de plus en plus petites. Il fit la connaissance de plusieurs personnes dont les enfants qui, ayant terminé leurs études ne trouvaient aucun travail. Parmi ces jeunes gens, il y en avait pas mal qui partaient pour la ville, où ils espéraient trouver un emploi.

TEGANYA et sa femme se décidèrent que pour eux, planifier les naissances de leurs enfants faisait partie de la planification générale de leur ménage. Ils ne voulaient pas mettre au monde un enfant tous les ans, et ils avaient appris que, loin d'être obligé de laisser faire le hasard nous avons tous, de nos jours, la possibilité de planifier la naissance d'un enfant. Ils consultèrent alors un médecin qui les aida avec ses conseils; UWIMANA retournait chez lui tous les six mois pour les contrôles. Trois ans plus tard, UWIMANA annonça à TEGANYA qu'elle attendait leur deuxième bébé. Comme ils étaient heureux en voyant naître leur second enfant, un petit garçon!

UWIMANA fut une maman qui se portait très bien. Elle avait beaucoup de lait maternel. Elle se sentait bien à tout point de vue, ne manquait pas de force, et accomplissait sans difficultés tous ses travaux ménagers.

Un ami qui s'appelait NZIBESHAHO arriva un jour chez eux. Il demanda à TEGANYA: "Pourquoi n'avez-vous plus d'enfants? On commencera bientôt à se moquer de toi et à dire que tu n'es pas un homme!"

TEGANYA lui répondit en ces termes: "Nous estimons que mettre les enfants au monde n'est pas une rigolade. Pour être un homme, on n'a pas besoin d'avoir beaucoup d'enfants qu'on ne peut pas entretenir convenablement. Dieu nous a doué de sagesse pour nous permettre de diriger et contrôler toutes nos affaires, y compris les naissances de nos enfants."

NZIBESHAHO s'étonna. TEGANYA continua à lui raconter les scènes malheureuses que lui offre la vue des enfants en mauvais état parce qu'on les avait sevré encore très petits et les conséquences de cet état de choses sur la santé de leurs mères. Il lui parla aussi des parcelles de terre qui diminuent progressivement et des difficultés inhérentes à l'éducation des enfants.

.../...

Il continua en ces termes: "J'aime bien ma femme, et je lui souhaite bonne santé. Et c'est pour cela que nous préférons ne pas mettre un enfant au monde chaque année. Nous préférons profiter de ce que nous offre l'époque du progrès que nous vivons actuellement, pour planifier toutes nos affaires et surtout les naissances de nos enfants. Notre troisième enfant, c'était un petit garçon; il se porte bien. Peut-être aurons-nous un quatrième d'ici trois ans. Entre temps nous sommes en train de nous construire une nouvelle maison. Nous ne sommes pas pressés, peut-être sera-t-elle terminée d'ici quelques années. Voilà NZIBESHAHO, la raison pour laquelle nous sommes une famille heureuse et que nous nous portons bien."

3.3.4. Exemple d'une leçon-modèle de planning familial

Nous péchérions par omission si nous devrions terminer cette humble étude sans avoir présenté un modèle de leçon de planning familial.

Tout en reconnaissant que c'est une entreprise difficile et toujours susceptible d'être critiquée, nous allons essayer de présenter une préparation de leçon de planning familial qui se veut modèle. Notre but est de donner à l'agent du planning familial une vue d'ensemble de ce à quoi doit ressembler une leçon de planning familial.

La préparation de leçon que nous présentons ici nous a été inspirée par un ouvrage de vulgarisation(141) du planning familial; mais nous avons pris le soin de la retravailler en vue de l'adapter au contexte du présent travail.

Sans toutefois prétendre avoir atteint la perfection, elle a le mérite de donner une image plus ou moins claire de l'allure d'une leçon de planning familial adaptée à un milieu rwandais.

Leçon n° 1

Les avantages du planning familial

Problème: Certaines familles ne pratiquent pas le planning familial parce que ce n'est pas la tradition de prévoir la taille de la famille ou l'espacement des naissances, et parce qu'elles ne comprennent pas les avantages du planning familial.

.../...

(141) AEFPA, Projet de Planning Familial International, Travailler avec les villageois. Leçons-types, Washington, s.d.

Idées importantes de la leçon

Prévoir la taille de la famille signifie avoir pensé aux conditions de vie familiale, et décider quand et combien d'enfants avoir.

Les avantages sont nombreux pour toutes les familles, riches ou pauvres.

Objectifs de la leçon

A la fin de la leçon, les participants devront :

1. Pouvoir expliquer ce qu'est le planning familial.
2. Pouvoir citer et expliquer quelques raisons traduisant les avantages du planning familial.

Public visé

Groupe d'hommes et de femmes, de tous les âges mariés et célibataires.

Matériel requis

- Une histoire traduisant une "situation-problème" le pauvre et le riche
- Tableau de feutre
- Figurines pour le tableau de feutre: mère, enfant, famille.

I. Introduction

Pour motiver le groupe

L'agent du planning familial accueillera le groupe en le félicitant d'être venu nombreux et à temps parce qu'aujourd'hui on va aborder un problème dont on entend parler soit à la radio, soit dans des milieux médico-sociaux mais que la majorité de gens ne comprennent pas très bien: le Planning Familial.

Il prendra aussi le soin de souligner que dans la discussion qui va suivre, il aimerait que tout le monde donne ses opinions, ses avis, ses idées mais qu'il va commencer par raconter une petite histoire que le groupe pourra discuter après.

.../...

II. Corps de la leçon

Problème mis en scène

1^o Présentation de l'histoire par l'agent du planning familial

MATIERE	METHODES & PROCEDES
<u>Le riche et le pauvre</u>	L'histoire est lue ou présentée oralement.
C'est l'histoire de deux hommes: un riche, BUHIGIRO et un pauvre, KAJANGWE. Ils habitent une même colline mais la manière dont ils vivent est aussi différente que le jour l'est de la nuit.	Si l'histoire est un peu difficile à comprendre
BUHIGIRO est riche parce qu'il a hérité beaucoup de terres de son père. Cet héritage lui a permis de s'établir comme marchand: il achète et vend des pommes de terre. Il a même engagé des travailleurs qui doivent l'aider dans ses travaux agricoles et dans sa boutique. Tout le monde sait que c'est un homme d'affaires. Il gère d'ailleurs sa boutique avec soin. Ses bénéfices lui ont permis de construire une belle maison et d'offrir à sa femme et ses enfants de beaux vêtements.	l'agent du planning familial pourra la rendre plus facile à comprendre en utilisant les illustrations sur le tableau de feutre.
Mais BUHIGIRO dort mal la nuit: il est inquiet à propos de sa famille.	
Sa femme n'est pas en bonne santé; à chaque naissance - il y en a eu quatre en cinq ans - elle s'affaiblit. Après la dernière naissance, elle a dû garder le lit pendant deux mois. Donc bien que BUHIGIRO ait beaucoup d'argent, il est inquiet.	
KAJANGWE, le pauvre, lui aussi est inquiet, et lui non plus ne dort pas bien la nuit.	
Et on peut le comprendre. Lui aussi a une bonne femme et quatre enfants nés les uns après les autres. Il n'a qu'un petit lopin de terre qui produit juste assez pour nourrir sa famille.	

.../...

Il ne produit pas assez de pommes de terre pour pouvoir en vendre, il ne peut pas acheter des vêtements pour ses enfants, de médicaments pour celui qui est malade, il y a des fuites dans le toit de sa maison, mais il ne peut le faire réparer. KAJANGWE gère ses affaires aussi bien qu'il le peut, quelquefois il vend des citrons et des paniers tressés par sa femme au marché. Mais il n'a jamais assez d'argent. C'est pourquoi il se tourmente au sujet de sa famille.

Voilà l'histoire du pauvre et du riche.

Tous les deux font des projets et gèrent de leur mieux leurs biens, mais tous les deux ont des problèmes qui leur donnent des insomnies. Leurs problèmes sont différents, mais ils en ont un en commun: tous les deux s'inquiètent du sort de leur famille.

Essayons de voir ce qui peut les aider.

Ici, on doit s'assurer de la compréhension de l'histoire.

2^e Ouverture des discussions pour recueillir les opinions

- a) BUHIGIRO est intelligent, il a pensé à tout dans ses affaires, mais à quoi n'a-t-il pas pensé dans sa vie familiale?
- b) KAJANGWE gère aussi ce qu'il a de son mieux, mais à quoi n'a-t-il pas pensé dans sa vie familiale?
- c) Pourquoi est-ce que des hommes et des femmes aussi intelligents ne pensent pas à déterminer à l'avance combien et quand avoir des enfants?
- d) Qu'est-ce que BUHIGIRO et KAJANGWE et leurs femmes doivent faire pour arrêter d'avoir des enfants?

Méthode interrogative.
L'agent du planning familial pose les questions suivantes:

.../...

MATIERE (suite)

METHODES & PROCEDES (suite)

- e) Quels avantages BUHIGIRO et sa famille retireraient d'une décision de planifier les naissances dans leurs familles?
- f) Comment KAJANGWE et sa famille pourraient-ils profiter du planning familial? Est-ce que cela les rendrait moins pauvres?

Pour continuer

Cette histoire nous a peut-être montré qu'il est important pour tout le monde de déterminer quand et combien d'enfant avoir. Pendant des centaines d'années, les enfants arrivaient aux parents sans qu'ils le veuillent, comme la pluie qui tombe. Mais aujourd'hui, les parents ont plus de chance: avec les méthodes de planning familial, ils peuvent décider combien d'enfants ils veulent avoir et quand ils veulent les avoirs, et donc améliorer leurs conditions de vie: cela s'appelle le planning familial.

3^e Pour partager les renseignements

Raisons possibles

1. Elle aura plus de chance de rester en bonne santé.
2. Elle pourra mieux faire attention aux enfants qu'elle a déjà mis au monde.
3. Elle aura des chances de rester plus attirante pour son mari et elle aura plus de temps à lui consacrer.
4. Elle aura le temps et la force de faire d'autres travaux qui lui permettront d'augmenter les ressources familiales.
5. Elle aura plus de temps pour participer aux affaires de la communauté.
6. Elle ne s'inquiètera pas autant du futur.

Méthode expositive.

L'agent du planning familial résume les discussions pour établir un pont avec la suite.

Méthode participative et méthode d'invitation.

Attention!

On ne passera à cette phase que lorsque l'auditoire sera en mesure de dire ce qu'est le planning familial. Ensuite l'agent du planning familial invite l'auditoire à lui donner toutes les raisons possibles de la façon dont le planning familial peut aider une famille; comment le planning familial peut aider une mère?

.../...

MATIERE (suite)

METHODES & PROCEDES (suite)

Raisons possibles

1. Il sera nourri au sein plus longtemps.
2. Il recevra plus d'attention et d'affection de ses parents.
3. Il aura une meilleure nourriture et une bonne maison.
4. Il sera mieux éduqué.
5. Il aura un futur brillant.

Réponses possibles

1. Si la famille est pauvre, cela l'empêchera de s'appauvrir encore plus.
2. Cela lui permettra d'acheter quelques objets de luxe (radio, bicyclette, etc.)
3. Les enfants seront mieux nourris et en bonne santé.
4. Cela leur permettra de ne pas avoir à partager le petit patrimoine en parcelles plus petites.
5. Il leur permettra d'avoir plus de calme à la maison.
6. Cela permettra au mari et à la femme de passer plus de temps ensemble, etc.

4^e Pour revoir et résumer

L'agent du planning familial revoit, avec la participation du groupe, les points principaux, en montrant les images au tableau de feutre, afin que le public puisse penser encore une fois aux avantages du planning familial.

Ensuite, il fera remarquer que tous les avantages du planning familial ne sont pas immédiats. Certains ne se feront sentir que dans un ou deux ans. Mais il y a un avantage qu'on en retire immédiatement: on sera moins inquiet quant au futur. Que l'on soit riche ou pauvre, à partir du jour où on commence à pratiquer les méthodes de planning familial, on aura plus de contrôle sur ce qui se passe dans sa famille.

! Ici il faut mettre une figure représentant une mère au tableau de feutre.

! Méthode interrogative.

! Mettre une photo de bébé sur le tableau de feutre.

! Questions sur la photo exposée: Comment cet enfant grandira-t-il dans une famille qui utilise le planning familial?

! Méthode interrogative et d'invitation.

! Question: Comment le planning familial peut-il améliorer le sort de cette famille? (mettre au tableau de feutre une photo d'une famille).

Synthèse générale

! Méthode participative:

! le groupe fait la synthèse en commun.

MATIERE (suite)

METHODES & PROCEDES (suite)

III. Evaluation de la marche de la leçon

A la fin de la réunion, il faudra poser à quatre ou cinq personnes de l'auditoire les questions suivantes:

1. Qu'est-ce que le planning familial?

Les réponses devraient dire:

a) Cela signifie avoir uniquement les enfants que l'on veut en obtenant l'aide du centre de planning familial.

b) Avoir moins d'inquiétudes en n'ayant que le nombre d'enfants que la famille peut bien élever.

c) Espacer les naissances de manière à préserver la santé de la mère.

2. Pouvez-vous me donner quatre raisons montrant que les familles peuvent profiter du planning familial?

Les réponses devraient refléter ce qui a été dit dans la leçon.

! L'agent du planning familial
! annoncera qu'à la réunion
! suivante, il donnera plus
! de renseignements sur le
! planning familial.

! Si certaines personnes
! veulent des renseignements
! immédiatement, il organisera
! des visites à domicile.

! -Méthode interrogative:

! L'évaluation de la leçon
! se fait en commun.

! Attention! C'est la leçon
! et non l'auditoire qu'on
! évalue.

! Les questions seront posées
! oralement.

CONCLUSION GENERALE

Nous voilà au terme de notre étude sur une approche méthodologique pour l'éducation de la population en matière de planning familial au Rwanda, laquelle étude se situe purement et simplement au niveau de la conception. Avant de mettre un point final à ce travail, il importe de jeter un regard rétrospectif sur les différentes étapes franchies et relever les idées-clés qui s'en dégagent.

Le premier chapitre qui comprend deux volées, nous a présenté, d'une part, les caractéristiques de la population rwandaise (celle-ci se caractérise par un fort taux de natalité (54 ‰), un taux de mortalité relativement en baisse, et un taux d'accroissement de $\pm 3,7\%$ qui font que le Rwanda se classe parmi les pays les plus densément peuplés d'Afrique), les perspectives d'évolution de cette population d'après différentes hypothèses de fécondité et de mortalité (d'après ces hypothèses, le chiffre de la population sera d'environ 10.952.800 à l'an 2000 si les tendances actuelles se maintiennent) ainsi que l'impact de ces caractéristiques sur l'ensemble des secteurs de la vie nationale.

D'autre part, ce même chapitre nous a expliqué en détail le concept de planning familial compris comme parenté responsable et orienté vers l'amélioration de la santé maternelle et infantile.

Par ailleurs, la pertinence du planning familial a été soulignée dans le cadre de la recherche des solutions au problème démographique rwandais.

Le deuxième chapitre s'est penché à dégager une vue panoramique sur l'éducation sexuelle au Rwanda.

Tout en plaidant en faveur d'une éducation sexuelle systématique devant être assurée par les parents, les institutions éducatives, etc., l'éducation sexuelle a été ici présentée surtout comme étant un des facteurs de base pour la compréhension du planning familial et de ses méthodes.

Le troisième chapitre qui constitue le noyau de ce travail s'est attelé à mettre sur pied les lignes de force d'une méthodologie qui doit guider l'agent du planning familial dans l'éducation de la population en matière de planning familial. L'ignorance des données d'ordre psychologique et pédagogique constatée chez le personnel chargé d'aborder la population

.../...

pour la sensibiliser aux problèmes socio-démographiques et au planning familial - ce dernier étant du reste une nouveauté pour la société rwandaise - nous a décidé d'essayer de combler cette lacune en exploitant quelques données psychologiques pouvant constituer un préalable utile au processus de transmission du message planning familial. La connaissance de ces données psychologiques constitue une excellente réponse au problème de l'éveil de motivations nécessaires au changement d'un comportement humain. Ces données psychologiques aideront l'agent du planning familial à comprendre lui-même le processus psychologique à créer, avec ses lenteurs, ses difficultés et les risques de découragement. Tant il est vrai que la vie d'un homme est trop brève pour juger pleinement de la progression d'un changement psychologique profond.

C'est volontairement que nous avons présenté ces données d'une manière très simple, afin qu'elles puissent directement servir de canevas pour une action éducative en matière de planning familial adaptée localement et mise à la portée d'un grand public.

Par ailleurs, pour faciliter l'action éducative de l'agent du planning familial, surtout pour ce qui concerne la communication directe du message planning familial, ce même troisième chapitre a proposé une série de principes et méthodes pédagogiques judicieusement choisis, susceptibles d'aider l'agent du planning familial à bien transmettre son message dans un cadre typiquement rwandais.

Enfin, un modèle de préparation d'une leçon de planning familial a concrétisé ces données théoriques, fournissant ainsi à l'agent du planning familial un cadre de référence pour la préparation de ses leçons.

Comme nous avons eu l'occasion de le préciser, nous n'avons pas été sur le terrain pour expérimenter la méthodologie que nous proposons.

La question de sa pertinence reste donc dans toute son entièreté. Seule la pratique que nous envisageons faire ou faire faire nous rendra compte de sa validité. Nous pensons cependant avoir jeté les premiers jalons de recherche dans un domaine qui jusque là n'avait pas été exploré.

Nous souhaitons que notre contribution par ce modeste travail puisse soulever suffisamment de questions chez les agents du planning familial et chez tous ceux qui sont engagés dans la sensibilisation de la population en matière de problèmes socio-démographiques.

Nous espérons enfin par ce travail provoquer une réflexion qui suscitera des recherches ultérieures abordant ce que, faute de temps et de moyens nous n'avons pas pu réaliser.

- ENGLEBERT, M., L'éducation sentimentale des filles, Gembloux, éd. Duculot, 1971.
- ERNY, P., Aspects psychopédagogiques de la sexualité, in Dialogue n° 62, Kigali mai-juin 1977.
- EVEQUES RWANDAIS, Lettre Pastorale des Evêques du Rwanda. "Amour et Vie", datant du 15 février 1980.
- FOULQUIE, P., Dictionnaire de la langue pédagogique, Paris, P.U.F., 1971.
- GASARABWE, E., Le geste rwanda, Paris, Union Générale des éd., 1978.
- GERARD, H. et WUNSCH, G., Comprendre la démographie, Marabout Université, Verviers, 1973.
- HABYALIMANA, J., Discours Programme du 1er août 1973 (dactylographié).
- HARE, E.H., and SHAW, G.K., A study in Family Health: I Health in Relation to Family Size, Brit. J. Psychiat. III, 1965.
- HARRISSON, B. et HUTCHINGS, E., (sous la direction de ...), Notre descendance est-elle condamnée? Evolution technologique et croissance démographique, New-York, 1973
- HEADY, J.A. and HEASMAN, M.A., in General Register Office Studies on Medical and Population Subjects n° 15. Social and Biological Factors in Infant Mortality, London, 1979.
- HELY, A.S.M., Nouvelles tendances dans l'éducation des adultes: d'Elseneur à Montréal, Paris, UNESCO, 1963.
- HILTON, D., L'enseignement sanitaire par les histoires, Tear Fund, Brighton, 1981.
- HUBERMAN, A.M., Comment s'opèrent les changements en éducation: Contribution à l'étude de l'innovation, Paris, UNESCO, 1973.
- JEAN-PAUL II, Allocution aux Evêques Rwandais, in Dialogue n° 93, Kigali juillet-août 1982.
- KAGERUKA, M., La tradition et les méthodes contraceptives, in Compte rendu du Séminaire Interafricain sur la Protection Maternelle et Infantile et la Planification Familiale tenu à Kigali du 16-21 octobre 1978.

.../...

- KAMPUNDU, E., Problèmes socio-affectifs de l'adolescent rwandais en milieu aisé de ville (Kigali), mémoire de licence (inédit), Butare, I.P.N., 1981.
- KASHAMURA, A., Famille, Sexualité et Culture, Paris, Payot, 1973.
- LAFFUT, A., Cours d'Etude Approfondie de l'Adolescent, Lic. I, Butare, I.P.N., A.A. 1977-1978 (Stencilés).
- MASSION, J., Croissance et Démographie. Position des autorités rwandaises et Position de l'Eglise Catholique, in Dialogue n° 72, Kigali janvier-février 1979.
- MINIPLAN, Esquisse de III^e Plan de Développement Economique, Social et Culturel 1982-1986. I^{ère} Partie.
Evolution Récente de l'Economie Rwandaise, Kigali, 1981.
- MOUNIER, E., in KARERA, A., L'éducation des adultes au Rwanda.
Contribution à la coordination des actions éducatives au profit des adultes au Rwanda, mémoire de licence (inédit), Butare, I.P.N., 1978.
- MUCCHIELLI, R., - Communication et Réseaux de Communication, Paris, les éd. E.S.F., 3^e éd., 1980.
- La conduite des réunions, Paris, les éd. E.S.F., 3^e éd. 1980.
- Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes, Paris, les éd. E.S.F., 1975.
- La méthode des cas, Paris, les éd. E.S.F., 1972.
- Opinions et changement d'opinions, Paris, les éd. E.S.F., 1972.
- Travail en Equipe, Paris, les éd. E.S.F., 1975.
- MUKAMANZI, M., Politique d'émigration et croissance démographique au Rwanda, Thèse de maîtrise (inédite) Louvain-La-Neuve, 1982.
- MUKARUGOMWA, V., Education dont la Jeune Fille Rwandaise Moderne a le plus besoin, mémoire de licence (inédit), Butare, I.P.N., 1979.
- MUNYANTWALI, E., - Cours de l'économie de l'éducation, Lic. II, F.S.E., U.N.R., A.A. 1982-1983 (Stencilés).
- Cours de méthodologie générale, Ier Bacc., F.S.E., U.N.R., A.A., 1982-1983 (Stencilés).

.../...

- MUSWAHILI, P., - Kugabanya imbyaro - Kutabyaragura,
Conférence donnée à Mbazi et à Gisagara en 1975
(document dactylographié).
- Mariage rwandais aujourd'hui et problèmes posés aux
jeunes, in Rencontres n° 3/1976.
- NATIONS UNIES, - Causes et Conséquences de l'évolution démographique.
Nouveau Compendium de conclusions relatives à
l'interaction des facteurs économiques et sociaux,
Vol. I, New-York, 1973.
- Rwanda, rapport de mission sur l'évolution des besoins
d'aide en matière de population, New-York, 1979.
- NIYIBIZI, S., Population et développement, in Compte rendu du Séminaire
Interafricain sur la Protection Maternelle et Infantile et
la Planification Familiale tenu à Kigali du 16-21 octobre 1978.
- NYIRASAFALI HABIMANA, G., La démographie au Rwanda, in Documents de la
Semaine d'Etude Socio-Religieuse au Rwanda, Centre National
de Pastorale et de Formation continue, Kigali 14-19 juin 1982.
- ONAPO, - Twiyongere twongera umusaruro, Kigali, 1981.
- Uburyo bwakoreshwaga n'abanyarwanda kera mu kwilinda kubyara
indahekana (Méthodes traditionnelles d'espacement des naissances),
(Stencilés).
- PAUL VI (PAPE) cité par FUNGA, F., La Population Rwandaise (1962-1982),
in Dialogue n° 92, Kigali, mai-juin 1982.
- PEOPLE, Least developed countries, Vol. 9, Number 2, 1981.
- PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE, Décret-Loi n° 03/17 du 16 janvier
1981 portant création de l'Office National de la
Population (ONAPO), Kigali.
- REYMOND-RIVIER, B., Le développement social de l'enfant et de l'adolescent,
Bruxelles, Charles Dessart, 1965.
- ROBATEL, J.P. et Coll., Les problèmes de la population au Burundi.
Résultats d'une enquête sur les motivations
démographiques des Burundikazi, Tribourg, 1974.

- RUSURABEZA, C., La mixité à l'école secondaire au Rwanda. Problèmes et Perspectives, mémoire de licence (inédit), Butare, U.N.R., 1982.
- RWAMIRERA, D., Enseignement individualisé. Essai de contribution à la conception de l'individualisation de l'enseignement primaire au Rwanda, mémoire de licence (inédit), Butare, I.P.N., 1981.
- SALLAB MADKOUR, M., Nazrat - al - Islam ila tanzim al - nasl cairo: Dar-al-mahdat al, Arabiya, 1965.
- SAUVY, A., La prévention des naissances, Paris, P.U.F., 1967.
- SERUFULIRA, A., Croissance et Démographie: Aspect médical du problème, in Dialogue n° 72, Kigali janvier-février 1979.
- SLEDESENS, G., Attitude d'un groupe de Banyarwanda envers le planning familial, Butare, U.N.R., 1972.
- TAVOILLOT, H., Une expérience d'éducation sexuelle, Paris, éd. Aubier Montaigne, 1969.
- THE FUTURES GROUP RAPID, Rwanda, les effets des facteurs démographiques sur le développement social et économique, Washington, 1981.
- UNESCO, L'éducation en milieu rural. Education et développement rural, Paris, 1974.
- UTAZIRUBANDA, F.X., Les problèmes de l'éducation sexuelle au Rwanda, in Diapason, Butare VI année n° 3.
- UWIMANA, A., Le concept de planification familiale, in Compte rendu du Séminaire Inter africain sur la Protection Maternelle et Infantile et la Planification Familiale, tenu à Kigali du 16-21 octobre 1978.
- VAN ROY, F., L'initiation sexuelle de nos enfants, Casterman, 3è éd., 1966.
- VATICAN II, Gaudium et Spes (L'Eglise dans ce monde de ce temps), n° 47.
- VINCENT, M., L'enfant au Rwanda-Urundi, Bruxelles, Institut royal colonial belge, 1954.
- WARRALL, R.P. et Coll., IEC Strategies, Their role in Promoting Behavior Change in Family and Population Planning, Honolulu, 1977.

.../...

2. Ouvrages et articles lus et non cités

- AL-SYID BIN AL-ZAWAWI, "Fatwa: Ruling for birth control". Muslim Attitudes toward Family Planning, New-York, Population Council, 1967.
- COOMBS, P.H., et Coll., Techniques Modernes au service d'une éducation planifiée, Paris, UNESCO, 1970.
- DOUGLAS, S.S., and Everett, M.R., Traditional Midwives as family Planning Communicators in Azia, Honolulu, s.d.
- EVEQUES DU RWANDA et DU BURUNDI, Lettre des évêques concernant la contraception destinée aux prêtres, aux autorités publiques et aux membres du Corps Médical, n° 6 du 24 janvier 1969.
- FAWCETT, J.T., Psychological studies of Attitudes Values and Motivation related to the desire for children, New-York, 1958.
- GUILBERT, J.J., Guide Pédagogique pour les personnels de santé, Genève, O.M.S., 1981.
- MUGESERA, A., Croissance et Démographie. Davantage que la régulation des naissances, in Dialogue n° 72, Kigali janvier-février, 1979.
- MURDOCK, H. and Collab., Communicating Family Planning. Speak - they are listening (sans références).
- ROSENFELD, A.G., The role of Nursing and Auxiliary Personnel in Family Planning Programs, in Clinical Proceedings of the International Planned Parenthood Federation of South-East Azia and Oceania Conference, Sydney, 1973.
- SINIBAGIWE, S., Méthodologie d'enseignement des adultes ruraux rwandais. "Exploration et détermination des méthodes d'enseignement des adultes, les plus adaptées à la psychologie rwandaise rurale (Alphabétisation - Vulgarisation)", monographie (inédite), Butare, I.P.N., 1975.
-